UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Monographie de la commne Nyarusange :1962-2014

Nizigiyimana, Donatien; Sous la direction de : Mr. Sebushahu Fidele , M.A

2018
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1638

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE NYARUSANGE : 1962-2014

Par

Donatien NIZIGIYIMANA

Sous la direction de:

M. SEBUSHAHU Fidèle, M.A

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Histoire.

Option: Enseignement et Recherche

BUJUMBURA, Février 2018

DEDICACE

A nos parents

A nos frères et sœurs

A la famille BARAGUNZWA Mélanie

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit des efforts de beaucoup de personnes dignes d'être remerciées. Nous tenons à remercier profondément nos parents et toutes les personnes qui nous ont prêtés main forte directement ou indirectement de notre enfance à ce stade.

Nos remerciements sont ensuite adressés à tous les enseignants de l'école primaire à l'Université en particulier à tous les Professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et surtout ceux du département d'Histoire pour la formation tant morale que scientifique que nous avons reçue de leur part.

Une marque particulière va à l'endroit de Monsieur Fidèle SEBUSHAHU, Directeur de ce mémoire qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de diriger ce travail; ses conseils pertinents et ses remarques nous ont été précieux pour la réalisation.

Nos chaleureux remerciements sont adressés aux Administrateurs des Communes NYARUSANGE et GISHUBI, du Directeur Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage de Gitega, du Chef de la SOGESTAL de KIRIMIRO, du Gouverneur de la Province de Gitega, du Directeur de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi qui ont accepté de nous donner libre accès à la documentation sans oublier le personnel de ces différentes institutions pour l'accueil chaleureux.

Nos sincères remerciements sont enfin réservés aux étudiants, ceux du département d'Histoire en particulier, avec qui nous avons partagé toutes les joies et peines durant notre séjour à l'Université du Burundi.

NIZIGIYIMANA Donatien

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACSA: Agents Communautaires en Santé Animale

AEP: Adduction d'Eau Pluviale

AR: Aire de Responsabilité

BCG: Bacille de Calmet et Guérin

BF: Bornes Fontaines

CAM: Carte d'Assurance Maladie

CDF: Centres de Développement Familial

CDS: Centre de Santé

CEM: Centre d'Enseignement des Métiers

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie

CNLS: Conseil National de Lute contre le SIDA

COCJ: Code d'Organisation et de la Compétence Judiciaire

CONAPES: Conseil National du Personnel Enseignant du Secondaire

COOPEC: Coopérative d'Epargne et de Crédit

CPLS: Conseil Provincial de Lutte contre le SIDA

CPN: Consultation Prénatale

CSLP II: Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération

DCE: Direction Communale de l'Enseignement

DPAE: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

ECV: Enfants Complètement Vaccinés

EHALU: Eglise HOSIANA Amie de la lumière

EML: Eglise Méthodiste Libre

ENAB: Enquête Nationale Agricole du Burundi

FAO: Food and Agriculture Organization

FAP: Femme en Age de Procréer

FDC: Fonds de développement communal

FENACOBU: Fédération Nationale des COOPEC du Burundi

FHI: Formerly Family Health International

FIDA: Fonds International de Développement Agricole

FNL: Forces Nationales de Libération

FONIC: Fonds d'Investissement Communal

FRODEBU: front pour la Démocratie du Burundi

FSEA: Faculté des Sciences Economiques et Administratives

GEWEP: Gender Equality and Women Empowerment Programs

GIZ/ADLP: Deutsche Gesellschaftfür International Zusammenarbeit (Agence de coopération internationale allemande pour le développement)

HAR: Hors Aire de Responsabilité

HB: Hors Burundi

HD: Hors District

HP: Hors Province

IEC: Information, Education et Communication

IMF: Institution de Micro Finance

IPG/IC: Inspection Provinciale de Gitega/ Inspection Communale

ISTEEBU: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

LVEMP II: Projet de gestion environnementale du bassin du lac victoria, phase II

MFP: Mutuelle de la Fonction Publique

MIILDA: Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides de Longue Durée d'Action

MRC: Mouvement pour la Réhabilitation du Citoyen

MSD: Mouvement pour la Solidarité et le Développement

NN: Nouveaux Nés Attendus

NNV: Nouveau-Né Vivant

O.M.D: Organisation Mondiale du Développement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Découpage administratif de la commune Nyarusange 11

Tableau 2: La succession des administrateurs de la commune NYARUSANGE 14

Tableau 3: La production des cultures vivrières en commune NYARUSANGE 19

Tableau 4: Production de la culture du bananier par commune 19

Tableau 5: Production de la culture du manioc par commune 21

Tableau 6: production de la culture des patates douces par commune 22

Tableau 7: Production de la culture des pommes de terre par commune 22

Tableau 8: Production de la culture de petit pois par commune 23

Tableau 9: Rendement de toutes les cultures vivrières par commune 24

Tableau 10: La production des cultures maraîchères en commune NYARUSANGE 24

Tableau 11: La production du café cerise par station de 1992 à 2015 27

Tableau 12: Part de la commune NYARUSANGE dans l'effectif des bovins de la province 37

Tableau 13: Part de la commune dans l'effectif du petit bétail de la province Gitega 38

Tableau 14: Augmentation du cheptel 39

Tableau 15: Evolution des recettes de la commune NYARUSANGE (en milliers de FB) 44

Tableau 16: Evolution des dépenses de la commune NYARUSANGE (en milliers de FBu) 44

Tableau 17: Accroissement moyen entre 1990 et 2008 en province Gitega 48

Tableau 18: Répartition de la population résidente selon le type de ménage et le sexe: cas de la commune NYARUSANGE 49

Tableau 19: Répartition de la population de NYARUSANGE par ménage et par colline de recensement en 2008 50

Tableau 20: Evolution des naissances décès et mariages en commune NYARUSANGE 52

Tableau 21: Répartition de la population résidante de la province de Gitega par commune de naissance selon la province de résidence en 2008 53

Tableau 22: Effectif des élèves: A/S 2014-2016 57

Tableau 23: Le personnel administratif par qualification, fonction et sexe 58

Tableau 24: Evolution des effectifs des élèves 59

Tableau 25: Effectifs des écoliers par niveau, par sexe et par école 60

Tableau 26: Effectif des élèves, taux de réussite et taux d'abandon dans les ECOFO de 7 à la 8ème A/S 2014-2015 63

Tableau 27: Situation des enseignants de l'ECOFO par genre et qualification 64

Tableau 28: Effectifs des élèves par établissement, sexe et effectif des abandons 65

Tableau 29: Résultats au Test de 10ème par école 65

Tableau 30: Personnel enseignant par sexe, qualification et par école 66

Tableau 31: Coordination de la Régie communale de l'eau 83

LISTE DES CARTES

Carte 1: Carte politique de la commune Nyarusange 9

RESUME

Le présent travail vise à montrer le développement socio-économique de la commune Nyarusange entravé par une démographie galopante.

Le premier chapitre présente la commune de façon géographique et politique. Elle se situe en province de Gitega, dans le Kirimiro. C'est une commune très jeune car elle a été érigée en commune en 1997 par décret-loi n°15 du 12 novembre 1997 portant création et délimitation de certaines communes de Gitega et de Bujumbura. La raison invoquée était une longue distance à parcourir pour arriver au chef-lieu de la commune Gishubi mais la raison principale était la sécurité d'autant que cette zone était le théâtre des affrontements entre les rebelles et les forces de l'ordre.

Le deuxième chapitre décrit l'activité économique de la commune Nyarusange. Son économie repose essentiellement sur une agriculture de subsistance et à un élevage extensif avec comme conséquence une faible productivité. Les autres secteurs de production comme le commerce et l'artisanat viennent compléter le revenu de la population de Nyarusange mais eux aussi ne sont pas développés surtout que la commune accuse un manque criant d'infrastructures nécessaires au développement tel que les voies de communications, les ressources énergétiques, les marchés, etc.

Le troisième et dernier chapitre revient sur les conséquences d'une démographie galopante. Nyarusange est l'une des communes qui connaissent des densités les plus élevées du pays à savoir 635 habitants par km^2 en 2015. Ceci conduit à l'émiettement des exploitations avec une moyenne inférieure à 0.5 ha par ménage, des conflits fonciers, des problèmes d'ordre scolaires. Tous ces facteurs font que la commune de Nyarusange soit une commune pauvre.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii
LISTE DES TABLEAUX vi
LISTE DES CARTES vii
RESUME viii
TABLE DES MATIERES ix
INTRODUCTION GENERALE 1
1. Choix et intérêt du sujet 1
2. Délimitation spatiale et temporelle du sujet 1
a. Délimitation spatiale 1
b. Délimitation temporelle 1
3. Problématique et hypothèses 2
4. Critique des sources utilisées 3
5. Les difficultés rencontrées 3
6. Articulation du sujet 4
CHAPITRE I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE NYARUSANGE 5
I. 1. La zone d'étude avant 1997 5
I. 1. 1. Le concept de «commune» 5
I. 1. 2. La commune NYARUSANGE avant 1997 6
I. 1. 3. Un défi de la nouvelle administration 8
I. 2. La commune Nyarusange de 1997 à 2014 9
I. 2. 1. Situation géographique 10
I. 2. 2. Caractéristiques physiques 10
I. 3. Structure administrative de la commune NYARUSANGE 11
I. 3.1. Subdivision administrative 11
I. 3.2. Situation du personnel de la commune de NYARUSANGE 11
I. 3. 3. Etat des infrastructures du bureau communal 12
I. 3. 4. Les moyens matériels du bureau communal 12
I. 3. 5. Organisation institutionnelle 12
I. 3. 6. NYARUSANGE, une commune difficile à administrer 14
I. 4. La situation juridico-politique 15

I. 4. 1. Le domaine de la justice 15
I. 4. 2. Les structures parajudiciaires et communautaires 16
I. 4. 3. Situation des partis politiques en commune NYARUSANGE 16
I. 5. Situation de la société civile 16
I. 6. La situation sécuritaire 17
Conclusion partielle 17
CHAP. II. LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE NYARUSANGE 18
II. 1. LES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES 18
II. 1. 1. Les cultures vivrières 18
II.1. 2. Les cultures maraîchères 24
II.1. 3. Les cultures fruitières 25
II.1.4. Les cultures de rente 25
II.1.4. 1. Situation des pépinières et plants des cultures de rente 25
II.1. 4. 2. Le Café, une plante en voie de disparition ? 26
II.2. LES TECHNIQUES AGRICOLES ET LES FACTEURS DE PRODUCTION 31
II.2.1. Disponibilités des terres 31
II.2.2. Disponibilité des semences améliorées 32
II.2.3. Fertilisants et produits phytosanitaires 33
II.2.4. Encadrement agricole 34
II.2.5. Protection du sol 35
II.3. LE SECTEUR PASTORAL ET SON IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE 36
II.3.1.1. Les bovins 37
II.3.1.2. Le petit bétail 38
II.3.1. 3. Apiculture 40
II.3.1.4. Pêche et pisciculture 40
II.4. LE COMMERCE ET LES AUTRES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS 41
II.4.1. L'artisanat et sa problématique 41
II.4.1.1. Artisanat 41
II.4.1.2. Le tourisme et développement culturel 42
II.4.2. Le commerce 42
II.4.2.1. Les institutions financières 43
II.4.2. 2. Les finances communales 43
II.4.3. Le secteur de l'énergie 45

II.4.4. Secteur des transports et télécommunication 45
Conclusion partielle 46
CHAP III. LA DEMOGRAPHIE ET SON IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE SUR LA VIE DE LA COMMUNE NYARUSANGE 47
III. 1. EVOLUTION GENERALE DES EFFECTIFS DE LA POPULATION 47
III. 1.1. Etat des lieux 47
III. 1.2. Accroissement démographique en commune NYARUSANGE 48
III. 1.3. Effectifs des populations selon les ménages en commune NYARUSANGE. 49
III. 1. 4. La répartition de la population de NYARUSANGE par Colline en 2008 50
III. 2. LES DONNEES DE L'ETAT-CIVIL: NAISSANCES, DECES ET MARIAGES 51
III. 3. LE MOUVEMENT MIGRATOIRE 53
III. 4. LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET SON IMPACT SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE 55
III. 4. 1. La croissance démographique et l'évolution des effectifs des élèves 55
III. 4. 1. 1. Aperçu historique de l'enseignement au Burundi après l'indépendance 55
III. 4. 1. 2. L'enseignement formel 56
III. 4 .1 .2. 1. L'éducation préscolaire 56
III. 4.1.2. 2. Education primaire 56
III. 4. 1. 2. 2. 1. Effectif des élèves 56
III. 4.1. 2. 2. 2. Le personnel administratif 58
III. 4.1. 2. 2. 3. La gratuité de l'enseignement de base 59
III. 4.1. 2. 3. L'Ecole Fondamentale (ECOFO) 61
III. 4.1. 2. 4. Enseignement secondaire 64
III. 4.1. 2. 5. Enseignement supérieur 66
III. 4. 1. 3. L'enseignement non formel 67
III. 4. 1. 4. L'Eglise et la promotion de l'enseignement 68
III. 4. 2. L'école face à la pression démographique 70
III. 4. 3. Niveau d'instruction et le profil de pauvreté 70
III. 4. 4. Analyse de la problématique de l'éducation 72
III. 4. 4. 1.Contraintes de l'éducation 72
III. 4. 4. 2. Crise sociopolitique 73
III. 4.5. Impact de la croissance démographique sur la vie religieuse 74
III. 4.6. La croissance démographique et le secteur agricole 74
III. 4.6. 1. Atomisation des terres 74

III. 4.6. 2. Conflits fonciers75
III. 5. L'ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION DE NYARUSANGE76
III. 5.1. L'habitat.....76
III. 5. 2. Equipement en infrastructures de santé77
III. 5. 3. Le personnel soignant en commune NYARUSANGE.....78
III. 5.4. Les maladies fréquentes.....78
III. 5. 5. Les techniques de lutte contre les maladies.....79
III. 5. 5. 1. La vaccination et consultations curatives80
III. 5. 5. 1. 1. Vaccination.....80
III. 5. 5. 1. 2. Consultations curatives.....80
III. 5. 6. Les intervenants dans le domaine sanitaire80
III. 5. 7. Analyse de la problématique de la santé81
III. 6. Approvisionnement en eau potable81
Conclusion du 3ème chapitre.....83
CONCLUSION GENERALE84
BIBLIOGRAPHIE.....87

INTRODUCTION GENERALE

1. Choix et intérêt du sujet

Notre étude porte sur la «Monographie de la commune Nyarusange de 1962 à 2014». Le choix de ce sujet est motivé par plusieurs raisons. D'abord, nous avons été impressionné par de multiples mutations politico-administratives qu'a connues et connaît notre pays, le Burundi et qui ont fortement touché notre zone d'étude. La plupart de ces mutations consistent en l'augmentation ou en la réduction du nombre des entités territoriales.

Notre objectif est ensuite de vérifier, compte tenu des indicateurs physiques du développement, pourquoi cette commune est en arrière en matière du développement socio-économique.

Une autre raison qui nous a poussés à choisir ce sujet c'est qu'il nous a semblé mieux de porter notre travail sur un milieu dans lequel nous sommes nés et grandis, ce qui permet la facilité de la documentation.

L'étude monographique d'un lieu précis est d'une grande importance raison pour laquelle il est question de nous interroger sur le passé de la commune NYARUSANGE et sa situation actuelle en dressant un état des lieux et en analysant le niveau de développement tant économique que social atteint par la commune dans différents secteurs.

Cette importance d'une étude portant sur la monographie historique est aussi soulignée par NKURUNZIZA Philibert:

«*C'est grâce à ces monographies que l'histoire nationale peut être étudiée et écrite de façon approfondie, puis qu'elle est riche des éléments résultats d'une recherche de base. Cette étude contribue à la compréhension des réalités essentielles du pays.*»[1]

Tenant compte de cette valeur d'un document écrit en général et de l'étude monographique en particulier dans la connaissance de l'histoire, notre travail sera utile non seulement à nous-mêmes mais aussi à tout lecteur dans la compréhension de l'évolution des collectivités humaines.

2. Délimitation spatiale et temporelle du sujet

a. Délimitation spatiale

Du point de vue spatial, notre travail se limite uniquement sur la commune NYARUSANGE, l'une des onze communes que compte actuellement la province de Gitega, une province se trouvant au centre du pays dans la région naturelle du KIRIMIRO.

b. Délimitation temporelle

Concernant la délimitation chronologique, notre étude s'étend de 1962 à 2014. Il s'agit d'une longue période mais une grande attention est portée sur les dernières années pour voir si notre zone d'étude

[1] P. NKURUNZIZA, *Evolution politico-administrative et socio-économique de la commune de RYANSORO de 1960 à 2000*, UB, mémoire, Bujumbura, février 2006, p.1.

a connu une évolution tant économique que sociale à partir de la date de sa reconnaissance juridique et de son autonomie organique et financière.

L'année 1962, borne inférieure de notre sujet est choisie car c'est la date d'accession à l'indépendance du Burundi, une indépendance accédée après plus de soixante ans de colonisation.

Quant à la borne supérieure, l'année 2014 marque la veille des élections de 2015 et la mise en place d'une nouvelle loi communale: loi n° 1/33du 28/11/2014 portant révision de la loi n° 1/02 du 25 janvier 2010 portant organisation de l'administration communale. L'année 2014 est également marquée par une réforme dans le secteur éducatif où l'école primaire (EP) a été substituée par une autre appelée école fondamentale (EcoFo). La première durait 6 ans de formation lorsque la seconde dure 9 ans de formation.

3. Problématique et hypothèses

Notre travail de recherche scientifique est principalement articulé sur la question suivante: La pression démographique contribue-t-elle au développement ou au sous-développement économique de la commune Nyarusange?

D'autres questions se posent autour de cette principale:

- La création récente de la commune Nyarusange serait-elle à la base de sa pauvreté?

- Les changements politico-administratifs qu'a connus notre pays en général et la commune NYARUSANGE en particulier seraient-ils l'entrave à son développement socio-économique?

De toutes ces questions, il se dégage quelques hypothèses:

Les mutations politico-administratives qu'a connues le Burundi ont fortement touché la commune Nyarusange. De 1957, Nyarusange est la sous chefferie faisant partie de la chefferie de Muramba. Elle devenue une commune à la fin de 1959 par le décret intérimaire du 25 décembre 1959 organisant les communes provisoires. Elle est de 1960 à 1965 une commune de la province BUKIRASAZI. En septembre 1965, la commune perd son statut de commune et devient une simple zone suite à l'arrêté loi no 001/767 du septembre 1965 réorganisant définitivement les communes du Burundi. Elle est assimilée à la commune NYABIRABA.

C'est grâce au décret-loi n° 15 du 12 novembre 1997 portant création et délimitation de certaines communes de Gitega et de Bujumbura que la zone NYARUSANGE fut érigée en commune autonome. Certaines collines de la commune Gishubi sont amputées pour former l'actuelle commune NYARUSANGE. Une grande partie de la population de NYARUSANGE réside en commune Gishubi, sa commune–mère pour s'approcher des banques et des institutions de micro finances et à la recherche de l'énergie solaire manquant dans notre zone d'étude.

La commune Nyarusange est l'une des communes du pays les plus pauvres. Son économie repose essentiellement sur une agriculture de subsistance et à un élevage extensif marqués par une faible productivité. Le commerce et l'artisanat viennent compléter le revenu de la population bien qu'eux aussi ne sont pas développés surtout que la commune accuse un manque criant d'infrastructures

nécessaires au développement notamment les voies de communication, les ressources énergétiques, les marches, etc.

La commune Nyarusange est l'une des communes du pays les plus densément peuplées. Elle connaît, en 2015, une densité de 635 habitants par km^2. Ceci conduit à l'émiettement des exploitations, des conflits fonciers, des problèmes d'ordre scolaire. Les rendements sur terres sont médiocres de sorte que l'alimentation est négativement affectée par la pression démographique. La production agricole n'est pas à la hauteur de l'importance démographique de la population qui travaille dans ce secteur. C'est-à-dire que l'agriculture qui occupe une place prépondérante ne parvient pas, en termes de productivité, à suivre le rythme rapide de croissance de la population.

Les surnombres observes dans les salles de classe entrainent de mauvaises conditions d'apprentissage.

4. Critique des sources utilisées

Deux types de sources ont été utilisées et sont à la base de l'élaboration de ce mémoire; c'est-à-dire les sources écrites et les sources orales.

Les sources écrites utilisées sont notamment les ouvrages généraux, les thèses, les mémoires, les rapports divers tant mensuels qu'annuels ainsi que d'autres publications ou documents officiels. L'importance de ces documents écrits est considérable mais celle des rapports mensuels et annuels des autorités communales occupe une place de choix car ils sont rédigés en grande partie avec la documentation des rapports des chefs de zone, des agronomes, des directeurs des écoles, des infirmiers, etc., maîtrisant le domaine dans lequel ils se trouvent. Ils constituent en définitive une synthèse de toute la vie de la commune.

L'information tirée de ces documents écrits a été complétée par celle tirée des sources orales. Ces demières sont constituées par des enquêtes faites sur terrain. Lors de ces enquêtes, nous avons interrogé un bon nombre de personnes compte tenu de leurs fonctions, âge, résidence actuelle, de façon à toucher notre problématique.

5. Les difficultés rencontrées

Au cours des recherches scientifiques visant la rédaction de notre travail, des difficultés n'ont pas manqué. Le problème majeur est le manque de certains documents écrits pour plusieurs raisons: le non archivage, le mauvais classement et l'absence des documents produits relatifs à notre sujet, ce qui a pour origine l'insuffisance des travaux de recherche menés sur notre zone d'étude. Les archives de la commune Nyarusange qui nous auraient été servi sont éparpillées, les autres incendiées par les rebelles pendant la crise sociopolitique de 1993.

En outre, au lieu de nous accorder l'accès au peu d'archives dont dispose la commune, les autorités communales ont accepté de nous livrer les informations à l'oral. C'est notamment des documents intéressant les recettes et les dépenses car ces dernières constituent la vie de la commune. Dans les autres directions générales, l'accès aux archives nécessite une lettre manuscrite adressée au Directeur Général ou le dépôt d'une attestation de recherche. La réponse ou accord donnant accès à ces archives pourraient être tardive puisque le Directeur Général peut être dans une mission de travail

sans l'avoir délégué au secrétaire ou une autre personne de son service. Ici, nous évoquons ce qui nous est arrivé lorsque nous avons voulu accéder aux archives de la D.P.A.E de Gitega.

Un autre problème concerne certains informateurs qui ont refusé de nous livrer des informations de peur que nous soyons un agent du Service National de Renseignement compte tenu de l'instabilité politique qui prévalait dans le pays en général et à Bujumbura en particulier à partir de 2015. Cette instabilité politique a rendu difficile les activités de recherche puisqu'elle a abouti à la fermeture temporelle des bibliothèques universitaires.

6. Articulation du sujet

Notre travail s'articule sur de trois chapitres.

Le premier chapitre est intitulé « Présentation générale de la commune Nyarusange ». Dans ce chapitre, nous dégageons la définition du concept de «commune», nous jetons un regard sur les modalités de la création de cette commune et nous faisons la description sommaire de cette zone d'étude après sa création.

Le second chapitre, « La vie économique de la commune Nyarusange » traite de la situation économique de la commune en se basant sur les trois secteurs fondamentaux à savoir le secteur agricole, le secteur pastoral et le secteur commercial. Ces trois secteurs constituent le moteur du développement économique. Dans ce chapitre, nous analysons aussi la production des principales cultures et animales ainsi que leurs commercialisations.

Le troisième et dernier chapitre concerne « La démographie et son impact socio-économique sur la vie de la commune ». Il relate l'évolution de la population en général et plus particulièrement les conséquences posées par la démographie galopante sur la vie socioéconomique de la commune.

CHAPITRE I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE NYARUSANGE

Notre pays, le Burundi était politiquement bien organisé depuis longtemps bien que les renseignements fournis par la tradition orale ne disent pas grand-chose sur toutes les premières organisations politiques de la période prédynastique.

Depuis la période coloniale à nos jours, le Burundi a connu et connaît encore plusieurs mutations politico-administratives qui ont abouti à sa forme actuelle; la subdivision du pays en provinces, en communes, en zones et en collines de recensement.

I. 1. La zone d'étude avant 1997

I. 1. 1. Le concept de «commune»

La définition du terme «commune» prête confusion du fait que ce terme peut désigner plusieurs sens alors qu'il serait spécifique au sens administratif.

Selon le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, le mot « commune » est d'origine latine «communia, de communis=comugne » et a plusieurs sens.

Premièrement, il désigne «*l'ancienne ville affranchie du joug féodal, et que les bourgeois administraient eux-mêmes; corps des bourgeois (la bourgeoisie*). » Deuxièmement, vers les années 1793, il désigne «*la plus petite subdivision administrative du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal (municipalité)*».

Historiquement, ce mot désigne encore en 1789, «*la municipalité de Paris qui devint Gouvernement révolutionnaire et en 1871, il désigne le gouvernement révolutionnaire de Paris (communard.)*»[2]

Toutes ces définitions relèvent de la réalité européenne et se consacrent sur le milieu urbain car ce terme désigne encore « *La petite division administrative de France, dirigée par un maire*»[3]. Mais la deuxième définition semble être appréciée puisqu'elle insiste sur la subdivision administrative du territoire et sur l'organisation administrative et institutionnelle tandis que la dernière relate l'histoire de cette commune urbaine de Paris basée sur la révolution française de 1789.

Il y a la divergence entre toutes ces définitions dégagées par les dictionnaires autour de ce concept. Quant au dictionnaire étymologique de la langue française, le terme «commune » est utilisé au sens de «*réunion des gens ayant une vie commune* »[4]. L'analyse de cette définition nous montre qu'elle insiste sur un groupe d'individus et leur manière de vivre.

[2] ROBERT Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Le petit Robert*, Paris, 1975, p.310.

[3] Dictionnaire HACHETTE. Encyclopédique de poche. 50000 mots, 10000 noms propres, Hachette Education. P.111

[4] O. BLOCH et W. Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presses universitaires de France, 2eme édition, 1996, p.145.

Selon NGENDAKUMANA Déogratias, «*La commune n'est pas seulement une division administrative mais encore une collectivité locale proprement dite, dotée régulièrement de la personnalité morale ou personnalité civile.*»[5]

En dégageant cette définition, l'auteur s'est basé sur la manière dont la commune assume ses droits et obligations du fait qu'elle dispose son patrimoine propre et moyen financiers pour exécuter ses projets et elle peut agir en justice. Il insiste également sur la subdivision territoriale de cette entité pour la limiter spatialement.

La commune est, d'après le recueil des textes sur la décentralisation au Burundi, «*Une collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie organique et financière. Elle est créé par une loi organique qui en fixe la dénomination, le chef- lieu et les limites.*»[6]

Cette précédente définition du concept « commune » est très importante dans notre travail de recherche car elle répond à la politique actuelle de l'Etat de décentralisation, c'est-à-dire une politique de transfert des attributions de l'Etat vers de collectivités territoriales des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière.

Cependant, cette définition a été maintenue lors de la mise en place d'une loi communale: loi n° 1/33 du 28 novembre 2014 portant révision de la loi n° 1/02 du 25 janvier 2010 portant organisation de l'administration communale.

I. 1. 2. La commune NYARUSANGE avant 1997

L'appellation actuelle de commune est le résultat de différentes organisations territoriales qu'a connues le Burundi. Depuis la période coloniale, le territoire du Burundi fut organisé autrement qu'auparavant. Le Burundi était organisé en territoires et ces derniers étaient eux aussi subdivisés en d'autres entités.

Selon Joseph GAHAMA, «*La résidence de l'Urundi fut divisée en 9 territoires: Gitega, Bujumbura, Bubanza, Bururi, Muramvya, Muyinga, Ngozi, Ruyigi et Rutana. Ces territoires étaient dirigés par des administrateurs territoriaux secondés par des agents coloniaux. Les territoires étaient divisés en chefferies ayant chacune à sa tête un chef. Celui-ci était nommé par le Mwami conformément à la coutume.*»[7]

De cette citation, nous en déduisons que la résidence de l'Urundi était divisée en territoires, les territoires en chefferies et ces dernières se subdivisent en sous-chefferies ayant chacune à sa tête un sous-chef.

A l'instar du territoire de Kitega en 1957 dans lequel se situe notre zone d'étude, le même auteur nous montre sa subdivision particulière. Il comprenait six chefferies à savoir Bweru, Kirimiro,

[5] D. NGENDAKUMANA, *La commune et le développement socio-économique du Burundi,* U.B., FSEA, mémoire, Bujumbura, 1978, p.15.

[6] République du Burundi. Ministère de l'intérieur et du développement communal, *Recueil des textes sur la décentralisation au Burundi*, Nations-Unies, Bujumbura, août 2008, chap. I, Art. 1er. p. 28

[7] J. GAHAMA, *L'organisation territoriale du Burundi.* Cours de 1ère Licence au Département d'Histoire, U.B., FLSH, Bujumbura, 1991, p.35.

Gihinga, Bweyerezi, Muramba et Runyinya. Pendant cette période, Nyarusange était la sous-chefferie faisant partie de la chefferie Muramba qui comprenait au total 14 sous-chefferies (Nyarubenga, Nyarusange, Shurwe, Buhura, Kirwa, Gishubi, Kinyonzo, Nyabitanga, Remera, Rurimbi, Ndago, Kibagara, Nyangwa, Ndava)[8].

Nyarusange est devenue une commune à la fin de l'année 1959 lors d'une nouvelle organisation des territoires, chefferies et sous-chefferies existants. C'est par le décret intérimaire du 25 décembre 1959 organisant les communes provisoires que l'appellation «commune Nyarusange» remplaçant une autre «sous-chefferie Nyarusange» vit le jour. Les 525 sous-chefferies existantes furent remplacées par 181 communes provisoires selon l'ordonnance législative n° 221/255 du 27 septembre 1960. Cette ordonnance a succédé une autre, n° 221/253 du 26 septembre 1960 organisant les provinces.

«Par ordonnance législative n° 221 253 du 26 septembre 1960, les chefferies furent supprimées et remplacées par les provinces. Celles-ci étaient au nombre de 18: Usumbura, Bubanza, Mwisale, Cibitoke, Ngozi, Kayanza, Muyinga, Kirundo, Gitega, Karuzi, Bukirasazi, Ruyigi, Cankuzo, Rutana, Muramvya, Mwaro, Bururi et Makamba. La province était administrée par un administrateur de province, un administrateur de province adjoint et un secrétaire de province [...] La commune était administrée par un chef de la commune (le Bourgmestre) assisté d'un conseil communal. Celui-ci était composé de membres élus au suffrage universel direct à raison d'un par tranche de 150 contribuables.»[9]

Cependant, plusieurs organisations autour des provinces et communes se sont manifestées. Vers la fin de la tutelle belge, le pays fut organisé en 9 territoires et 18 provinces à la tête desquelles se trouvent des administrateurs de provinces. Mais à l'indépendance, ces provinces devinrent des arrondissements alors que les territoires se transformaient en provinces. Nyarusange était de 1960 à 1965 une commune de la province de BUKIRASAZI.

C'est en 1982 que les 18 arrondissements existants furent supprimés mais un grand nombre d'entre eux furent érigés en provinces à l'exception de Bukirasazi, Mwaro, Mwisare. Néanmoins, en septembre 1965, la commune NYARUSANGE perd son statut de commune autonome et devint une simple zone. C'est la conséquence de l'arrêté-loi n° 001/767 du septembre 1965 qui réorganisa définitivement les communes du Burundi en les réduisant considérablement car leur nombre passa de 181 à 78 comme nous le dit Gaspard NKESHIMANA:

«Ainsi, plusieurs anciennes communes de Kitega devinrent des zones. Nyarusange sera assimilée à la commune NYABIRABA. De là, Nyarusange venait de perdre son statut de commune pour exister comme une simple zone. Les chefs de zone qui se sont succédé à la direction de cette entité administrative sont: NDEKEKUBANZA Cyrille, BURAKUZE Simon, NGAYAHANDI Barnabé, RUTUKU Cyprien, NGENGE Daniel, GASHARI Pierre, NYAMBUZA Pierre, NTIHARIRIZWA Côme, SAHINGUVU Fabien.»[10]

[8] J. Gahama, *op.cit*, p.38.

[9] *Ibid., p.57.*

[10] Gaspard NKESHIMANA, *Evolution socio-économique d'une entité administrative décentralisée: cas de la commune Nyarusange de 1960 à nos jours*, U.B., Mémoire, Bujumbura., 2011, p.17

Non seulement la commune Nyarusange qui devint la zone en perdant son statut de commune mais d'autres communes du pays suivirent aussi le même mouvement. Nyarusange restera très longtemps une zone de la commune GISHUBI.

D'après Jacques KAYANGE: «*Lors du découpage administratif de1982, la zone Nyarusange resta attachée à la commune Gishubi bien que sa population avait longtemps réclamé qu'on lui dote d'une commune évoquant la longue distance à parcourir pour arriver au chef-lieu de la commune. Ce n'est que vers la fin de l'année 1997 que la voix de la population de la zone NYARUSANGE fut entendue. Il faut noter que la création de la commune Nyarusange répondait à d'autres objectifs entre autre la sécurité.*»[11]

Ce n'est qu'à la fin de l'année 1997, après la réclamation par la population de NYARUSANGE avançant la raison de longue distance à parcourir à pied pour arriver au chef-lieu de la commune Gishubi que l'Etat a répondu à toutes ces réclamations via le décret-loi n° 15 du 12 novembre 1997.

C'est grâce à ce décret-loi portant création et délimitation de certaines communes de Gitega et de Bujumbura que la zone NYARUSANGE fut érigée en commune autonome. Certaines collines de la commune Gishubi sont amputées pour former l'actuelle commune NYARUSANGE.

I. 1. 3. Un défi de la nouvelle administration

Il s'agit de la question liée à l'implantation du chef-lieu de la commune NYARUSANGE. Un conflit oppose la commune NYARUSANGE à la paroisse NYARUSANGE au sujet de la propriété foncière. Erigée en commune autonome en 1997, elle constituait anciennement une des zones de la commune de GISHUBI en province de Gitega, une province au centre du pays.

Un des défis majeurs de la nouvelle administration communale est la construction des locaux de la commune et d'un collège communal. Elle se heurte à l'opposition de la paroisse NYARUSANGE qui prétend être propriétaire du site sur lequel devraient être construits ces locaux à usage public. Cette affaire est arrivée aux échelons supérieurs. «*Elle était,* comme nous le raconte MBESHIMINWE F., *entre les mains du gouverneur de Gitega de cette époque.*»[12]

Ce problème autour du chef-lieu de la commune a longuement retenu l'attention des ressortissants de la commune. Ils ont rappelé à l'administrateur que les pouvoirs publics ont le droit d'exproprier un particulier ou des institutions privées pour raison d'utilité publique contre dédommagement. Malheureusement, nous avons manqué, dans notre recherche, des procès-verbaux témoignant les plaintes entre ces deux parties antagonistes à cause de la crise sociopolitique qu'a connue le pays et qui a provoqué l'incendie par les rebelles des infrastructures communales en général et les archives en particulier.

Finalement, les bâtiments du chef-lieu de la commune furent construits sur la colline KABIMBA en bas de la paroisse. Jusqu'à l'heure actuelle, le bureau du chef-lieu de cette commune se trouve sur la colline KABIMBA, sous-colline Nyarusange; d'où le nom de commune Nyarusange et non commune KABIMBA.

[11] Jacques K., *La commune GISHUBI dans ses mutations administratives, économiques et sociales: 1960-1993,* Bujumbura, U.B., Mémoire, mars 2007, p. 12

[12] MBESHIMINWE Fabien, planton à la commune NYARUSANGE, entretien du 27/11/2015 à NYARUSANGE.

I. 2. La commune Nyarusange de 1997 à 2014

Carte 1: Carte politique de la commune Nyarusange



Source: Réalisation de l'auteur à l'aide du logiciel ArcGIS et du fond de la carte administrative du Burundi

I. 2. 1. Situation géographique

Avec une superficie de 96,36km^2, la commune Nyarusange est l'une des 11 communes de la province de Gitega. Elle est limitée au nord par les communes Gitega et Nyabihanga (de la province Mwaro), au sud par la commune Ryansoro (province Gitega), à l'Est par la commune de Gishubi et Makebuko (province Gitega) et à l'Ouest par les communes Bisoro et Kayokwe, toutes les deux de la province Mwaro. Elle est située dans la région naturelle du Kirimiro.

I. 2. 2. Caractéristiques physiques

La commune NYARUSANGE est dominée par un climat tropical tempéré caractéristique de la région naturelle du KIRIMIRO. Sa pluviométrie moyenne varie entre 1200 et 1250mm avec une altitude comprise entre 1500 et 2000m.

Deux principales rivières à savoir RUVYIRONZA et WAGA irriguent cette commune. Ces rivières reçoivent d'autres affluents dont les plus importants sont INABATI et INAJAGA. Les eaux de ce dernier vont servir aussi, pendant la période de récolte, dans le lavage du café de l'usine NKONDO.

Dans les conditions normales, la saison sèche est de 3 à 4 mois (de juin à septembre). D'une manière générale, le climat est doux avec des précipitations régulières et abondantes. La température moyenne annuelle est de 19°C. Par contre, l'amplitude diurne reste toujours élevée.

De façon générale, les températures ne connaissent pas de variations importantes au cours de l'année. La situation climatique concernant la température et la pluviométrie est décrite en prenant Gitega aérodrome comme station de référence. Pour la commune NYARUSANGE, notre zone d'étude, les données climatiques montrent par exemple que la température moyenne pour la période de 1986 à 2012 est de 19,3°C.

Du point de vue de température moyenne interannuelle de 1986 à 2012, l'écart de la température annuelle par rapport à la température moyenne interannuelle est positif depuis 1999 et sa variation peut atteindre 1°C. Ceci semble être en accord avec les résultats des études antérieures sur le climat réalisées en 2000 et qui projetaient une augmentation de la température.

En ce qui concerne la pluviométrie, les données montrent une grande variabilité interannuelle avec des écarts importants par rapport à la moyenne interannuelle pouvant atteindre 30%, ce qui traduit la fréquence des années à déficit pluviométrique marquées par des pluies abondantes et agressives. Elles ne permettent pas de dégager une tendance nette pour cette citation de Gitega aérodrome tandis que la tendance à l'augmentation est nette.[13]

La végétation existante en commune de NYARUSANGE est constituée en grande partie par des boisements publics ou privés, des herbes et des plantes. Cette végétation est conditionnée par les saisons. Pendant la saison de pluies, les collines sont couvertes par de végétation verdoyante constituée par des plantes et d'autres boisements divers. Pendant la saison sèche, certaines herbes deviennent sèches à cause du soleil accablant.

[13] République du Burundi. Ministère de l'intérieur, Province de Gitega, Commune NYARUSANGE, *Plan communal de développement communautaire*, novembre 2013, p. 11.

Elle est également entravée par les prélèvements de bois (de chauffage, ou de matériaux de construction), les feux de brousse répétitifs et les défrichements pour étendre les champs de culture.

Quant au sol, on y rencontre des sols limoneux (ikivuvu), des sols argileux (ibumba) surtout dans les régions maraîchères, des sols sableux (umusenyi) et des sols caillouteux.ces derniers se rencontrent généralement sur les sommets des collines.

I. 3. Structure administrative de la commune NYARUSANGE

I. 3.1. Subdivision administrative

La commune de NYARUSANGE est subdivisée en 3 zones en l'occurrence la zone BUKORO, MURAMBI et NYARUSANGE à la tête desquelles se trouve un chef de zone pour chacune d'elle. Ces zones sont, elles aussi, subdivisées en collines de recensement et ces derniers sont au nombre de 17 comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Découpage administratif de la commune Nyarusange

Zones	**Collines de recensement**
BUKORO	Bihomvora, Bikingi, Bukoro, Jurwe, Masare et Muhororo
MURAMBI	Gahembe, Gatwaro, Gitaramuka et Murambi
NYARUSANGE	Biziya, Gasenyi, Kabimba, Kigara,Muzima, Nyarubenga et Tye

Source: Administration communale, juillet 2015.

La zone BUKORO est composée de 6 collines de recensement; la zone MURAMBI de 4 et la zone NYARUSANGE de 7 à la tête desquelles se trouve un chef de colline.

I. 3.2. Situation du personnel de la commune de NYARUSANGE

Le personnel de la commune de NYARUSANGE est compose de 14 personnes œuvrant directement dans cette commune. A côte de ce personnel de la commune, il faut ajouter le personnel technique qui est constitué des cadres et agents œuvrant dans les services déconcentrés de l'Etat comme les services de l'agriculture, de l'élevage, de l'enseignement, de la santé, de la justice, etc.

Cependant ces cadres et agents sont mis à la disposition de la commune par leurs ministères de tutelle pour encadrer la population. Il s'agit notamment de l'agronome communal, du vétérinaire communal, des directeurs des écoles primaires et secondaires, du corps enseignant, du personnel soignant, et du technicien pour la Promotion de la Santé (TPS) ainsi que des cadres et agents de la justice et des corps de police.

La commune NYARUSANGE a un personnel insuffisant: manque du caissier(ère), Dactylographe, ce qui entraîne la lenteur des activités dactylographiques. Elle se heurte aussi au manque du chauffeur.

Le niveau de formation de ces cadres et agents communaux n'est pas tout à fait élevé car le seul administrateur communal a un niveau universitaire alors que le développement socio-économique de la population rurale dépend de la compétence des autorités communales en particulier et de la population entière en général.

A ce propos, NGENDAKUMANA Déogratias nous montre l'importance du niveau de formation des autorités communales pour le développement économique:

« *La formation et l'information des agents communaux sont deux conditions sans lesquelles aucune réforme d'ordre économique et social ne peut être opérée.* »[14]

I. 3. 3. Etat des infrastructures du bureau communal

Le bloc administratif du bureau communal dispose de huit bureaux dont certains sont occupés par d'autres services comme la Régie Nationale des Postes (RNP), la Commission Electorale Communale Indépendante (CECI) et le poste de Police Nationale du Burundi (PNB). Cela est dû au manque de bureaux car les locaux communaux sont très insuffisants. L'état de ces infrastructures du bureau communal est assez bon; le reste des bureaux est occupé par la commune. Ici, nous insistons sur le bureau de l'administrateur communal, celui du secrétaire communal, du comptable communal et celui du conseiller technique chargé du développement qui, auparavant, servait de bureau de l'animateur du Service d'Aide Juridique Intercommunal (SAJI) dans les années antérieures.

I. 3. 4. Les moyens matériels du bureau communal

Les infrastructures du bureau communal disposent d'un équipement simple. On y rencontre généralement des tables de bureau, des chaises et des armoires ainsi que les étagères sur lesquels on dépose et/ou on conserve les documents administratifs et autres archives. On y rencontre également des machines mécaniques servant à l'écriture des documents administratifs. Elles sont au nombre de trois: l'une utilisée par le secrétaire communal et les deux autres qui restent sont utilisées par les agents de l'état-civil. D'après NDOREREKUMANA, la commune dispose des ordinateurs mais qui ne sont pas fonctionnels: « *Nous disposons de trois ordinateurs mais faute de l'électricité, ils sont tous conservés. L'énergie solaire que nous utilisons ici ne peut les alimenter. Cette électricité nous fait défaut car certains intellectuels refusent de s'installer dans de notre commune pour ce motif* »[15].

I. 3. 5. Organisation institutionnelle

Conformément à la loi communale n°1/33 du 28 novembre 2014 portant révision de la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant organisation de l'administration communale, la commune est administrée par un conseil communal et l'administrateur communal tandis que la colline est administrée par un conseil de colline composé de 5 membres élus au suffrage universel direct dont un chef de colline. De ces 5 membres élus, c'est le conseiller qui a obtenu le grand nombre de voix qui devient le chef de colline.

[14]NGENDAKUMANA Déogratias, *La commune et le développement socioéconomique du Burundi*, UB, FSEA, mémoire, Bujumbura, oct. 1978, p.121

[15]NDOREREKUMANA Juvénal, conseiller technique de la commune NYARUSANGE, entretien du 26/08/2015 à NYARUSANGE

La zone est quant à elle administrée par un chef de zone nommé par le gouverneur de province sur proposition de l'administrateur communal après approbation du conseil communal. Il est choisi parmi ces citoyens natifs ou résident s de la zone. S'il s'agit d'un citoyen résident, il doit avoir résidé pendant au moins trois ans dans la zone car les attributions exercées par le chef de zone sont très importantes.

Selon l'article 60, il anime et coordonne les activités de développement initiées par la commune dans la zone ou sur les collines de sa zone; il assiste les services compétents dans la gestion des questions de l'état-civil dans la zone; transmet à la population de la zone tout message, toute communication utile à la demande des autorités communales ; transmet à ces dernières les desiderata et les préoccupations de la population habitant sa circonscription et il assure enfin toute mission ou tâche lui déléguée par l'administrateur communal. Il représente ce dernier dans sa zone. Les membres du conseil communal sont élus au suffrage universel direct dans les conditions prévues par la loi électorale et le nombre de ces membres ou conseillers communaux est fixé par cette loi communale.

A titre d'exemple, le conseil communal de la commune NYARUSANGE est composé de 25 membres en 2005 alors que cet effectif a été réduit jusqu' à 15 membres en 2010.

Les séances du conseil communal se tiennent malgré l'effectif incomplet de ces membres mais ceci est possible si, au moins, deux tiers des membres assistent physiquement à la séance et uniquement sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Pour la commune NYARUSANGE, trois des quinze membres du conseil communal ne se présentent jamais aux sessions dudit organe depuis que les partis de l'opposition se sont retirés des élections de 2010.

Pourtant, la qualité et la quantité suffisantes de ces conseillers communaux sont très nécessaires tenant compte de leurs rôles comme le stipule la même loi:

« *Le conseil communal donne son avis sur toutes les affaires qui présentent un intérêt local au plan administratif, économique, social et culturel, toutes les fois que cet avis est légalement requis, notamment sur tout document d'urbanisme et du plan de lotissement élaboré par l'Etat.*»[16]

L'administrateur communal assure le secrétariat dudit conseil et patronne la gestion des affaires de la commune au quotidien. Il est le représentant légal de la commune et de la population de son ressort. Dans sa commune, il représente l'Etat et il est chargé de l'application des lois et règlements.

Il est épaulé dans ses fonctions par deux conseillers à savoir:

Un conseiller technique chargé des questions administratives et sociales

Un conseiller technique chargé des questions économiques et du développement.

Les autres services fonctionnels dans la commune sont entre autres le secrétariat communal chargé de conservation et de la tenue de tous les dossiers, de la réception et de la récupération du courrier, de

[16] Loi n°1/33 du 28 novembre 2014 portant révision de la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant organisation de l'administration communale. Chap.1er, section 1, art.14

la rédaction des rapports et procès-verbaux des délibérations du conseil communal et la conservation des décisions prises par cet organe.

Vient ensuite la comptabilité chargée de la perception et de la comptabilité des recettes de la commune. Celle-ci effectue aussi le paiement des dépenses autorisées et ordonnancées par l'administrateur communal. Ce service ne fonctionne normalement comme nous le dit NKURIKIYE Ferdinand, l'administrateur communal:
« *Nous avons un seul comptable et en son absence ou s'il tombe malade, son bureau est toujours fermé et ce service ne fonctionne plus. Il nous faut au moins un(e)aide-comptable puis que nous avons également un manque d'un(e) caissier(ère).* »[17]Cela montre que la commune NYARUSANGE dispose d'un personnel insuffisant.

Enfin, un autre service fonctionnel c'est celui de l'état-civil. L'agent de l'état-civil est chargé de la tenue des registres des actes de l'état-civil, de la délivrance des cartes d'identité nationale et de toutes attestations relatives à l'identité et à l'état-civil des citoyens ressortissants ou établis dans la commune.

I. 3. 6. NYARUSANGE, une commune difficile à administrer

Avant sa création en 1997, la commune NYARUSANGE était une zone de la commune GISHUBI en province de Gitega. A partir du 12 novembre 1997, elle devient une collectivité territoriale décentralisée dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie organique et financière. A la tête de cette entité administrative décentralisée se trouve un chef, l'administrateur communal.

La façon dont elle a été administrée depuis 1997 jusqu' à l'heure actuelle est douteuse car plusieurs administrateurs se sont succédé à la tête de cette commune sur une courte période. Il s'agit de huit administrateurs et seule la moitié de ces derniers a pu achever leur mandat pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont le détournement des fonds de la commune et les malversations économiques : « *L'une de ces administrateurs n'a pas achevé son mandat car elle est accusée de détourner quelques millions de francs burundais et elle a été arrêtée à la frontière rwando-burundaise en train de fuir avec un véhicule communal*», dit l'un des plantons de la commune a préféré garder l'anonymat.

Tableau 2: La succession des administrateurs de la commune NYARUSANGE

Nom et prénom	Genre	Niveau de formation	période
CIZA Venant	M	A_2	1998
KAYOYA Nestor	M	A_3	1998-2003
NIVYABANDI Jacques	M	A_2	2003-2004
NKESHIMANA Emmanuel	M	A_2	2004-2005
RUSURIYE Adèle	F	A_1	2005-2009
MPAYINGEZA Gordien	M	D_6	2009-2010
MISIGARO Constance	F	D_6	2010-2011
NKURIKIYE Ferdinand	M	Lic.	2012 à nos jours

Source: Administration communale, 2016.

[17]NKURIKIYE Ferdinand, l'administrateur communal, entretien du 26/08/2015 à NYARUSANGE

I. 4. La situation juridico-politique

I. 4. 1. Le domaine de la justice

La commune NYARUSANGE dispose d'un tribunal de résidence (TR) qui a vu le jour le 08 septembre 2004 par l'ordonnance ministérielle n° 550/1333 selon l'article 1 du Code d'Organisation et de la Compétence Judiciaire (COCJ) tome II[18]. Avant la création du T.R. de NYARUSANGE, les justiciables intentent la juridiction au T.R. de GISHUBI. Le siège du T.R de NYARUSANGE se trouve au chef-lieu de la commune sur la colline KABIMBA en bas du bureau communal de NYARUSANGE.

Du point de vue infrastructures, le TR de NYARUSANGE possède un seul immeuble subdivisé en six bureaux dont un bureau du juge président, deux bureaux pour les juges, un bureau des greffiers, un petit stock de quelques matériels, une salle d'audience publique et un bureau prêté à la Direction Communale de l'Enseignement (DCE) avec un bureau servant de secrétariat.

Dans le domaine de la justice, le T.R. de NYARUSANGE tranche les litiges opposant les habitants de la commune ou des personnes portant leurs plaintes à cette juridiction. Implanté au chef-lieu de la commune, ce T.R permet à la population d'accéder facilement à la justice. Le personnel de ce tribunal est composé de 6 magistrats y compris le juge président, 2 greffiers non séparés selon leurs tâches (greffier titulaire et greffier caissier), 3 plantons du jour et 2 veilleurs de nuit.

Avec cet effectif du personnel, les affaires inscrites au mois de juillet 2015 sont au nombre de 6, ceux pris en délibéré sont au nombre de 5, ceux exécutés se chiffrent à 8 et ceux non exécutés se chiffrent à 20[19]; ce qui montre que les juges de ce tribunal s'acquittent bien de leur tâche ne fût-ce que formellement. Pour faciliter les affaires judiciaires et les descentes sur terrain en particulier, cette juridiction a reçu une moto pour le déplacement de la part du programme « GUTWARA NEZA.» Ainsi les descentes sur terrain s'effectuent facilement. Dans un seul mois de juillet 2015, quatorze descentes sur terrain ont été effectuées.

Ce moyen de déplacement est conçu comme la réponse des difficultés de ce secteur car au cours de l'année de 2008, ce tribunal a reçu et inscrit au total 180 affaires. 170 sont des affaires civiles et 2 sont des affaires pénales. Les affaires relevant du cadre pénal sont dues à des vols, viols, bagarres dans des bistrots, etc. Ces cas sont pris en charge avec l'aide de l'agent de la police judiciaire qui est aussi présent dans la commune.

Autrement dit, ce tribunal reçoit beaucoup d'affaires civiles que pénales. Durant la période considérée, aucune affaire n'a été biffée. Sur les 180 affaires reçues, 41 sont jugées, soit un taux de jugement de 22%. Sur les 41 affaires jugées, seulement 10 ont exécutées soit un taux d'exécution de 24%. Parmi les raisons évoquées qui causent la non-exécution des jugements rendus, on peut évoquer ce manque de moyens de déplacement ci-haut souligné. Cette situation entrainait un climat d'impasse chez les justiciables et des fois ils sont tentés de recourir à la corruption pour avoir gain de cause ce qui défavorise les pauvres et les vulnérables.

[18] SIMBARUHIJE Pierre Claver et IRANKUNDA Jean Paul, *Rapport de stage effectué au T.R. de NYARUSANGE du 2 juillet au 2 août 2013*, Bisoro, novembre 2013, p.2

[19] Rapport administratif de la commune NYARUSANGE du mois de juillet 2015

En plus des affaires portées au tribunal de résidence, en commune NYARUSANGE, une justice gracieuse est aussi rendue à travers la structure traditionnelle de notables communément appelés « Bashingantahe» qui est présente sur toutes les collines. Cette structure collabore actuellement bien avec les élus locaux dans la résolution pacifique des conflits et la promotion de la cohabitation pacifique.

I. 4. 2. Les structures parajudiciaires et communautaires

Les structures coutumières, les conseils de colline, les chefs de zone et l'administration communale jouent un rôle actif dans le règlement à l'amiable des conflits.

Les comités de développement, les présidents des associations et certains responsables administratifs à différents niveaux semblent jouir d'une certaine estime par rapport aux échelons supérieurs. Les relations entre les structures administratives et la population sont des fois altérées par un ciblage sur base de critères non objectifs des bénéficiaires d'aides d'urgence. Ainsi les leaders communautaires sont quelque fois accusées à tort ou à raison de partialité.

I. 4. 3. Situation des partis politiques en commune NYARUSANGE

La situation politique en commune NYARUSANGE est comme celle prévalant dans tout pays. En 2012, deux ans après les élections de 2010, les partis politiques reconnus par la loi et qui exercent leurs activités normalement sont au nombre de six: CNDD-FDD, FNL, MSD, SAHWANYA FRODEBU, MRC et UPRONA.

Lors des élections de 2015, la commune NYARUSANGE compte neuf partis politiques physiquement présents sur terrain dont les deux sont puissantes tenant compte des élections des conseillers communaux et des députés. Ces deux partis sont la CNDD-FDD et la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI qui ont pu avoir des voix leur permettant d'avoir les conseillers communaux en nombre considérable.

I. 5. Situation de la société civile

La commune NYARUSANGE comptait en 2015 deux cent quatre-vingt-quatre associations locales. A côté de ces associations locales, on rencontre également des organisations non-gouvernementales dont GIZ/ADLP. Celle-ci intervient dans le domaine de l'économie locale, lutte contre la pauvreté et la mobilisation des ressources et CARE INTERNATIONAL intervient dans le domaine de *l'empowerment* économique, sociale et politique des femmes des groupes de la solidarité dans le GEWEP (Gender Equality and Women Empowerment programs).

Les syndicats qu'on rencontre en commune NYARUSANGE sont les suivants: STEEB, CONAPES, SYNAPEP, SYMABU et SYNAPA.

I. 6. La situation sécuritaire

Pour ce qui relève de la sécurité, la commune dispose des forces de l'ordre et de sécurité. Ces derniers travaillent en collaboration avec l'administration communale pour que la sécurité soit bonne.

Les affaires relevant du cadre pénal dues, par exemple, à des vols, viols, bagarres dans des bistrots, etc., sont pris en charge avec l'aide des agents de la police judiciaire qui sont aussi présents dans la commune.

Pourtant la question sécuritaire ne concerne non seulement les forces de l'ordre et de sécurité ainsi que l'administration communale, elle est aussi la préoccupation de toute la population en général car elle est à la base de tout le développement économique. Selon MANIRAKIZA Juvénal, « *Le développement communal est aussi fonction de l'ordre et de la sécurité. Il fallait alors doter la commune d'éléments qui veillent sur l'ordre et la sécurité. Ces éléments étaient regroupés au sein de la police communale.* »[20]

Conclusion partielle

La commune NYARUSANGE est l'une des communes du pays récemment créée. Elle est dotée de son autonomie à la fin de 1997.Auparavant, elle était la zone de la commune GISHUBI en province de Gitega.

Depuis sa création en novembre 1997 jusqu' à en 2012, plusieurs administrateurs se sont succédés à la tête de cette commune où la plupart d'entre eux n'ont pas achevé leur mandat. Ils ont été accusés de la malversation économique et avaient un niveau de formation bas. Ce qui a été considéré comme l'entrave de son développement socio-économique et son instabilité politico-administrative.

Une autre forme d'instabilité est due à la crise sociopolitique qu'a connue le Burundi depuis 1993 et qui n'a pas épargné la commune NYARUSANGE. En avril 2001, les bâtiments du bureau communal ainsi que les autres infrastructures ont été incendiées par les rebelles. Les services qui s'y faisaient furent transférés en zone NYABIRABA, commune GISHUBI. Le problème majeur de ce transfert des services était la longue distance parcourue par la population quittant NYARUSANGE pour arriver à NYABIRABA: « *Nous qui habitons la colline Tye, nous faisons un long trajet qui dure plus de trois heures à pied pour arriver à NYABIRABA.*»[21]

Les enceintes du bureau communal ont été réhabilitées avec l'appui de l'ODAG et son inauguration a eu lieu en 2006, le 27 juillet.

Ces crises sociopolitiques qu'a connues notre pays n'ont pas touché non seulement les infrastructures communales mais aussi la situation économique du Burundi en général et de la commune NYARUSANGE en particulier. C'est ce que nous allons développer dans le deuxième chapitre.

[20] MANIRAKIZA Juvénal, *Monographie historique de la commune MPANDA de 1960 à 1993*, UB, FLSH, mémoire, Bujumbura, juillet 2000, p. 28.

[21] NTAKARUTIMANA Salvator, entretien du 26/08/2015 à NYARUSANGE

CHAP. II. LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE NYARUSANGE

Au Burundi, le secteur agricole constitue le moteur de l'économie nationale et devrait être le garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Cependant, la sécurité alimentaire reste compromise parce que la production agricole est faible.

L'économie de la commune NYARUSANGE comme d'ailleurs pour pas mal des communes du pays repose essentiellement sur une agriculture de subsistance caractérisée par une forte densité de la population agricole, un émiettement des exploitations où la population cultive sur de petits lopins de terre, très étroits avec une moyenne inférieure à 0,5ha par ménage suite à la forte pression démographique caractéristique de la commune et une très faible productivité aggravée par une production non diversifiée. Cette faible productivité agricole est complétée par celle de l'élevage.

Les autres secteurs de production comme le commerce et l'artisanat ne sont pas développés surtout que la commune accuse un manque criant d'infrastructures pouvant servir de tremplin du développement tel que les pistes et ponts, les ressources énergétiques, les marchés modernes, etc.

II. 1. LES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

En commune NYARUSANGE, plus de 95% des ménages vit essentiellement de l'agriculture. Cette agriculture est pratiquée selon les méthodes traditionnelles caractérisées par l'usage des outils aratoires rudimentaires comme la houe, la machette, la pelle, etc., et une main d'œuvre essentiellement familiale et à majorité féminine. On y rencontre les cultures vivrières, maraîchères, fruitières et les cultures de rente. Les cultures vivrières sont les plus importantes des autres types de cultures suivies par les cultures maraîchères tandis que le café et les plantes fruitières occupent une moindre place dans la production agricole de la commune.

Trois saisons culturales sont à distinguer:

La saison A qui va de septembre à février a comme culture principale le maïs qui est cultivé en association avec le haricot ou le petit pois. Toutefois, d'autres cultures sont aussi pratiquées pour conserver les semences sur pied. La saison B qui va de févier jusqu'au mois de juillet avec le haricot comme culture principale associé à la patate douce et au manioc. La saison C ou saison des marais va de mai à décembre. Les principales cultures rencontrées au cours de cette saison sont le maïs, le haricot, la patate douce et la pomme de terre.

II. 1. 1. Les cultures vivrières

Les principales cultures vivrières rencontrées en commune NYARUSANGE sont le maïs, le haricot, la patate douce, bananier, manioc et la pomme de terre. La culture du riz occupe une petite superficie et a un rendement moyen faible.

Le rendement des cultures vivrières dans notre zone d'étude varie selon les types de ces cultures et la superficie emblavée comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 3: La production des cultures vivrières en commune NYARUSANGE

Culture	Superficie emblavée	Production totale (T)	Rendement (T/Ha)	Place
Bananier	48278,6	175253,17	36,3	1ère
Haricot	1493,42	1792,104	1,2	6ème
Maïs	2419,69	2177,712	0,9	7ème
Manioc	340,77	2341,089	6,87	2ème
pomme de terre	255,36	817,152	3,2	4ème
Petit pois	57,52	46,016	0,8	8ème
patate douce	455,046	1292,3306	2,84	5ème
Riz	5,362	27,8824	5,2	3ème

Source: DPAE, Rapport annuel 2015

De ce tableau ci-haut, on en déduit que le bananier est cultivé sur une très grande surface et son rendement occupe une place considérable par rapport aux autres cultures vivrières. Le manioc occupe la 2ème place, le maïs emblave une grande superficie mais sa production est faible car il occupe l'avant dernière place tandis que la 3ème place est occupée par le riz et en dernier lieu vient le petit pois. D'une façon générale, le rendement des cultures vivrières est faible. Il est cultivé sur toute l'étendue de la commune et sa production occupe une place de choix car le bananier produit toute l'année bien que les fortes productions se manifestent durant le mois d'octobre.

La commune NYARUSANGE est la plus grande productrice des bananes si on la compare avec les autres communes de la province de Gitega. Elle occupe la 1ère place *ex quo* avec la commune Mutaho avec un rendement annuel de 36,3(T/Ha). Cette production de ces deux communes est suivie par celle de BUKIRASAZI (23,5T/Ha) et MAKEBUKO avec 21,75 T/Ha tandis que le rendement des autres communes est faible.

Tableau 4: Production de la culture du bananier par commune

Commune	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (T)	Rendement (T/Ha)
BUGENDANA	7035	49245	7
BUKIRASAZI	1212,52	28500,8	23,5
BURAZA	508,5	915,3	1,8
GIHETA	730	7300	10
GISHUBI*[22]	-	-	-
GITEGA	3035	18210	6
ITABA	3058,5	24162,15	7,9
MAKEBUKO	270	5875	21,75
MUTAHO	48278,6	1752513,17	36,3
NYARUSANGE	48278,6	1752513,17	36,3
RYANSORO	4567	27402	6

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE Gitega, 2015

[22] Les données de la commune GISHUBI ne sont pas mentionnées dans le rapport consulté.

Le haricot constitue également un aliment de base et est cultivé sur toute l'étendue de la commune. Cultivé sur une superficie de 1493,42 ha, sa production totale est de 1792,104T, ce qui implique un rendement de 1,2T/ha. Avec ce rendement, la commune NYARUSANGE occupe la 2ème place après la commune MUTAHO qui enregistre un rendement de 1,46T/ha alors que la commune BUKIRASAZI vient en dernier lieu avec 0,51T/ha. Le haricot est la plus importante culture vivrière du KIRIMIRO, une région naturelle dans laquelle se situe notre zone d'étude:

« *Cette culture connaissait une très grande extension et probablement une très grande productivité dans le KIRIMIRO. Le haricot était cultivé 2 fois l'an: le 1er semis en octobre pour être récolté en janvier et le 2ème semis en mars dont la récolte se fait en juillet.*»[23]

Quant à la culture du maïs, elle se fait sur toute l'étendue de la commune et s'associe sans problème avec presque toutes les autres plantes: haricot, manioc, petit pois, etc. Il est consommé sous forme d'épis grillé, de pate, la bouillie (sa farine); on peut même cuire les graines et les consommées à la place d'haricot ou mélanger les deux à la fois. La farine de maïs est utilisée dans la fabrication de la liqueur appelée « Kanyanga » et dans la fabrication de la bière du sorgho appelée « Impeke».

Du point de vue production, la commune NYARUSANGE vient en 7ème position avec un rendement de 0,9T/Ha. Ce rendement est égal à celui de la commune GISHUBI bien que cette dernière se place avant notre zone d'étude grâce à la petite superficie emblavée par cette culture. Cela explique que le sol de GISHUBI est très fertile. Mais il occupe également la 7ème place par rapport aux autres cultures vivrières de la commune. La première place est occupée par la commune ITABA avec une production annuelle de 1356,112 tonnes alors que la commune RYANSORO vient en dernier lieu avec seulement 2386,250 tonnes.

Le manioc: de part ses productions et sa consommation, le manioc constitue la 2ème culture vivrière importante de la commune après le bananier. Le manioc amer se consomme sous forme de tubercule cuite ou de la farine pétrie appelée « ubugari.» Mais la farine de manioc n'est pas consommée seule.

La population de la commune NYARUSANGE sait comment traiter cette variété amère pour être bien consommée sans aucun risque d'être empoisonné par l'acide prussique car lors de son introduction au Burundi, pendant la période coloniale, la population ne voyait l'importance de cette culture. Néanmoins, la culture du manioc est d'une importance considérable dans l'alimentation de la population du fait que toutes les parties du manioc sont très utiles: les feuilles du manioc (isombe) sont consommées et constituent des légumes très appréciées et riches en protéines; les tiges servent des boutures ainsi que de bois de chauffage. Les tubercules sont conservables en attendant la période de culture et résistent à la sécheresse comme le note J. Gahama:

« *Le choix de la culture à imposer porta sur le manioc qui était qualifié de sorte de« grenier en terre» par le docteur Mottoule et dont les tubercules pouvaient être récoltées au fur et à mesure des besoins* »[24].

[23] NGENDAKURIYO Richard, *Les archives nationales et l'écriture de l'histoire du Burundi: évolution agricole en territoire de Kitega (1920-1960)*, Bujumbura, U.B., Mémoire, FLSH, 2004. p.27.

[24] GAHAMA J., *Le Burundi sous l'administration belge, la période du mandat (1919-1939)*, Paris, Karthala, 2ème éd., 2001, p.177.

Le manioc est souvent planté en association avec d'autres cultures comme le haricot, le maïs, l'arachide, etc. Cette culture a été fortement attaquée par une maladie des plantes dénommée « cassava mosaic disease (CMD)» ou « mosaïque du manioc », une maladie virale qui attaque les feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse. Actuellement, cette maladie tend un peu à disparaitre.

La commune NYARUSANGE vient en 8ème position avec un rendement de 6,87T/ha. Le manioc occupe la 2ème position par rapport aux autres principales cultures vivrières de la commune.

Tableau 5: Production de la culture du manioc par commune

Commune	Superficie emblavée (ha)	Production totale	Rendement(t/ha)	place
BUGENDANA	5595	33570	6	9ème
BUKIRASAZI	110	1320	12	3ème
BURAZA	209,13	167,304	0,8	6ème
GIHETA	1220	18300	15	1ère
GISHUBI	276	2235,6	8,1	5ème
GITEGA	200	1000	5	10ème
ITABA	219,5	1734,05	7,9	7ème
MAKEBUKO	171,5	2159,185	12,59	2ème
MUTAHO	3124,1	33818,81	10,8	4ème
NYARUSANGE	340,77	2341,089	6,87	8ème
RYANSORO	109	545	5	11ème

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE Gitega, 2015

La patate douce: Il s'agit d'une culture pratiquée sur toutes les collines et qui est peu exigeante au point de vue du climat, du sol et de l'entretien. Elle est appréciée par les agriculteurs pour la facilité de sa culture et la durée relativement courte de son cycle végétatif.

Concernant sa consommation, les patates douces sont bouillies avec le haricot cuites sous la cendre et même grignotées crues. Cette culture occupe la 5ème place avec un rendement de 2,84T/Ha par rapport aux autres cultures vivrières de la commune et vient en 9ème position par rapport aux autres communes de la province Gitega comme le montre le tableau suivant.

Tableau 6: production de la culture des patates douces par commune

Commune	Superficie emblavée (ha)	Production totale	Rendement(t/ha)	place
BUGENDANA	7300	36500	5	5ème
BUKIRASAZI	180,15	1441,2	7,99	2ème
BURAZA	288,7	259,83	0,9	10ème
GIHETA	25	150	6	4ème
GISHUBI	564,33	3668,145	6,5	3ème
GITEGA	164,5	658	4	7ème
ITABA	417	1615,875	3,8	8ème
MAKEBUKO	737,8	2995,68	4,06	6ème
MUTAHO	2775	30525	11	1ère
NYARUSANGE	455,046	1292,3304	2,84	9ème
RYANSORO	-	-	-	-

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE Gitega, 2015

La pomme de terre: Cette culture se rencontre en commune NYARUSANGE et est cultivée souvent en monoculture. Elle occupe la 4ème position par rapport aux autres cultures vivrières de la commune. Notre zone d'étude vient en 9ème avec un rendement de 3,2 tenant compte de la production des autres communes de la province de Gitega alors que MUTAHO vient en premier lieu avec 8,4T/Ha.

Tableau 7: Production de la culture des pommes de terre par commune

Commune	Superficie emblavée (ha)	Production totale	Rendement (t/ha)	place
BUGENDANA	1950	9750	5	7ème
BUKIRASAZI	131	152,2	1,16	10ème
BURAZA	615,7	554,13	0,9	11ème
GIHETA	25	150	6	4ème
GISHUBI	182,2	1475,82	8,1	2ème
GITEGA	144,5	867	6	5ème
ITABA	331,7	1990,2	6	6ème
MAKEBUKO	311,3	1304,34	4,19	8ème
MUTAHO	1292	10852,8	8,4	1ère
NYARUSANGE	255,36	817,152	3,2	9ème
RYANSORO	482	3374	7	3

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE, 2015

Le petit pois: Cette culture vient compléter les haricots mais sa production est faible. Il s'agit d'une légumineuse qui peut être consommée à la place d'haricot. Sa production moyenne est de 0,8t/ha, c'est-à-dire 46,016t sur une superficie emblavée de 57,52ha et occupe la 8ème place par rapport aux autres cultures vivrières de la commune.

Tableau 8: Production de la culture de petit pois par commune

Commune	Superficie (ha)	Production totale (T)	Rendement (t/ha)	Place
Bugendana	920	552	0,6	5ème
Bukirasazi	12	5	0,41	7ème
Buraza	429,15	300,405	0,7	3ème
Giheta	8	48	0,6	6ème
Gishubi	-	-	-	-
Gitega	16,5	6,6	0,4	8ème
Itaba	561	364,65	0,65	4ème
Makebuko	30,9	36,9	1,19	1ère
Mutaho	-	-	-	-
Nyarusange	57,52	46,016	0,8	2ème
Ryansoro	-	-	-	-

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE Gitega, 2015

Riz: Les essais de la riziculture en commune NYARUSANGE débute avec l'année 2014 et se pratique uniquement dans les plaines de la rivière RUVYIRONZA et WAGA. Puisqu'il s'agissait d'une nouvelle culture, sa production moyenne était faible. Elle était de 4t/ha en 2014 c'est à dire une production totale de 32t sur une surface de 8ha. Actuellement, on constate une évolution considérable car cette production moyenne passa de 4t/ha en 2014 à 5,2t/ha en 2015, c'est-à-dire une production totale de 27,8824t sur une surface de 5,362ha.

Sa comparaison du point de vue production par rapport à celle de la province est impossible du fait qu'il y a des communes de la province Gitega ne pratiquant pas cette culture.

Les cultures vivrières jouent un rôle important dans l'alimentation de la population car elles sont à la base des autres cultures. Si la récolte de ces cultures est mauvaise, c'est la source de la famine car les autres cultures viennent compléter ces dernières.

A ce propos, Ph. LEURQUIN dit:« *Les haricots seuls fournissent plus de la moitié des protéines. Les haricots, les patates douces, manioc et sorgho représentent ensemble environ 8/10 des protéines, environ les ¾ des graisses, plus de 8/10 des glucides. L'échec de la récolte des haricots, ou une maladie des patates douces explique les risques de disette.*»[25]

Voici le tableau synthétisant le rendement (t/ha) de toutes les cultures vivrières par commune:

[25]Ph. LEURQUIN, *Economie de subsistance et alimentation au Ruanda-Urundi. Quelques cas concrets*, extrait de Zaïre-n°1, 1958, p. 16.

Tableau 9: Rendement de toutes les cultures vivrières par commune

Commune	banane	haricot	maïs	manioc	Patate douce	Pomme de terre	Petit pois	riz
Bugendana	7	0,8	1	6	5	5	0,6	4
Bukirasazi	23,5	0,51	1,49	12	7,99	1,16	0,41	2
Buraza	1,8	0,8	0,6	0,8	0,9	0,9	0,7	-
Giheta	10	0,8	0,7	15	6	6	0,6	0,9
Gishubi	-	0,6	0,9	8,1	6,5	8,1	-	-
Gitega	6	0,8	0,8	5	4	6	0,4	-
Itaba	7,9	0,9	1,675	7,9	3,8	6	0,65	2,3
Makebuko	21,75	0,612	1,43	12,59	4,06	4,19	1,19	1,2
Mutaho	36,3	1,46	1,3	10,8	11	8,4	-	3,7
Nyarusange	36,3	1,2	0,9	6,87	2,84	3,2	0,8	5,2
Ryansoro	6	0,618	0,479	5	-	7	-	-

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la DPAE Gitega, 2015

Du point de vue rendement, les communes Nyarusange et Ryansoro occupent la première place pour la production des bananes. La commune Nyarusange occupe la 2ème pour les haricots, la 6ème place pour le maïs, 8ème position pour le manioc, la 9ème position pour les patates douces, la 9ème position pour les pommes de terre, la 8ème place pour les petits pois et la 1ère position pour la production du riz.

II.1. 2. Les cultures maraîchères

Les cultures maraîchères rencontrées en commune NYARUSANGE sont les amarantes, choux blancs, épinards, oignons rouges, poireaux, tomates, aubergines, etc.

Tenant compte des rendements de ces cultures maraîchères, la production n'est pas très bonne du fait de la faible fertilité du sol à laquelle s'ajoute la faible et/ou non utilisation d'amendements organiques et minéraux pour ces cultures lesquelles sont généralement pratiquées sous forme de jardinage. Les paysans de cette commune ne sont pas très intéressés par ces cultures. Leur importance n'est plus à démontrer, tant au niveau nutritionnel qu'au niveau des revenus qu'elles pourraient apporter aux familles. Quant à la production des tomates et aubergines, nous avons manqué les données y relatives.

Tableau 10: La production des cultures maraîchères en commune NYARUSANGE

Culture	Superficie emblavée (ha)	Production totale (t)	Rendement (t/ha)
Amarantes	26,67	45,339	1,7
Choux blancs	59,441	160,49	2,7
Epinards	5,24	94,32	18
Oignons rouges	9,12	33,744	3,7
Poireaux	2,18	6,104	2,8

Source: DPAE, Rapport annuel, 2015

II.1. 3. Les cultures fruitières

La culture fruitière n'est pas développée en commune NYARUSANGE. On y rencontre quelques orangers, citronniers, avocatiers, manguiers, ananas, etc.

Parmi toutes ces plantes fruitières, l'avocatier occupe une place privilégiée dans toute la commune. Chaque ménage dispose au moins un arbre avocatier, mais on n'y rencontre pas des jardins réservés aux plantes fruitières. Cela est dû à la non connaissance de l'importance des fruits dans l'alimentation équilibrée de la population. Les fruits peuvent être pris comme apéritif ou dessert.

Le manque d'une alimentation bien équilibrée conduit à l'insécurité alimentaire, ce qui est plus fréquent dans notre pays en général et dans la commune NYARUSANGE en particulier comme l'éclaircit bien les écrits du PPIA en nous montrant les causes de la malnutrition:

« *La malnutrition sévit dans la province Gitega à cause de la pauvreté et des habitudes alimentaires de la majorité de sa population. L'alimentation de base est composée principalement d'aliment à prédominance glucidique notamment les féculents dont en ordre d'importance: le manioc, la banane, la patate douce et parfois la pomme de terre. Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année. Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot. Par manque d'huile, les lipides font défaut dans la consommation alimentaire journalière.*» [26]

II.1.4. Les cultures de rente

La seule culture industrielle rencontrée en commune NYARUSANGE est le caféier. On distingue donc deux sortes de caféiers: le café arabica et robusta. Le café robusta est favorable dans les basses terres de l'IMBO tandis que le café arabica est favorable dans les régions à température et à précipitation modérées entre 1300 et 1900m d'altitude.

La commune NYARUSANGE, faisant partie de la région naturelle du KIRIMIRO, remplit toutes ces conditions climatiques qui conviennent pour que ce type du café arabica s'y adapte normalement. Néanmoins, la production du café n'est pas tout à fait bonne.

II.1.4. 1. Situation des pépinières et plants des cultures de rente

Les caféiers sont traités en pépinières avant de les distribuer aux agriculteurs. On sème les graines et si ces dernières poussent, on les empaquette dans des sachets et deviennent des plants qui seront redistribués à ceux qui veulent pratiquer cette culture de rente.

La commune dispose de 4 sites seulement englobant une superficie de 4,56ha et sur toute cette superficie, les plants de culture produisant de 20340 et on avait diffusé 20270 plants en 2014.

[26] République du Burundi. Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Direction provinciale de Gitega: *Plan provincial d'Investissement agricole de Gitega (2013-2017)*, Gitega, avril 2013.p.16

II.1. 4. 2. Le Café, une plante en voie de disparition ?

Le café est une culture qui date de la période coloniale dans notre pays. « *Le café fut introduit au Burundi à la fin du XIX siècle par les missionnaires [...] Les Allemands commençaient à peine sa culture, autour d'USUMBURA et de Gitega, quand éclata la 1ère Guerre mondiale. A l'issue de laquelle ils furent chassés. La généralisation du café par les Belges date des années trente et elle est contemporaine des réformes administratives.*»[27]

Tout au début, cette culture était obligatoire compte tenu de son importance dans la vie économique du pays. Il y avait une mobilisation de la population à la culture du café afin d'étendre sa superficie emblavée. D'après BARAGONDOZA:

« *Les élèves doivent avoir au jardin scolaire une caféière modèle d'une cinquantaine de pieds, qui est entretenue d'une manière impeccable en ce qui concerne le paillis, la taille, la récolte et la préparation afin que les garçons puissent, une fois installés chez eux comme cultivateurs, se rappeler la plantation et les exemples de l'école.*»[28]

Actuellement, cette culture connaît de multiples contraintes et son entretien semble fort être négligé et ceci pour plusieurs raisons: les crises sociopolitiques, le climat, le prix insatisfaisant du côté des agriculteurs, le détournement des poids par les commerçants-acheteurs du café, etc.

Tous ces facteurs affectent la production du café comme le montre le tableau qui suit.

[27] J. GAHAMA, *op.cit.*, 2001, p.184.

[28] C. BARAGONDOZA, « La culture du café au Ruanda-Urundi », *Servir, 1949, p. 58 cité par A. HATUNGIMANA, La caféiculture et son impact socio-économique en territoire de Ngozi (1930-1960),* UB, FLSH, mémoire, 1990, p.24.

Tableau 11: La production du café cerise par station de 1992 à 2015

Station	PRODUCTION CERISE (kg)											
	1992	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
NYANZARI	835319,5	514879,5	891596,5	1336714,0	301212,5	877294,0	354519,0	1367211,5	690300,5	170003,5	1976654,5	45972,5
KORANE	660433,5	317206,5	929322,5	723821,0	286580,0	702644,0	376309,5	1002763	776802,5	942229,5	2304430,5	119490
MWURIRE	776169,5	393655,0	1627684,5	860879,5	924565,0	440944,5	459753,5	568197	785385	394349	1671913,5	221076,5
MUREMERA	352171,0	370211,5	495114,0	766059,0	242827,0	571238,5	208575,0	485556,5	291874,5	251598,5	1048938	32307,5
MUSHIKANWA	1339052,5	230321,5	2087192,0	392893,5	1517710,0	351725,5	788235,5	667861	703492	329823	1723607	105924
RUSHWATI	256858,5	27929,5	373985,5	455761,0	151724,5	329994,0	89996,0	430496	277488,5	70963	570696	2587
MAVUMU	585998,0	224998,0	1567276,5	565186,5	675655,5	623031,0	558678,5	722123	793542,5	202340,5	1330235	46893
KIBUYE	1007382,0	329070,0	1906364,5	683740,5	464074,5	596707,5	323023,0	1152427,5	582362	576340,5	1314415,5	44394
MUBUGA	778085,5	452876,0	822612,0	846184,5	381596,5	815904,0	289348,0	503383	315487	258177	738487	98704,5
RUHANDE	460548,0	207362,0	1363586,5	814066,0	374022,0	776084,0	397092,5	1019210,5	687259,5	540168	1669728	92944
NKONDO	456154,5	213158,5	1153689,0	745269,0	439492,5	534351,0	400969,0	815616,5	518068,5	512563,5	1620337,5	68461
MAHONDA	603590,0	161856,5	1183951,5	787297,0	41406,0	1124303,0	210836,0	1113497,5	291846,5	384488	1374134,5	239975
RUKOBE	880077,0	400872,0	1247860,5	777284,5	706854,0	818581,5	457936,0	592029	425166,5	126856,5	1147959	31487,5
BUTEMBA	397729,0	322551,0	1045799,5	978626,0	361875,5	875305,0	412804,0	1303284	390722	472231,5	1259035,5	338811,5
KIRAMBI	434605,0	258698,0	827020,5	615754,0	254201,5	426207,5	245188,0	297796,5	358088	61355	555191	46328,5
TOTAL	**9824173,5**	**4425654,5**	**17523055,5**	**11349536,0**	**7123797,0**	**9864315,0**	**5573263,5**	**12041452,5**	**7887885,5**	**5293487,0**	**20305762,5**	**1535356,5**

Station	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
NYANZARI	2291964,5	49542	988110,0	86763,00	493811,50	54312,00	796043,00	227078,50	627472,5	31995,5	552302,5	293368,0
KORANE	2361214	126057	1660831,5	206804,00	934706,50	111790,00	1056000,00	319099,00	433928	26354,0	199498,0	114974,0
MWURIRE	1928122,5	365930	1500220,0	384198,00	1144177,0	198988,00	1003989,50	202464,50	629506,5	99829,0	405998,0	304580,0
MUREMERA	606368	77736,50	415502,0	83759,00	253184,00	80804,00	397380,00	129095,00	271550	21941,0	196539,5	87618,0
MUSHIKANWA	2125763	209526	1498446,0	233542,00	1050747,0	56713,50	1048741,00	165711,00	928981	109984,5	695518,0	953918,0
RUSHWATI	189294	12343,50	213599,5	14175,50	178696,00	18278,00	227531,00	75618,00	149472,5	8361,5	137706,5	33867,0
MAVUMU	1232166,5	125312,50	794328,5	120147,50	278913,50	60606,00	693202,00	281391,00	579317	36898,5	649897,0	298352,0
KIBUYE	2223416	26146	906537,5	108022,50	181582,00	12081,50	759403,50	130999,00	373550,5	13214,0	572151,5	42417,5
MUBUGA	981022,5	182419	550077,5	175591,00	148474,50	136929,00	270181,00	205367,50	242563	64091,0	153305,0	144694,5
RUHANDE	1639159,5	261737,50	1065569,5	101413,00	732098,00	68001,00	1013171,00	251096,00	789113	15881,0	669352,0	160386,0
NKONDO	1530767,5	211708,50	792275,0	84914,00	643419,00	58321,50	545658,50	256092,00	422958,5	46952,5	494468,5	126116,0
MAHONDA	1199389,5	145536	807868,5	69946,00	450955,00	14920,00	493849,00	97243,00	218287,5	4754,0	453813,5	186658,5
RUKOBE	1118035,5	140256,50	653905,0	171222,00	223788,00	126917,50	565337,00	449222,00	467776	173616,5	352980,0	413304,0
BUTEMBA	2353945,5	148183,50	1187134,0	210000,00	620000,00	22001,00	1134144,50	156740,00	586643	33796,5	462674,5	349306,5
KIRAMBI	59440	116377	402974,5	209107,50	96473,50	121599,00	247110,50	238272,50	244463	105488,5	274724,0	198945,5
TOTAL	**21840068,5**	**2198812**	**13437379,0**	**2259605,00**	**7431025,5**	**1142262,00**	**10251741,5**	**3185489,00**	**6965582,00**	**793158,0**	**6270928,5**	**3708505,5**

Source: SOGESTAL- KIRIMIRO, 2015

Partant de 1992 à 2015, la production du café cerise dans la région couverte par la SOGESTAL-KIRIMIRO est de 9 824 173.5kg en 1992 tandis qu'elle est de 4 425 654,5kg en 1993, nous constatons une diminution considérable en 1993 à cause de la crise sociopolitique de 1993 consécutive à la tentative du coup d'Etat qui a abouti à l'assassinat du Président Melchior NDADAYE.

Pendant cette crise, plusieurs caféiers ont été incendiés et la plupart d'entre eux n'ont pas été remplacés. L'année suivante, la production du café a atteint 17 523 055,5kg; soit une augmentation annuelle de 13 097 401 kg.

Les années marquant une forte production du café sont 1994 avec 17 523 055,5kg, 1995 avec 11349536 kg, 1999 avec 12 041 452,5kg, 2002 avec 20 305 762,5kg, 2004 avec 21 840 068,5kg, 2006 avec 13 437 379,0kg et 2010 avec une production de 10 251 741,5kg.

Les autres années qui restent enregistrent une production inférieure à 10 000 000kg. Le pire c'est l'année 2013 qui enregistre une très faible production de 793 158kg. Ceci montre à suffisance que la faible production du café n'est pas causée non seulement par la crise politique mais d'autres facteurs y interviennent aussi comme nous le dit NIBITANGA:

« *Pendant la crise de 1993, les caféiers ont été incendiés par les rebelles et ils ne sont pas tous remplacés. A côté de cette crise, la faible production du café est due au désengagement de l'Etat dans les filières café, le manque de suivi intensif et régulier, le prix du café démotivant, l'exigüité des terres liée à la pression démographique, la culture du café reste le domaine des personnes âgées car les jeunes actifs se dirigent vers les villes à la recherche de l'emploi.* »[29]

NYARUSANGE dispose d'une station de café dénommée « usine NKONDO» se trouvant sur la colline NKONDO. Une forte production de cette station est affichée en 2002 avec 1 620 337,5kg et en 2004 avec 1 530 767.5kg tandis qu'une faible production est remarquée durant les années respectives de 2013 avec 46 952,5kg, 2009 avec 58 321,5 kg, 2003 avec 68 461kg, et 2007 avec 84 914,5kg.

En 2013, NYARUSANGE enregistre 1150T pour 10000 ménages soit une production de 115kg par ménage et par an. Du point de vue station NKONDO de la commune NYARUSANGE et au point de vue de la SOGESTAL-KIRIMIRO, c'est l'année 2013 qui enregistre une très faible production. Signalons que la SOGESTAL-KIRIMIRO englobe 5 provinces dont Gitega, Karuzi, Muramvya, Mwaro et Rutana.

Néanmoins, il est donc difficile de trouver les données fiables de la production du café de la commune NYARUSANGE du fait que tous les ressortissants et cultivateurs du café de la commune ne vendent pas tous leur café à l'usine NKONDO. Il y en a ceux qui l'acheminent vers les autres usines de café proches notamment la station de RUHANDE en commune GISHUBI. La station NKONDO reçoit également d'autres cafés en provenance d'autres communes voisines à savoir la commune GISHUBI, NYABIHANGA, KAYOKWE.

[29]NIBITANGA Samuel, chef de service de production dans la SOGESTAL-KIRIMIRO, entretien du 29/03/2016 à Gitega.

En analysant la production du café, nous avons tenu compte du café cerise et non du café vert car, échappe au contrôle des cultivateurs qui dépulpent le café d'une manière artisanale en utilisant les meules, les pierres, etc.; d'où les difficultés de trouver les données fiables de la quantité du café commercialisée.

Ce traitement artisanal du café est dû à l'insuffisance des stations de café et il a comme conséquence la diminution de la quantité du café vendue aux marchés connus. Selon Alexandre HATUNGIMANA, « *Face à cette insuffisance de matériel, certains « indigènes » devaient recourir à la méthode traditionnelle de préparation, soit sur des morceaux de pierres, soit sur terre, ce qui augmentait le nombre de brisures et donnait un mauvais goût au café, le rendant ainsi impopulaire sur le marché international.* »[30]

La caféiculture exige beaucoup de travaux depuis la préparation du terrain, l'entretien des plants en pépinières, l'entretien de la caféière, la récolte et la vente du café.

Pour ce qui est de la commercialisation, des lacunes ne manquent pas et entrainent le désintéressement de la part des agriculteurs. Parmi ces lacunes, le vol des poids pesés vient en premier lieu. Toujours selon A. HATUNGIMANA, « *L'extrait est bien clair: l'ignorance des planteurs burundais en ce qui concerne l'interprétation des pesés de leur café était utilisé par les commerçants. Ces derniers en profitaient pour ne pas communiquer aux vendeurs le vrai poids. Parfois, ils bloquent purement et simplement la balance à un certain niveau, retranchant ainsi un bon nombre de kilos du poids du réel du sac. Cette pratique n'a pas encore disparu, malgré les efforts de surveillance des autorités administratives et agricoles!* »[31]

Une autre lacune est basée sur le prix: tenant compte des efforts fournis pour l'entretien du café, les caféiculteurs jugent le prix au kilo de cerises moins rémunérateur par rapport aux autres cultures vivrières et sont poussés à l'abandon progressif de cette culture de rente au profit des cultures vivrières.

Principale source de revenus des ménages mais aujourd'hui en disparition, le café est vendu sous forme de cerise ou sous forme de parche. La collecte du café parche est effectuée par des commerçants privés tandis que les cerises sont vendues à la station de lavage de NKONDO. Toutefois, la quantité vendue sous forme de cerise reste toujours supérieure à celle vendue sous forme de parche du fait du traitement traditionnel des cerises dans les ménages.

L'encadrement des caféiculteurs est assuré par la DPAE et la commercialisation est du ressort de la SOGESTAL-KIRIMIRO. Il faut que cette dernière assure avec rigueur cette commercialisation car cette culture est d'une importance capitale dans l'économie non seulement de la population mais aussi du pays entier depuis son introduction au Burundi.

[30] A. HATUNGIMANA, *op.cit.*, 1990, p.34.

[31] *Ibid.*, p. 59.

« De tous les produits qui ont contribué à insérer le Burundi dans le système d'économie monétaire, le café a très rapidement pris une part prépondérante, dès la fin des années 1930, avant de devenir une quasi-monoculture d'exportation juste après la 2ème Guerre mondiale.»[32]

Cette importance du café mérite une attention particulière car la chute des prix du café entraîne la chute de l'économie tant nationale qu'internationale.

« La situation économique du Burundi se détériore au début des années 80, lorsque chute le cours du café et en 1989 lorsque sévit une sécheresse. En 1986, le Burundi adopte un plan d'ajustement structurel (PAS) pour favoriser des changements en profondeur de son économie dont la survie dépend en grande partie de l'agriculture et en particulier de la production de son café. Les 3 secteurs de l'économie accusent des taux de croissance faibles voire parfois négatifs durant toute la période de l'ajustement entre 1986 et 1992 qui s'aggravent ensuite entre 1993 et 1996.»[33]

II.2. LES TECHNIQUES AGRICOLES ET LES FACTEURS DE PRODUCTION

II.2.1. Disponibilités des terres

Au Burundi, l'agriculture est pratiquée d'une façon rudimentaire par environ 1,2million de familles rurales (90% des ménages) sur de très petites exploitations dont la moyenne se situe autour de 50 ares[34]. La densité moyenne de la commune NYARUSANGE est de 637 habitants par km^2 au moment où la densité moyenne nationale est de 310 habitants par km^2. Cette densité croissante de la population entraine un morcellement très inquiétant des terres cultivables rendant ainsi faible la superficie de l'exploitation. Face à ce morcellement de la terre cultivable due à la forte pression démographique, la taille des exploitations reste très petite et les jachères sont inexistantes. Cette absence de pratique de jachère a pour conséquence la non fertilité du sol de la commune.

« La taille des exploitations étant de plus en plus réduite, la pratique de la jachère est devenue impossible car les terres agricoles sont exploitées toutes les saisons. Pour maximiser l'espace cultivable, la population fait recours à l'association des cultures malgré que cette pratique présente l'inconvénient d'épuiser rapidement les éléments du sol si une fertilisation conséquente n'est pas suivie.»[35]

[32] D. NSAVYIMANA, *La mobilisation de la force de travail au Burundi sous le mandat belge (1920-1940)*, Université catholique de Louvain, thèse de doctorat, Louvain, 1989, vol.2, p.210.

[33] MARYSSE S.et REYNTJENS F., *L'Afrique des Grands Lacs.* Annuaire 1996-1997. Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique, Anvers, L'Harmattan, 1997.p. 31.

[34] République du Burundi. Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Direction provinciale de l'Agriculture et de l'élève de Gitega. *Rapport annuel 2013*, Gitega, janvier 2014, p.1.

[35] République du Burundi, Ministère de l'intérieur, Province de Gitega, Commune NYARUSANGE, *PCDC*, Avril 2009, p. 37

La moyenne des exploitations agricoles en commune NYARUSANGE est estimée à 10 ares par ménage, ce qui s'avère inquiétant compte tenu de la densité toujours croissante, entraînant une atomisation des terres cultivables avec comme conséquence une surexploitation des terres. Les marais non encore aménagés constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

La superficie des marais dont dispose la commune NYARUSANGE est estimée à 514ha dont 398ha exploitées et 116ha non encore exploitées. Ces marais ne sont pas bien aménagés et sont exploités de façon traditionnelle et connaissent des risques d'assèchement. Les marais peuvent être rentabilisés toute l'année et même en cas de saison sèche prolongée si une fois ils sont aménagés de façon moderne. Dans les marais, On y pratique la culture du sorgho, du maïs, de la pomme de terre et des légumes divers au cours des saisons A et B.

II.2.2. Disponibilité des semences améliorées

Les besoins en semences et boutures améliorées en commune NYARUSANGE restent toujours insatisfait du fait qu'elle ne dispose d'aucun centre semencier. Des variétés améliorées sont diffusées en milieu rural via les secteurs privés/les associations et à travers des groupements multiplicateurs qui travaillent en collaboration avec la DPAE et les ONG et cette multiplication et diffusion des semences concernent principalement les boutures de manioc, la pomme de terre, les bananiers, les légumineuses (maïs, haricot, soja), les légumes divers et fruitiers.

Cependant, ces semences sont locales et peu productives. Les quantités produites par ces multiplicateurs restent aussi insuffisantes pour couvrir les besoins en semences de toute la commune. Par conséquent, la population continue à utiliser, pour presque toutes les cultures, une partie de leur récolte comme semences pendant que d'autres achètent des semences tout venant au marché.

A l'instar des plantes fruitières en juin 2012, 3000 plants fruitiers dont 1000 avocatiers, 500 pruniers, 1000 oranges, 500 goyaviers étaient encore en pépinière sur la colline de MASARE tout près du marché de BUHOMBA. Durant toute l'année, la commune a distribué des denrées de meilleure qualité comme les pommes de terre, bananiers et les boutures de manioc (210 000 boutures). Des plantes fruitières distribuées sont orangers (1742), avocatiers (5780), goyaviers (846), papayers (600), cœurs de bœufs (1000)[36]. Plus étonnant c'est qu'on ne rencontre nulle part un jardin fruitier. En 2013, la multiplication et diffusion des semences ont été effectuées et concernent principalement les pommes de terre (0,348 Tonnes) ainsi que les cultures maraîchères et fruitières (8,26ha).[37]

De toutes les semences et boutures diffusées, la part de la DPAE est sans égal. Elle diffuse les semences à toutes les communes couvertes par cette direction. A titre d'exemple, la commune NYARUSANGE a bénéficié de la manière suivante: En 2010, on a diffusé à NYARUSANGE 65000 boutures de manioc, 1100 rejets de bananiers, 1400 kg de haricot et 66 sachets de semences maraîchères (DPAE: rapport annuel 2010, p15). En 2011, les semences diffusées sont

[36] Ministère de l'intérieur. Province Gitega. commune NYARUSANGE, *rapport annuel* 2012 p. 4.
[37] Ministère de l'intérieur. Province Gitega. commune NYARUSANGE, *rapport annuel* 2013, p. 1.

de 200 Kg de maïs, 3825 bananiers, 507 sachets de semences maraîchères (DPAE: rapport annuel 2011, p. 15). En 2012, 113 Kg de haricot, 160 kg de maïs, 3 paquets de choux, 5870 plants d'avocatiers, 846 plants de goyaviers, 1742 plants d'orangers, 1000 plants de cœur de bœufs, 600 plants de papayers, 1391 plants de manguiers, 210000 boutures de manioc et 4389 rejets de bananiers avec come bailleur IPPTE pour toutes ces semences sauf le cas de choux avec FAO.

En 2013, on a diffusé pour NYARUSANGE 200 Kg de maïs et 51600 boutures de manioc avec comme bailleur GVT (IPPTE). En 2014, on a diffusé 350.000boutures de manioc et 4805 rejets de bananier avec bailleur GVT.

II.2.3. Fertilisants et produits phytosanitaires

La commune NYARUSANGE ne dispose pas d'un centre de vente des produits phytosanitaires pour faire face aux maladies qui attaquent les cultures. L'agronomie communale avec l'appui de la DPAE et des autres bailleurs qui aident dans le secteur agricole participent partiellement à la lutte contre les maladies des cultures et les agriculteurs eux-mêmes s'arrangent en achetant des médicaments dans des pharmacies.

Les principales maladies ravageuses des cultures sont les chenilles légionnaires qui attaquent la patate douce et les pucerons pour les choux. Actuellement, les chenilles légionnaires qui attaquent les patates douces sont à un niveau faible mais le risque est très grand si rien n'est fait pour disponibiliser ces produits phytosanitaires au niveau communal et sensibiliser la population sur les méthodes de lutte existantes. Au cours de l'année 2015, près de 200 ha ont été protégés contre la Mosaïque, les pucerons et les punaises[38].

La superficie et la quantité des médicaments utilisés par les agriculteurs eux-mêmes pour protéger leurs cultures ne sont pas calculées faute de manque des données. Faute des produits phytosanitaires disponibles, la protection des plantes est difficile; d'où le mauvais rendement car « *l'on sait que produire, c'est aussi protéger les plantes et les récoltes contre leurs ennemies.* »[39]

Quant aux fertilisants, la population de la commune NYARUSANGE utilise des fumiers organiques et des engrais chimiques. La quantité des engrais chimiques diffusée en commune NYARUSANGE a évolué depuis la mise en place du programme national de subvention des engrais au Burundi (PNSEB) en 2014. La fumière organique qui est la mieux indiquée provient essentiellement des compostières ou de l'élevage car l'agriculture et l'élevage sont deux activités étroitement liées comme l'affirme le PCDC de NYARUSANGE: «*Alors que plus de 90% de la population de la commune vit de l'agriculture et de l'élevage, le gros de cultivateurs/élévateurs de la commune NYARUSANGE utilisent toujours des techniques agricoles et pastorales*

[38]DPAE Gitega, Rapport annuel 2015.
[39] A. HATUNGIMANA, *op.cit.*, 2005, p. 37.

traditionnelles peu susceptibles d'engendrer une augmentation des productions et favorisant la plupart de fois la dégradation des sols.»[40]

Dans ce but de lutter contre cette dégradation du sol, la part des autorités communales est considérable et se manifeste lors de la sensibilisation des populations au creusement des compostières aménagées et aide à l'aménagement de ces dernières. En 2015, 2819 compostières ont été aménagées dans toute la commune, en 2014, 1488 compostières aménagées.

Cependant, cette fumure n'est plus suffisante à cause de la diminution du cheptel. La population fait recours à l'engrais chimique. Selon les données fournies par la DPAE, NYARUSANGE a reçu 128 325 DAP, 50 000 urées et 800 dolomies avec bailleur PNSEB/GVT en 2015. Cet engrais a été offert à un prix relativement bas de 25 000 FBU par sac de 25 Kg, c'est à dire 1000F/kg. En 2014, on a diffusé 29 375 DAP, 5725 urées, 325 KCl et 100 NPK avec le même bailleur PNSEB/GVT. Ce nouveau Programme (PNSEB) est venu pour répondre aux besoins de la population et diminuer les dépenses car, au paravent, la quantité des engrais chimiques diffusée par la DPAE était insuffisante et la population était donc obligée de s'approvisionner chez les commerçants privés à un prix élevé comme nous le raconte le cultivateur Pierre: «*Au paravent, nous nous rendions à NYABIHANGA ou à Gitega pour chercher où on vend l'engrais à bas prix. Mais, maintenant nous remercions notre Président de la république Pierre NKURUNZIZA qui a initié ce nouveau projet de nous approcher les engrais chimiques au chef-lieu des communes et à un prix connu. Ce qui nous a diminué aussi le trajet de NYARUSANGE-NYABIHANGA OU NYARUSANGE-GITEGA.*»[41]

La quantité des engrais chimiques diffusée par le PNSEB est suffisante par rapport à celle diffusée avant le PNSEB. En 2010, NYARUSANGE a reçu 650 DAP, 325 urées, 325 KCl et 112000 fumures organiques. En 2011, on a diffusé 500 DAP, 250 KCl, 250 urées et 15 bennes de fumures organiques avec bailleur IPPTE. En 2012, 200 DAP, 160 KCl et160 urées avec bailleur IPPTE. Il faut que la quantité suffisante des engrais soit disponible et à temps car, sans les utiliser, la récolte sera mauvaise.

II.2.4. Encadrement agricole

La direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage a mis en place un système d'encadrement agricole composé d'un agronome communal, des assistants agricoles (1/zone) et des moniteurs agricoles (1/colline). Cependant, la population de la commune se plaint toujours du manque d'encadrement car ce personnel ne dispose pas de capacités techniques et du matériel pour mieux accomplir les tâches qui leur sont assignées.

Pour développer le secteur agricole, principale source de revenus de la population rurale, cette direction ci-haute évoquée aide dans l'encadrement des ménages et dans la formation des exploitants modèles.

[40] République du Burundi. Ministère de l'intérieur, Province de Gitega, Commune NYARUSANGE. *Plan communal de développement communautaire*, 2009, p. 8

[41] BARIVUMA Pierre, enquête menée à BUKORO, le 20/10/2015

Concernant la formation-vulgarisation et encadrement des ménages, NYARUSANGE compte en 2014, 9397 ménages à toucher et 8994 ménages touchés, c'est-à-dire un taux d'encadrement de 95,7%. Pour ce qui est de la formation des exploitants modèles, NYARUSANGE comptent du 1er janvier au 31 décembre 2014, 34 bénéficiaires, 22 participants c.à.d. un taux de 67,64%. En 2015, le taux d'encadrement des ménages a diminué.

Pour ce qui est de la formation des exploitants modèles et des producteurs, c'est la FAO qui a intervenu: de janvier à décembre, les bénéficiaires de cette formation des exploitants modèles s'estime à 98 et les participants sont au nombre de 69 c.à.d. un taux de 70,4%. Quant à la formation des producteurs, on compte 11 associations encadrées avec type d'activité agriculture/élevage dont le nombre des membres est de 266 par type d'activité, 150 hommes et 116 femmes. Pour rentabiliser le secteur agro-pastoral et pour qu'il y ait un champ-école fermier dans la commune, 957 agriculteurs ont été formés dans les CEP.

En plus de travail quotidien de vulgarisation de proximité mené par les moniteurs agricoles, le programme PNSEB a sensiblement rehaussé le taux d'encadrement des ménages à travers des campagnes de sensibilisation sur la fertilisation et l'amendement des sols.

II.2.5. Protection du sol

La commune NYARUSANGE compte 648 ha de boisement des privés, 368 ha pour la commune et 54 ha de boisements des domaniaux. Les espèces les plus dominantes dans la commune sont l'eucalyptus, le cyprès et le pinus. Les boisements privés sont les plus importants suivis des boisements communaux et enfin des boisements domaniaux. Une grande partie des produits forestiers est consommée sous forme de planches suivis des madriers, des stères, du charbon. Les fours de tuiles et briques en commune NYARUSANGE entravent l'environnement en matière des bois de chauffage. La quantité de bois de chauffage n'est pas connue mais elle n'est pas négligeable.

La commune NYARUSANGE est caractérisée par une faible protection de l'environnement, une exploitation inappropriée des boisements, un faible taux de reboisement des surfaces existantes et des mauvaises pratiques culturales qui détériorent l'environnement. L'exploitation de ces boisements reste confrontée à divers problèmes dont les plus importants sont:

Le défrichement continu des espaces boisées au profit des plantations agricoles suite à la pression démographique sur les terres agricoles;

Le manque de règlementation et de suivi des coupes;

Un encadrement insuffisant de la population;

Un manque de moyens matériels et financiers pour produire des quantités de plans nécessaires pouvant couvrir les besoins de la population et la couverture des crêtes dénudées;

Manque de techniques modernes de carbonisations chez les charbonniers;

Insuffisance d'entretien du couvert forestier.

La non protection de ce secteur pose des problèmes qui affectent l'ensemble des secteurs qui font la vie socio-économique de la commune.

La conséquence qui découle de cette non protection ou l'insuffisance de protection des sols et les déboisements qui rendent les sols nus c'est l'érosion, la principale cause de la dégradation du sol. Le boisement ne joue non seulement le rôle de lutter contre l'érosion, mais aussi le rôle d'attirer la pluie.

« *La corvée reboisement fut imposée pour atteindre deux buts: régulariser le régime des pluies dans le pays, fournir du bois de chauffage à la population.* »[42], dit NSAVYIMANA.

Pour lutter contre cette érosion provoquée par l'insuffisance de boisement, la commune, avec l'appui des bailleurs, fait recours aux courbes de niveau, herbes fixatrices, essences agro-forestières. La majorité des herbes fixatrices sont installées dans les exploitations et sur les bassins versants.

Pour faire face à la consommation incontrôlée des produits forestiers, source d'érosion et la dégradation du sol, des efforts sont déployés pour produire et installer divers plants forestiers et agro forestiers. Ainsi pour cette année de 2015, on a produit 328 600 plants de *grevillea* et 62820 plants de *calliandra*. Cette production est faite par la DPAE et LVEMPII et reste insatisfaisante en tenant compte des bénéficiaires.

Pour les herbes fixatrices, seuls les 30 ménages de deux collines KABIMBA et BIZIYA ont pu être bénéficiaires de ces *Trypsacum* et *BanaGrass* multipliés et diffusés au cours de toute l'année. Concernant l'aménagement des bassins versants, NYARUSANGE enregistre en 2014 la longueur des courbes de niveau piquetées de 405,787 km (m. linéaire) tandis que la longueur des courbes de niveau plantées est de 338,12 km (m. linéaire) avec comme bailleur LVEMPII et DPAE. Mais ce travail est exécuté sur deux collines KABIMBA et BIZIYA sous bassin versant de la rivière WAGA.

En tenant compte du secteur sylvo-agricole qui se veut être le plus remorqueur de l'économie communale, il faut souligner que la plupart des crêtes sont reboisées quand bien même il reste beaucoup d'espaces à reboiser surtout pour les boisements de production.

Au niveau des marais, la commune NYARUSANGE se classe parmi les communes n'ayant pas de véritables marais. Hormis, les petits marais de la rivière WAGA, d'autres ne sont que des bas-fonds eux-mêmes non aménagés de façon moderne.

II.3. LE SECTEUR PASTORAL ET SON IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE

L'élevage pratiqué en commune NYARUSANGE reste de type traditionnel eu égard à son caractère extensif où la divagation du bétail fait la caractéristique même d'élevage de la localité quand bien même il y a quelques éleveurs modèles qui commencent à pratiquer la stabulation permanente avec une production moyenne de plus ou moins 6 litres de lait par jour par vache. Eu

[42] D. NSAVYIMANA, *op.cit.*, p.246.

égard aux effectifs du cheptel et à la demande croissante en lait et en viande, il ya lieu de constater que l'insuffisance des effectifs et les techniques d'élevage constitue le talon d'Achille dans le développement du secteur zootechnique en commune NYARUSANGE. Le cheptel est essentiellement constitué de bovins, caprins, ovins, porcins, lapins et volailles. L'importance numérique du cheptel en 2012 et la moyenne de production laitière est la suivante:

-Bovins: 3438 vaches pour 10 000 ménages soit 1vache pour 3 ménages

-Caprins: 13531 caprins pour 10 000 ménages soit 1 caprin par ménage

-Porcins: 2259 porcins pour 10 000 ménages soit 1porc pour 4 ménages

- Volailles: 13671 pour 10 000 ménages soit 1volaille par ménage

-Moyenne de production laitière par vache et par jour: 1l par vache par jour.

II.3.1. Effectif du cheptel par espèce en commune NYARUSANGE

II.3.1.1. Les bovins

Les bovins de la commune NYARUSANGE représente 5821 têtes (8,26%) soit 3778 femelles (64,90%) et 2043 mâles (35,10%) de tous les bovins de la province Gitega totalisant 70465 têtes soit 52663 femelles et 17802 mâles. Ce qui place cette commune en 7ème position après BURAZA dont l'effectif des bovins est de 7208 (10,22%) soit 5486 femelles (76,11%) et 1722 mâles (23,89%).

Tableau 12: Part de la commune NYARUSANGE dans l'effectif des bovins de la province

N°	Commune	Femelles	Males	Total	%	Place
1	Bugendana	5538	2724	8262	11,72	2è
2	Bukirasazi	2186	990	3176	4 ,50	11è
3	Buraza	5486	1722	7208	10,22	6è
4	Giheta	2609	1557	4166	5,91	9è
5	Gishubi	3716	1064	4780	6,78	8è
6	Gitega	6879	941	7820	11,09	3è
7	Itaba	3003	1102	4105	5,82	1ère
8	Makebuko	5807	1711	7518	10,66	4è
9	Mutaho	5619	1643	7262	10,30	5è
10	Nyarusange	3778	2043	5821	8,26	7è
11	Ryansoro	8042	2305	10347	14,68	1è
Total		**52663**	**17802**	**70465**		

Source: DPAE, 2015

Nous remarquons que ces dernières années, les effectifs d'animaux dans les communes encadrées par les projets et programmes du FIDA ont sensiblement augmenté. C'est le cas de BUGENDANA, BURAZA et MUTAHO.

La place qu'occupe la commune NYARUSANGE dans l'effectif des bovins de la province n'est pas tout à fait bonne du fait de l'importance accordée à la vache. La population pratique l'élevage bovin pour se procurer du fumier puis que la terre n'est pas fertile et que l'engrais chimique coûte cher. Depuis longtemps, les paysans Burundais faisait l'élevage des bovins pour ce but comme l'a écrit KINEZERO:

« *Au Burundi traditionnel comme dans la région du KIRIMIRO, le paysan ne concevait pas une exploitation sans espèce animale. La vache fournissait du fumier aux champs. Telle est peut-être une des grandes motivations de l'élevage.*»[43]

A côte de cette importance de la vache ci-haut évoquée, sa viande est une alimentation très riche en protéines d'origine animale et son lait très riche en éléments nutritifs est très apprécié pour les enfants au servage comme le dit GAHAMA J.:

« *En effet, le lait, en dépit de sa qualité limitée, était un aliment indispensable pour les jeunes enfants dans la période consécutive au servage. Le fumier (amase) explique également la recherche de grands troupeaux. Les bovins représenteraient un capital qui constituait une assurance permettant de surmonter les crises et, à partir de l'introduction de l'économie monétaire, de parer aux grosses dépenses (ventes pour passer la période de soudure, pour payer les impôts, etc.)* »[44]

Les peaux de vaches sont vendues pour la fabrication des tambours, des ceintures, des sacoches, des chaussures en cuir, etc. Les autres pratiquent l'élevage du gros bétail pour être bien considérés dans la société car beaucoup de têtes de vache constituent une estime.

II.3.1.2. Le petit bétail

Le petit bétail est composé par les caprins, ovins, porcins, lapins, volailles et des abeilles. Parmi toutes ces espèces, les volailles occupent la première place suivis par les porcins alors que les abeilles viennent en dernier lieu en commune NYARUSANGE.

Tableau 13: Part de la commune dans l'effectif du petit bétail de la province Gitega

Commune	Caprins	Ovins	Porcins	Lapins	Volailles	Ruches	Total	Place
BUGENDANA	25715	862	5854	12989	83284	8448	137152	1er
BUKIRASAZI	13416	2297	3644	468	16184	7879	43888	10ème
BURAZA	18032	2421	4024	1713	21980	2590	50760	7ème
GIHETA	18984	2776	8944	6168	28131	1452	66455	4ème
GISHUBI	16657	1800	4448	4249	21776	1146	50076	8ème
GITEGA	34764	3545	46831	2620	29605	2049	119414	2ème
ITABA	20217	3102	2715	15621	18417	3003	63075	5ème
MAKEBUKO	17581	3689	5237	5373	15321	3868	51069	6ème
MUTAHO	14302	4428	4856	7217	14505	-	45308	9ème
NYARUSANGE	15809	2412	23501	3906	25113	396	71137	3ème
RYANSORO	7897	2841	647	196	10868	622	23071	11ème
TOTAL	**203374**	**30173**	**110701**	**60520**	**285184**	**31453**	**721405**	

Source: DPAE, 2015

[43] M. KINEZERO, *op.cit.*, p. 35.
[44] J.GAHAMA, *op.cit.*, p. 321.

De tout le cheptel de la commune NYARUSANGE, les volailles occupent la 1ère position avec 25113 volailles, la 2ème place est occupée par les porcins avec un effectif de 23501 porcs, la 3ème place est celle des caprins avec 15809 caprins, la 4ème place est celle des bovins avec 5821, la 5ème est celle des lapins avec 3906, la 6ème place est occupée par les ovins avec 2412 alors qu'en dernière position vient les abeilles avec 396 ruches.

Pour faire face à un élevage dominé par la race locale, la DPAE et d'autres intervenants dont PRD-CUD ont distribué des vaches de race améliorée mais la quantité de ces dernières que la commune NYARUSANGE a reçue reste insignifiante tenant compte des ménages que compte cette commune. Le tableau qui suit illustre bien les vaches distribuées au cours de l'année 2015 et celles qui sont encore vivantes.

Tableau 14: Augmentation du cheptel

Commune	**Espèce**	**Naissances**			**Total naissances**	**Vivantes**			**Total vivantes**	**% vivantes**
Nyarusange		R1	R2	R3		R1	R2	R3		
	Bovine	135	9	13	156	135	9	13	156	100

Race 1= Ankole, Race 2= Sahiwal, Race 3= Frisonne

Toutes les naissances sont encore vivantes car le total des naissances est de 156 de même que le total des vivantes. Le taux des naissances encore vivantes est de 100%. Pour ce qui est de l'alimentation du bétail, le mode d'alimentation est basé sur la pâture libre dans des prairies naturelles des montagnes. Les porcins par contre sont gardés en stabulation permanente ou en semi-stabulation et sont nourris aux restes de cuisine ou aux écorces. Pour compléter les pâturages naturels, les cultures fourragères sont installées en champs purs et il s'agit principalement du *tripsacum*.

La pauvreté en pâturage et la faible disponibilité des cultures fourragères chez les agri-éleveurs expliquent la faiblesse de l'élevage en général et plus particulièrement l'élevage bovin d'où la prédominance du petit bétail. Cette prédominance s'explique aussi par des facteurs sanito-économiques: «*Un éleveur de chèvre, de poules ou de lapins vend à sa guise un de ses animaux pour faire face à un besoin urgent sans aucune autre démarche; ce n'est pas le même cas pour une vache dont la vente est souvent précédée par une longue délibération familiale.*»[45]

D'une manière générale, les contraintes liées à l'élevage sont multiples. La commune NYARUSANGE est l'une des communes les plus densément peuplées de la province Gitega, la superficie moyenne est de 10 ares par ménage et sa surexploitation conduit à la baisse de la fertilité du sol et au déclin de l'élevage traditionnel lié à l'insuffisance de pâturages.

Le pouvoir d'achat de la population ne permet pas d'augmenter les effectifs des animaux, le coût des animaux sont devenus très chers de façon que très peu de la population pourraient s'en

[45] J. KAYANGE, *op.cit.*, p.45

procurer. L'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains conduisent également au déclin de l'élevage car la plupart des éleveurs envoient leurs enfants à l'école et manquent des gardiens.

II.3.1. 3. Apiculture

En commune NYARUSANGE, on dénombre actuellement 396 ruches. L'apiculture est pratiquée soit par des particuliers ou des associations. Le miel est très apprécié par la population grâce à ses propriétés thérapeutiques et la demande reste de loin supérieure à l'offre.

Des bailleurs interviennent dans l'apiculture en fournissant aux apiculteurs le nécessaire mais toutes les demandes du miel restent insatisfaites du fait que les ruches traditionnelles priment sur les ruches modernes. NYARUSANGE compte 171 apiculteurs, 386 ruches dont 266 traditionnelles et 130 modernes. Ces apiculteurs sont appuyés par la FAO et LVEMP II. Toutes ces ruches que compte la commune NYARUSANGE sont réparties dans les 3 zones dont NYARUSANGE, BUKORO et MURAMBI. Toute la commune compte 3 associations UBUKI NI BWIZA, ABARIRAYE et BOGORIMPFUMVYI. Cette 2ème est partout fréquente dans toutes les 3 zones. Toutes ces associations comptent 111 membres avec 344 ruches dont 214 traditionnelles et 130 modernes.

II.3.1.4. Pêche et pisciculture

L'activité de pêche n'est pas pratiquée parce que la province Gitega en général et la commune NYARUSANGE en particulier n'ont pas d'accès au lac. Cependant, on trouve quelques produits de pêche en provenance de BUJUMBURA et de la TANZANIE (Ndagala).

Pour ce qui est de la pisciculture, la commune compte actuellement 8 étangs dont 6 fonctionnels occupant une superficie totale de 36 ares et qui produisent 56 Kg de poissons par an. Ces 6 étangs piscicoles quoique fonctionnels sont peu productifs du fait qu'ils sont mal entretenus. Avec la crise de 1993 qui a secoué le pays, les étangs piscicoles ont été presque tous endommagés.

Les principales raisons pouvant expliquer cette disparition des étangs sont: l'absence de centres de production d'alevins de bonne qualité; le vol des animaux élevés en association; les vols fréquents des poissons dans les étangs; le manque d'encadrement par des techniciens formés et spécialisés ainsi que les difficultés pour les populations de trouver de terrains pour creuser les étangs.

A côté de ces difficultés liées à la pisciculture, Philippe NIBIGIRA nous raconte les motifs de l'abandon de ses étangs piscicoles:

« *Nous avions des étangs piscicoles dans le marais de INABATI et les autres à NYAMIGUTA mais les malfaiteurs y versaient l'eau savonnée pouvant empoisonner les poissons afin de les voler, ce qui nous a trop choqué car nous devions les garder jour et nuit. La rivière RUVYIRONZA s'est inondée un jour et les lourdes (INZIVYI) passant par Inabati et se plongent*

dans nos étangs et dévorent toutes les poissons, ce qui entraine le désintéressement du côté des éleveurs des poissons car les espèces élevées provenaient de RUTANA.»[46]

L'autre cause de la disparition des étangs c'est le manque d'intérêt pour cette activité car la population préférait cultiver les marais au lieu d'y creuser d'étangs à cause de l'exiguïté des terres.

II.4. LE COMMERCE ET LES AUTRES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

II.4.1. L'artisanat et sa problématique

II.4.1.1. Artisanat

Le secteur artisanal est sous-développé en commune NYARUSANGE. La commune ne compte aucun centre d'enseignement des métiers. Sur toute l'étendue de la commune, 352 personnes exercent des métiers dans 19 groupements dont 3 de menuiserie, 9 de tuilerie, 1 de briqueterie, 2 de savonnerie, 3 de poterie et 1 de charpenterie.

Malgré l'existence des matériaux locaux comme l'argile, les arbres, les herbes pouvant permettre aux artisans producteurs des matériaux de construction comme les tuiles, les briques, existence des groupements pouvant servir d'exemple aux autres, l'insuffisance des investissements fait que ce secteur qui devait être porteur de la croissance économique avance à pas de tortue.

Le secteur artisanal est un secteur très important dans la vie socio-économique de la commune de NYARUSANGE car il permet de générer des revenus et d'appuyer le secteur agricole. On distingue trois types d'artisanat: l'artisanat de production, l'artisanat de service et les activités artistiques. L'artisanat de production appelé aussi artisanat utilitaire est le plus pratiqué et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales. Les principales unités représentées dans l'artisanat de production sont la forge, la menuiserie, la scierie, la vannerie et tissage, la tuilerie, la briqueterie, poterie, savonnerie, etc. La charpenterie existe aussi mais elle est faiblement représentée.

L'artisanat de service est une catégorie rencontrée en grande partie dans les petits centres de négoces. Il s'occupe notamment des réparations et entretien des équipements ménagers comme radio, montre, appareil téléphonique, etc.; des moyens de déplacement (Vélo) ainsi que la maçonnerie, la couture, la cordonnerie, la coiffure, etc. La coiffure n'est pas bien développée faute du courant électrique mais on se sert des panneaux solaires (énergie solaire). Pas de soudure en commune NYARUSANGE.

Les activités artistiques débouchent sur la production d'objets décoratifs. Ce type d'artisanat n'est pas très développé en commune de NYARUSANGE et compte seulement deux unités de peinture et deux unités de sculpture.

Cependant, la commune de NYARUSANGE ne dispose d'aucune école ni Centre d'Enseignement des Métiers. Ceux qui pratiquent des différents métiers sont des apprentis

[46] NIBIGIRA Philippe, Entretien du 15/08/2016 à BUKORO

formés sur le tas et manquent de technicité et de professionnalisme. A cela s'ajoute le manque et/ou l'insuffisance des ressources financières allouées au secteur de l'artisanat, le manque de matériel et d'équipements modernes qui leur permettraient de produire beaucoup et en bonne qualité, l'accès difficile des artisans au microcrédit, manque d'encadrement des groupements de production et des mouvements associatifs.

En plus, les produits fabriqués ne sont pas facilement écoulés, d'une part à cause de la mauvaise réputation des produits locaux « mauvaise qualité » et d'autre part à cause de faible pouvoir d'achat de la population qui doit d'abord satisfaire les besoins de subsistance avant de satisfaire les besoins d'équipement.

II.4.1.2. Le tourisme et développement culturel

Le tourisme est un concept axé sur la demande et qui englobe un large éventail d'activités qu'il est préférable de l'envisager comme un marché plutôt que comme un secteur. Il peut se définir comme les activités des personnes qui voyagent et résident en dehors de leur environnement habituel pendant moins de douze mois consécutifs à des fins de loisirs, affaires ou autres causes (par exemple pour rendre visite à des amis ou pour raisons de santé)[47].

Néanmoins, ce secteur est inexistant en commune NYARUSANGE malgré l'ONT (Office National du Tourisme) et OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) qui aident dans ce secteur. Cette commune ne dispose d'aucune infrastructure hôtelière alors que les hôtels de tourisme sont des établissements commerciaux d'hébergement qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location, soit à une clientèle de passage, soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception n'y élit pas domicile. Ils peuvent aussi comporter un service de restauration.

Cependant, la commune dispose d'un site touristique dans un boisement de pinus situé sur la colline NKONDO, « KWIBUYE RYA NYAKWEZI ». Il s'agit d'une case royale situé dans un endroit très calme où les gens pourront aller se reposer et admirer le décor de cette dernière. Par contre, ce site n'est pas bien aménagé.

En somme, les secteurs touristiques et hôteliers sont inexistants puisque la commune ne compte ni hôtel ni maison de passage ni site touristique aménagé.

II.4.2. Le commerce

Principale source des recettes communales à travers les impôts et les taxes, l'activité commerciale en commune NYARUSANGE est l'une des moins florissantes de l'entité. Elle est essentiellement dominée par le commerce de détail dans de petites boutiques du chef-lieu de la commune et dans d'autres centres secondaires. Elle est aussi exercée au marché de BUHOMBA; le seul sur lequel compte la commune car il fait entrer plus ou moins 180 000FBu par jour de marché malheureusement, ce marché se tient une fois la semaine. Les autorités communales ont vainement fournis des efforts pour qu'il se tienne deux fois la semaine.

[47] ISTEBU, « Annuaire statistique du Burundi de 2014 », Bujumbura, décembre 2015, p. 164

L'autre petit marché initié au chef-lieu de la commune n'est pas un marché à proprement parler du moment qu'il fait entrer dans le trésor communal une somme variant entre 6000 et 7000FBu par semaine et se tient le soir.

Bien que ce secteur commercial présente tous ces avantages, il se heurte donc à plusieurs contraintes dont les principales sont le manque de la culture de travailler en association chez les commerçants; l'insuffisance d'accès aux crédits pour augmenter les investissements; le faible pouvoir d'achat de la population, la faible production agricole qui reste destinée uniquement à l'autoconsommation; le mauvais état des routes qui ne favorisent pas les échanges commerciaux.

II.4.2.1. Les institutions financières

Le manque d'Institutions de Micro-finance du moment que même la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) n'exerce plus ces activités dans la commune depuis la crise sociopolitique qui a secoué le pays jusqu'à nos jours. Ceci est un handicap majeur au développement de la commune car la population n'a pas accès au crédit pour exercer des activités commerciales ou pour constituer l'épargne nécessaire à la réalisation des petits projets comme la construction de maisons décentes, etc.

Un seul bureau postal sur lequel compte la commune NYARUSANGE ouvre ses portes en 2012 et n'octroie pas des microcrédits à la population. Ce bureau postal n'a pas son infrastructure propre mais son personnel œuvre dans l'un des bureaux du bloc administratif.

II.4.2. 2. Les finances communales

Les taxes et les impôts sont les 2 principales ressources de la commune de NYARUSANGE. Il s'agit des taxes sur les activités commerciales (28,9%) et taxes rémunératoires et patrimoniales (60,09%). Les taxes sur les activités artisanales et industrielles et les taxes sur les services commerciaux sont très minimes car ces secteurs ne sont pas très développés. Les impôts sont essentiellement ceux sur le gros bétail et impôt sur revenus locatifs et les amendes constituent une autre source de revenu. Les éléments ci-dessous montrent clairement les principales ressources financières de la commune.

Situation en caisse du mois d'Avril 2013[48].

-Bière locale: 292 200F	-Cabaret: 52 000F
-Taxe marché: 290 200F	-Petits restaurants: 49 500F
-Vente petit bétail: 245 500F	-Impôt sur gros bétail: 48 100F
-Vente propriété: 160 000F	-CNI: 34.500F
-Produits de reboisement: 118 500F	-Attestations: 38 000F
-Divers extraits: 109 000F	-Vente gros bétail: 10 000F

[48] Il s'agit des données de l'administration communale montrant la Situation en caisse du mois d'Avril 2013

-Abattage petit bétail: 95 300F -Abattage gros bétail: 4000F

-Amende administratif: 73 000F -Mariage: 2000F

-Boutique: 55 000F -Vélos: 1000F

Au cours de ce mois, on enregistre une petite somme d'argent pour les vélos et mariage car les taxes de vélo sont payées tout au début de l'année. Quant au mariage, la population préfère la célébration des mariages pendant la saison sèche pour que la pluie ne perturbe pas les activités. Le montant de la taxe sur la vente du gros bétail est moins élevé car, en commune de NYARUSANGE, il n'y a pas de marché approprié à la commercialisation du gros bétail.

Les communes rurales en général et NYARUSANGE en particulier ont un problème de faibles revenus. La mobilisation des ressources fiscales au niveau de la commune est encore faible. Avec la capitalisation de la stratégie provinciale de mobilisation des recettes mise en place par les communes, l'augmentation des recettes est déjà perceptible au regard de la tendance à évoluer vers le haut, l'accent étant mis sur le contrôle des rentrées.

La capacité des autorités communales à accroître l'assiette fiscale est toutefois limitée, du fait de la grande pauvreté de la population, de la faible monétarisation de l'économie communale et du manque de la maîtrise de la dynamique économique. Cependant, avec la diversification de l'économie communale et la capitalisation de la stratégie ci-haut évoquée, la commune compte continuer à accroître les recettes et ainsi accroitre les investissements.

Tableau 15: Evolution des recettes de la commune NYARUSANGE (en milliers de FB)

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FB	5000	-	6482	7087	-	11795	11685	16645	-	12051	14347	27487	54219

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données du département des finances communales

La commune NYARUSANGE connaît un problème de faibles revenus qui ne sont pas à mesure de répondre à la hauteur des exigences alors que les recettes servent à régler les dépenses de la commune qui sont constituées des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement comme le montre le tableau suivant.

Les dépenses de fonctionnement sont à majorité constituées des frais du personnel (43% en 2007) suivies des matières et fournitures consommables (32% en 2007) comme la fourniture de bureau et autres. Il faut que la commune effectue de dépenses d'investissement et il est donc impératif que la commune cherche un budget d'investissement pour pouvoir réaliser les projets proposés dans le PCDC étant donné que même la plupart des bailleurs de fonds exigent toujours une participation de la commune.

Tableau 16: Evolution des dépenses de la commune NYARUSANGE (en milliers de FBu)

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FBu	4242	-	7904	6403	-	11783	11502	15308	-	9802	12170	27490	36120

Source: Réalisé par nous-mêmes à partir des données du département des finances communales.

La part du gouvernement (Etat) dans le développement communal est non négligeable. Il a été mis en place le fonds d'investissement communal (FONIC) crée en 2007 par le décret n°100/260 du 30 Août 2007 et qui a remplacé un autre fonds appelé Fonds de développement communal (FDC).Il s'agit d'un établissement public ayant pour objet d'accompagner le gouvernement en matière de décentration et de développement. Outre les subsides de l'état (15% du budget) et les recettes communales destinées à la péréquation, le fonds peut obtenir des financements internes et externes destinées au développement des collectivités locales. Parmi les missions du FONIC, figure notamment celle d'assurer le rôle de péréquation et d'équité dans la distribution des ressources allouées aux communes[49]

II.4.3. Le secteur de l'énergie

Le manque d'énergie en commune NYARUSANGE constitue une véritable pierre dans le jardin du développement économique de la commune puis que cette situation affecte considérablement les finances communales par le fait que beaucoup d'activités hors agricoles comme la soudure, la coiffure, le moulin et la menuiserie, la transformation et les autres métiers ne sont pas praticables alors qu'ils devraient être des secteurs promoteurs d'emplois.

Au moment où même le chef-lieu de la commune n'est pas connecté à aucun réseau d'électricité, beaucoup d'activités en souffrent notamment dans les différents centres de santé, les activités de l'administration communale et d'autres services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune. Peu d'infrastructures administratives se servent de l'énergie solaire.

Au niveau du chauffage, la seule source d'énergie utilisée est le bois ou le charbon dont l'utilisation ne peut pas être sans conséquences du moment que les foyers améliorés qui sont efficaces ne sont pas connus par une bonne part de la population de la commune NYARUSANGE. Quant à l'éclairage, la grande part de la population utilise les pailles, la lampe à pétrole ou les bougies. Le faible pouvoir d'achat des ménages ne les permettant pas de se procurer de l'énergie notamment l'énergie solaire.

Malgré l'existence des rivières offrant un potentiel pour l'installation des microcentrales hydro-électriques (RUVYIRONA et WAGA), les faibles capacités financières de la commune ne la permettant pas d'initier un projet de grande envergure comme celui d'étendre un réseau d'électricité.

II.4.4. Secteur des transports et télécommunication

La commune NYARUSANGE a un réseau routier très peu développé. La plupart des pistes, ponts et ponceaux sont pour la plupart en état de délabrement et par conséquent impraticables rendant ainsi certaines collines inaccessibles surtout quand il tombe quelques gouttes de pluies puisqu'elles deviennent glissantes tel un terrain sur lequel on a versé une bonne quantité d'huile. Au niveau de la télécommunication, la connexion à l'internet est inexistante et la téléphonie mobile est la seule utilisée puisque la téléphonie fixe n'existe pas dans la commune.

[49] République du Burundi, Ministère du développement Communal, Tutelle de l'Etat sur la commune, Manuel du participant, p. 13

L'existence de la main d'œuvre locale pour la mise en place et l'entretien des infrastructures de transport, l'existence de quelques matériaux locaux de construction des pistes et ponts notamment le moellon, le gravier, les pierres, le bois etc. n'empêche qu'on rencontre des infrastructures de transports d'intérêt publics mal ou non entretenues. La facilité dans la communication est l'un des moteurs du développement socioéconomique durable.

Conclusion partielle

Alors que plus de 90% de la population de la commune vit de l'agriculture et de l'élevage, le gros de cultivateurs/éleveurs de la commune NYARUSANGE utilise toujours des techniques agricoles et pastorales traditionnelles, peu susceptibles d'engendrer une augmentation des productions et favorisant la plupart de fois la dégradation des sols.

L'élevage a été fortement affecté par la guerre car beaucoup de bêtes ont été systématiquement abattus et d'autres volés durant cette période. En plus de la crise, il se heurte aujourd'hui à de multiples contraintes dont les plus importantes sont l'insuffisance des pâturages suite à l'amincissement de la propriété et à la concurrence agriculture/élevage, le délabrement des infrastructures zoo-sanitaires, la prédominance des animaux de race locale non améliorée, rustique et peu productifs, la recrudescence des maladies zootechniques suite au manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats et du personnel qualifié en la matière.

Les autres activités génératrices de revenus tels que le commerce, l'artisanat qui pourraient renforcer ce secteur agropastoral se heurtent eux-aussi à de multiples contraintes. La commune NYARUSANGE compte sur un seul marché de BUHOMBA qui se tient une fois la semaine. Il n'y a pas de Centres d'Enseignement des Métiers pouvant faciliter la Formation des Artisans. Ceux qui se livrent à ce métier sont des apprentis d'où le faible et mouvais rendement.

CHAP III. LA DEMOGRAPHIE ET SON IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE SUR LA VIE DE LA COMMUNE NYARUSANGE

La connaissance de la population et de son évolution dans le temps et dans l'espace est d'une importance capitale soit pour les besoins gouvernementaux, administratifs et pour l'individu lui-même. A ce propos MERLIN dit:

« *La démographie a pour le développement économique et social d'un pays une importance fondamentale, trop souvent sous-estimé. C'est qu'en effet il s'agit de connaître, d'étudier et si possible de prévoir le nombre de naissances, des mariages et des décès, le nombre d'enfants à scolariser telle année future à tel ou tel niveau, le nombre de personnes âgées dont il faudra s'occuper d'une façon ou d'une autre à telle échéance etc.*»[50]

Cette connaissance de la démographie se fait principalement par les informations statistiques fournies par les recensements généraux de la population et de l'habitat. Ces informations ou données démographiques sont complétées par celles fournies par le service d'Etat-Civil. Le service d'état-civil bien organisé est très utile pour la connaissance de la population et son évolution car il est très proche d'elle.

« *L'objet primordial de l'état-civil est d'identifier les individus. C'est une institution qui vise à enregistrer les événements intervenus au sein de la population à travers les naissances, les décès, les mariages, les divorces à appréhender certaines mutations subies par les individus ayant ou non une répercussion directe sur sa propre identité ou celle d'une autre personne lors du changement de nom, de la reconnaissance, de l'adoption, la légitimation des enfants et j'en passe.*»[51]

Si un enfant est né, il faut qu'il y ait son enregistrement dans l'Etat-Civil tout comme les mariages et les décès afin de faciliter le dénombrement de la population d'un âge, du sexe et d'une région donnés.

III. 1. EVOLUTION GENERALE DES EFFECTIFS DE LA POPULATION

III. 1.1. Etat des lieux

Selon les données fournies par le Bureau Central du Recensement, la commune NYARUSANGE compte en 2008, une population résidante de 40 904 habitants répartis dans 8618 ménages dont 19 532 hommes et 21 372 femmes (plus ou moins 4 personnes par ménage). Avec une superficie de 96,36km², ceci équivaut à 424,5hab. /Km² environ. D'après les données fournies par les services d'état-civil, la commune compte en 2012, 61 218 personnes réparties dans 10 000 ménages ordinaires de taille moyenne de plus ou moins 6 personnes par ménages et avec une densité de 635hab/Km² environ au moment où la densité moyenne nationale est de 310 habitants/km^2, ce qui classe la commune parmi les plus grandes densités du pays.

[50] P. MERLIN (S.dir), *Espoir pour l'Afrique*, présence africaine/ACCT, PARIS, 1991, p.323 cité par P. NKURUNZIZA, *op.cit.*, p. 10.

[51] République du Burundi Ministère de l'Intérieur. Département de la Population. Bureau National d'Etat-Civil, *Séminaire de Recyclage des Agents d'Etat-Civil*, Juillet 85, p. 5.

La population résidente ou de droit est constituée par les résidents présents et les résidents absents (RP+RA). Les résidents présents sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage depuis plus de 6 mois et qui étaient présentes lors de la nuit de référence du R.G.P. Sont également considérés comme résidents présents, les personnes présentes dans le ménage lors de la nuit de référence qui se sont installées depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester.

Les résidents absents sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage mais qui étaient absentes lors de la nuit de référence depuis moins de 6 mois[52]. Le ménage ordinaire est défini comme un ensemble de personnes quels que soient les liens qui les unissent, qui occupent un même logement, font provision en commun de denrées alimentaires et autres nécessités de la vie courante tandis qu'un ménage collectif est un ensemble de personnes vivant dans une collectivité. Il s'agit des communautés religieuses, des établissements pénitentiaires, des casernes, des orphelinats et maisons pour handicapés, des baraquements et chantiers temporaires. Contrairement au ménage collectif, un ménage ordinaire peut être composé par une seule personne.[53]

III. 1.2. Accroissement démographique en commune NYARUSANGE

La croissance démographique intercensitaire des communes est très inégale. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette inégalité à savoir la crise sociopolitique, les potentialités économiques inégales, l'exode rural et la création de nouvelles entités administratives.

Tableau 17: Accroissement moyen entre 1990 et 2008 en province Gitega

Communes	Population en 2008	Population en 1990	Accroissement annuel en %
Bugendana	108419	85507	1 ,3
Bukirasazi	32189	2850	0,6
Buraza	46366	36142	1,4
Giheta	71180	61328	0,8
Gishubi	54545	73493	-1,6
Gitega	156096	100333	2,5
Itaba	50142	451457	0,6
Makebuko	58787	51602	0,7
Mutaho	64257	50497	1,3
Nyarusange	37992	85507	1,3
Ryansoro	35107	28650	0,6
Total	**715080**	**564127**	**1,3**

Source: République du Burundi. Ministère de l'Intérieur, RGPH 2008, Résultats préliminaires commentés, Bujumbura, octobre 2009, p. 36

[52] République du Burundi, Ministère l'intérieur, département de la population RGP du 16 Août 1979, Tome II, vol v, *Résultats définitifs de la province de Gitega*, Bujumbura, Mai 1983, p.5

[53] République du Burundi. Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales B.C.R. R.G.PH du 16-30 Août 1990. *Résultats définitifs de la province de Gitega*. Tome II, Vol VI, Avril, 1992.p.5

L'accroissement moyen annuel en % par commune en province de Gitega est inégal. «*Le décret-loi n° 1/015 du 12 novembre 1997 portant création et délimitation de certaines communes des provinces de Gitega et Bujumbura a influencé l'évolution de la population des communes de ces deux provinces. Pour ce qui est de la province de Gitega, la décroissance de la commune GISHUBI (de-1,6%) de 1990 et 2008) est imputable pour une large part à la révision du découpage de cette commune qui a donné naissance à la commune de NYARUSANGE en 1997.*»[54]Certaines collines de la commune GISHUBI ont été amputées pour former la commune de NYARUSANGE.

L'accroissement moyen annuel de la commune NYARUSANGE de 1990 à 2008 est de 1,3% car sa population passe de 85507 personnes en 1990 à 37992 en 2008. Le recensement de 1979 voire celui de 1990 ne nous disent pas grand-chose puis qu'ils ont été effectués avant que NYARUSANGE soit érigée en commune autonome.

III. 1.3. Effectifs des populations selon les ménages en commune NYARUSANGE.

Il s'agit de la répartition de la population par sexe selon les deux types de ménages déjà évoqués là-haut à savoir les ménages ordinaires et les ménages collectifs.

Tableau 18: Répartition de la population résidente selon le type de ménage et le sexe: cas de la commune NYARUSANGE

Commune	Ménages ordinaires			Ménages collectifs			Total		
GITEGA	M	F	TOT	M	F	Total	M	Féminin	Total
	340761	**377227**	**717988**	**5719**	**1516**	**7235**	**346480**	**378743**	**725223**
Bugenda	51685	56424	108109	145	133	278	51830	56557	108387
Bukirasazi	15575	1705	32634	66	14	80	15641	17073	32714
Buraza	22620	24834	47454	14	17	31	22634	24851	47485
Giheta	34110	38754	72864	103	50	153	34213	38804	73017
Gishubi	26139	29711	55850	60	17	77	26199	29728	55927
Gitega	72262	76706	148970	4955	1080	6035	77217	77788	155005
Itaba	24129	26890	51019	75	45	120	24204	26935	51139
Makebuko	27381	31928	59309	81	66	147	27462	31994	59456
Rutaho	30769	34387	65156	125	73	198	30894	34460	65354
Nyarusange	19519	21372	40891	13	0	13	19532	21372	40904
Ryansoro	16572	19160	35732	82	21	103	16654	19181	35835

Source: République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. BCR. RGPH du Burundi 2008, vol.1, Tableau statistique du Burundi, Unicef, Bujumbura, Décembre 2011, p. 4.

La commune NYARUSANGE compte 40 891personnes habitant dans les ménages ordinaires dont 19519 de sexe masculin et 21372 de sexe féminin et un total de 13 personnes habitant dans des ménages collectifs toutes de sexe masculin ce qui donne un total de 40 904 personnes

[54] République du Burundi, Ministère de l'Intérieur. BCR. RGPH 2008. *Résultats préliminaires commentés*, Bujumbura, Octobre 2009, p. 21

habitant dans les ménages ordinaires et collectifs dont 19532 de sexe masculin et 21 372 de sexe féminin sur un total provincial de 725 223 personnes dont 346 480 hommes et 378 743 femmes.

En général, le total de personnes habitant dans les ménages ordinaires est beaucoup supérieur au total de celles se trouvant dans les ménages collectifs et l'effectif total des personnes féminines (19181 personnes) est supérieur à celui des personnes de sexe masculin (16654 personnes) comme le montre le tableau précédent.

III. 1. 4. La répartition de la population de NYARUSANGE par Colline en 2008

La population mondiale en générale et celle du Burundi en particulier est inégalement répartie. La commune NYARUSANGE, l'une des 11 communes que compte la province de Gitega n'échappe pas à cette vertu. Des facteurs économiques, historiques, géographiques, etc. peuvent expliquer cette inégalité de la répartition de la population. Le tableau suivant nous montre comment la population de NYARUSANGE est répartie dans les ménages ordinaires par colline en se basant sur le sexe et la taille moyenne des personnes par ménage.

Tableau 19: Répartition de la population de NYARUSANGE par ménage et par colline de recensement en 2008

Commune/ Colline	Ménages ordinaires	Effectifs Masculins	Effectifs Féminins	Population totale	Taille moyenne/ Ménage	Rapport de Masculinité en %
Nyarusange	8380	17946	20046	37992	4,5	89,5
Bihomvora	285	638	730	1368	4,8	87,4
Bikingi	740	1625	1897	3522	4,8	85,7
Biziya	773	1593	1746	3339	4,3	91,2
Bukoro	400	1030	980	2010	5,0	105,1
Gahembe	289	415	553	968	3,3	75,0
Gasenyi	485	1004	1130	2134	4,4	88,8
Gatwaro	219	840	551	1031	4,7	87,0
Gitaramuka	446	904	1118	2022	4,5	80,9
Jurwe	635	1675	1934	3609	5,7	86,6
Kabimba	602	1365	1561	2926	4,9	87,4
Kigara	457	1121	1227	2348	5,1	91,4
Masare	395	878	934	1812	4,6	94,0
Muhororo	358	787	827	1614	4,5	95,2
Murambi	432	853	922	1775	4,1	92,5
Muzima	463	459	573	1032	2,2	80,1
Nyarubenga	712	1538	1652	3190	4,5	93,1
Tye	689	1581	1711	3292	4,8	92,4
Ménages Collectifs	0	0	0	0	-	-

Source: Republique du Burundi. Ministère de l'Intérieur B.C.R. RGPH 2008. Résultat préliminaires Commentés, Bujumbura, Octobre 2009, p. 86.

La commune NYARUSANGE totalise 37 992 personnes dont 17 946 de sexe masculin et 20 046 de sexe féminin se trouvant dans 8380 ménages ordinaires dont la taille moyenne par ménage est

de 4,5. Le rapport de masculinité est de 89,5%. C'est la colline BIZIYA qui compte beaucoup de ménages ordinaires (773) et vient en 3 positions du point de vue de la population totale avec 3339 personnes sur 37 992 personnes de toute la commune.

La colline la plus densément peuplée est celle de JURWE avec 3609 personnes dont 1675 de sexe masculin et 1934 de sexe féminin se trouvant dans les 635 ménages ordinaires. Elle occupe également la 1ère place du point de vue taille moyenne par ménage avec 5,7 personnes par ménage. C'est la colline GAHEMBE la moins peuplée des autres avec 968 personnes dont 415 féminins et 553 masculins occupant les 289 ménages ordinaires dont la taille moyenne par ménage est de 3,3. Seule la colline BUKORO enregistre un taux élevé de masculinité (105,1%) tandis que les autres collines sont marquées par la prédominance du sexe féminin. Le rapport moyen de masculinité est de 89,5 en commune NYARUSANGE.

Non seulement en commune NYARUSANGE où le rapport de masculinité est inférieur à celui de féminité mais aussi dans tout le pays comme le montre les données des recensements 1990 et 2008:

« *La population rurale du Burundi est de 4 959 749 en 1990 tandis qu'elle est de 7 241 708 en 2008. La population urbaine du Burundi est de 333 044 en 1990 tandis qu'elle est de 811 866 en 2008. Le nombre moyen d'hommes pour 100 femmes en milieu rural est 93,3 en 1990 et de 94,7 en 2008; en milieu urbain est 117,8 en 1990 et 119,9 en 2008; en ville de Bujumbura est de 121,6 en 1990 et 123,8 en 2008; pour l'ensemble du pays ce nombre moyen d'hommes pour 100 femmes est de 94,7 en 1990 et 97,0 en 2008.* »[55]

En milieu urbain, le rapport de masculinité est très élevé par rapport à celui des femmes. Ceci s'explique par le fait que la plus grande partie des personnes faisant l'exode est constituée par les hommes, les seuls capables de supporter de lourds bagages, de charger et décharger les camions, etc. En milieu rural, les femmes s'adonnent aux travaux champêtres pour faire face à la pauvreté qui sévit en grande partie dans un milieu rural que le milieu urbain[56].

III. 2. LES DONNEES DE L'ETAT-CIVIL: NAISSANCES, DECES ET MARIAGES

Les mouvements naturels de la population sont marqués par trois éléments essentiels à savoir les mariages, les naissances et les décès. Les données statistiques de ces éléments du mouvement naturel de la population nous sont parvenues à partir des registres de l'état civil, établis par les administrateurs communaux, les chefs de zones et les officiers de l'état-civil au moment où ont eu lieu les mariages, les naissances et les décès.

En 2014, la commune NYARUSANGE compte 1159 naissances A.T dont 583 de sexe masculin et 576 de sexe féminin et 268 naissances tardives dont 140 de sexe masculin et 128 de sexe féminin, 36 décès A.T dont 221 masculins et 14 féminins et 11 décès tardifs dont 6 masculins et

[55] ISTEEBU, *Annuaire Statistique du Burundi de 2014*, Bujumbura, Décembre 2015, p. 15

[56] MARYSSE S. et REYNTJENS F, *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1996-1997,* Centre d'étude de la région des Grands-Lacs d'Afrique. Anvers. L'Harmattan, 1997, pp. 32-33

5 femmes, 22 actes autres dont 12 masculins et 10 femmes tandis qu'on a enregistré 212 couples au cours de cette année.

En général, on a enregistré 1449 naissances (AT+Tard+Actes autres) contre 47 décès (à temps et tardifs et 212 couples. Les naissances sont de loin supérieures aux décès et aux mariages. Elles sont donc à la base du mouvement naturel de la population. La forte fécondité présente donc des risques comme la mortalité infantile élevée ainsi que d'autres risques qui en découle du côté de la mère:

«Cette forte fécondité augmente les risques de mortalité maternelle. Celle-ci est très élevée avant 19 ans, après 35 ans, après la quatrième parité et quand l'intervalle inter-génésique est inférieur à 2 ans. Or l'indice synthétique de fécondité étant de 6,8, nous comprenons bien que les femmes font en moyenne plus de 6 enfants durant leur vie féconde, qu'elles sont exposées à beaucoup de risques et que celles qui en succombent sont nombreuses même si les statistiques sont encore muettes à ce sujet dans notre pays.»[57]

Les plus vulnérables pour cette forte fécondité sont donc les classes pauvres, les mères à parité élevée, les mères qui accouchent étant très jeunes (mariages précoces) ou très âgées. Toutes ces catégories succombent les risques encourues par le taux très élevé des naissances car elles sont dans une situation de médiocrité des conditions nutritionnelles et sanitaires.

Tableau 20: Evolution des naissances décès et mariages en commune NYARUSANGE

Année	Naissances			Décès			Actes autres			mariages
	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	
2010	928	872	1800	22	15	37	4	3	7	229 couples
2011	858	900	1758	23	13	36	9	1	10	330 couples
2012	904	816	1720	30	23	53	9	6	15	243 couples
2013	1375	1251	2626	31	28	59	21	14	35	186 couples
2014	723	704	1427	28	19	47	12	10	22	212 couples

Source: Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'Etat-Civil

En 2011, on enregistre beaucoup de mariages (330 couples) tandis l'année 2013 vient en dernière lieu avec 186 couples. Concernant les naissances, l'année 2013 occupe la 1ère place avec 2626 naissances dont 1375 masculins et 1251 féminins tandis que l'année 2014 occupe la dernière place avec 1427 naissances dont 723 masculins et 704 féminins. Quant au décès, on enregistre beaucoup de morts en 2013 (59 dont 31 masculins et 28 féminins et peu de morts en 2011 (36 morts dont 23 masculins et 13 féminins). En 2013, les actes autres sont nombreux (3) et moins nombreux en 2010.

A côté de ces trois éléments essentiels du mouvement naturel de la population vient aussi la migration. Au lieu de départ la population diminue tandis qu'elle augmente au lieu d'arrivée.

[57]Burundi 16 Août 1989 « Journée Nationale de la population et du 20e Anniversaire du fonds des Nations Unies pour la population (FFUAP) » Ministère de l'intérieur, département de la population p. 39

III. 3. LE MOUVEMENT MIGRATOIRE

Les crises politiques qu'a connues notre pays, le Burundi n'ont pas épargné la commune NYARUSANGE et ont atteint leur paroxysme en 1993. La crise de 1993 marquée par la tentative du coup d'Etat dans la nuit du 21 octobre aboutissant à l'assassinat du Président de la République Melchior NDADAYE et ses proches collaborateurs a d'autres conséquences néfastes dont les traces sont encore visibles. Ces conséquences sont entre autre des tueries humaines, des destructions matérielles et des déplacements de la population. Les maisons des particuliers et les infrastructures communautaires ont été détruites entrainant ainsi la détérioration des relations sociales et le déplacement de la population soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Le tableau qui suit nous montre que la population des communes de la province Gitega ne réside non seulement dans les communes de naissances mais aussi dans les autres communes de la province.

Tableau 21: Répartition de la population résidante de la province de Gitega par commune de naissance selon la province de résidence en 2008

	COMMUNE DE RESIDENCE- GITEGA											
Commune Naissance	Bugendana	Bukirasazi	Buraza	Giheta	Gishubi	Gitega	Itaba	Makebuko	Mutaho	Ryansoro	Nyarusange	TOTAL
Bugendana	104151	95	88	1241	75	1426	61	35	476	50	98	107796
Bukirasazi	116	30094	602	52	146	247	843	383	17	11	26	32537
Buraza	69	569	44865	18	233	161	70	73	21	10	253	46342
Giheta	1114	25	117	68596	308	1983	68	182	227	6	28	72654
Gishubi	35	151	310	101	52510	694	134	912	44	644	778	56313
Gitega	109	32	31	741	697	130635	304	1047	148	214	58	134020
Itaba	13	491	50	27	18	567	46953	668	49	5	28	48869
Makebuko	34	364	40	31	462	1282	846	55231	120	108	37	58555
Mutaho	390	7	8	32	11	728	14	42	61199	1	13	62445
Ryansoro	87	4	5	6	307	318	7	40	1	38265	407	39447
Nyarusange	20	13	226	5	577	227	2	24	5	326	32235	33660
Autres Communes	1347	637	1065	1833	385	9625	1293	500	2517	1181	1721	22104
Etrangers	624	152	47	181	121	1077	420	172	332	70	50	3246
TOTAL	**108109**	**32634**	**47454**	**72864**	**55850**	**148970**	**51019**	**59309**	**65156**	**40891**	**35732**	**717988**

Source: République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. B.C.R. RGPH du Burundi 2008

A côté des déplacements de la population soit à l'intérieur du pays dus à cette crise s'ajoute la naissance des mouvements rebelles qui ont enrôlés surtout une partie de la jeunesse. C'est donc avec la signature des accords de cessez-le feu entre le gouvernement et certains mouvements rebelles, qu'une partie des combattants a été réintégrée dans l'armée et la police nationale tandis qu'une autre a été démobilisée. La fin des hostilités a aussi persuadé ceux qui s'étaient réfugiés à l'extérieur à rentrer au pays. On rencontre donc en commune NYARUSANGE des catégories particulières de la population à savoir les démobilisés ou ex-combattants, les déplacés (ou les exilés à l'intérieur du pays) les réfugiés (exilés à l'extérieur du pays comme l'a montré le tableau ci-haut), les rapatriés ainsi que d'autres cas.

Dans un site situé près du chef-lieu de la commune de NYARUSANGE, le seul se trouvant dans toute la commune, on compte l'effectif de 215 déplacés regroupés dans 42 ménages en 2005 et 191 déplacés dans 36 ménages en 2006 et 232 individus dont 27 hommes, 52 femmes et 153

enfants en 2008. En 2005, la commune compte un effectif de 166 rapatriés et en 2008 la commune de NYARUSANGE a déjà accueilli 286 rapatriés. Les démobilisés enregistrés en commune NYARUSANGE en 2008 sont au nombre de 73. Un autre cas c'est celui des indigents et des orphelins. En 2005, la commune enregistre un effectif de 630 indigents dont 121 hommes et 509 femmes; 658 enfants orphelins de mère et de père et 1435 veufs dont 211 hommes et 1224 femmes.[58]

Au fil des années, on remarque une diminution progressive des effectifs totaux des déplacés car le retour des déplacés dans les collines d'origine se poursuit. Actuellement la commune ne dispose pas des déplacés car « *depuis 2008 à nos jours, il n'y a pas de site de déplacés en commune NYARUSANGE car ils sont tous réinsérés dans d'autres population de la commune. Les indigents existent et sont dans une situation déplorable qui nécessite un secours surtout en matériaux de construction de leur maisons (tôles).*»[59]

Non seulement les indigents qui existent en commune NYARUSANGE mais aussi des orphelins et des veufs malheureusement nous avons maqué des données statistiques témoignant la situation actuelle de la commune. Le mouvement migratoire n'a pas la seule cause, la crise politique mais il peut avoir aussi d'autres racines comme le développement socio-économique, démographique et géographique ou climatique etc.

A ce propos KINEZERO écrit: « *Avec la poussée démographique, la population de la région du KIRIMIRO a acquis une tendance à l'émigration.*»[60] Elle se déplace donc vers les régions moins peuplées comme CANKUZO, RUYIGI, RUTANA et vers les villes comme BUJUMBURA, RUMONGE et NYANZA-LAC à la recherche d'emploi.

[58] Ministère de la planification du développement et de la reconstruction nationale. Programme d'appui à la gouvernance. *Monographie de la commune GISHUBI*, Gitega, Septembre 2006, pp. 44-46.

[59] République du Burundi, Ministère de l'Intérieur. Province de Gitega, Commune NYARUSANGE, *rapport mensuel du mois de Juillet 2015* p. 15

[60] M. KINEZERO, *Pression démographique et élevage dans la région naturelle du KIRIMIRO,* UB, FSEA, mémoire, Bujumbura, 1989 p. 24

III. 4. LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET SON IMPACT SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE

La croissance démographique est un facteur qui influence le milieu socio-économique du fait qu'elle affecte le comportement au sein de la famille. Cette dernière est un élément important car elle est dans la société l'unité fondamentale de production et de consommation.

III. 4. 1. La croissance démographique et l'évolution des effectifs des élèves

III. 4. 1. 1. Aperçu historique de l'enseignement au Burundi après l'indépendance[61]

Le système éducatif burundais actuel est une émanation de la période coloniale Belge. Les missionnaires ont beaucoup contribué à son organisation et à sa gestion. Les programmes sont longtemps restés assimilés à ceux de la métropole même après l'indépendance en 1962. En 1973, dans la foulée des tentatives de valorisation des cultures nationales, le Burundi a initié une réforme qui était axée sur 3 piliers principaux: La kirundisation, la ruralisation et l'école communautaire. Cette réforme a eu des effets principalement sur le pilier primaire. En effet, le kirundi est jusqu'à présent la langue d'enseignement de la 1ère à la 4ème année primaire [.....] L'approche abordée par la réforme n'a pas pu aller plus loin car elle a rencontré la résistance d'une opinion nationale ancrée sur une survalorisation de la culture métropolitaine. La kirundisation de l'enseignement s'est arrêtée en 4ème année primaire; la ruralisation n'a pas fait long feu, les cours y réservés n'ayant pas eu adhésion totale des enseignants faute de la préparation conséquente, l'école communautaire n'a pas pu s'implanter faute de lien étroit entre l'école et son milieu. Ce pendant cette idée a été reprise plus tard dans des années 1990 avec la création des collèges communaux dont certains évoluent en lycées.

Conscient du retard accusé par le pays dans le domaine de la scolarisation, le gouvernement a instauré en 2005 la gratuite de la scolarisation au niveau du cycle primaire du secteur public de l'enseignement. Cette mesure vise à faciliter l'atteinte du second O.M.D qui est «d'assurer l'éducation primaire pour tous »en donnant à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire. Elle contribue également à la réalisation de l'objectif 3 qui est de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » notamment en « diminuant les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et si possible dans le secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement au plus tard en 2005 ».

L'année 2014 marque le début d'une autre grande réforme: ECOFO durant désormais 9 ans alors que l'E.P durait 6 ans.

Le système éducatif Burundais en général et celui de la commune NYARUSANGE en particulier, notre zone d'étude, comprend l'enseignement formel et l'enseignement non formel. Le secteur Education Formelle comprend 4 piliers de formation: le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur. En commune NYARUSANGE, ce dernier n'y existe pas car on n'y

[61]République du Burundi Ministère de l'Intérieur .B.C.R, R.G.P.H du Burundi 2008.Vols3 : Analyse Tome 8. Alphabétisation, instruction et scolarisation, Unicef, Bujumbura, Avril 2011, p. 7

rencontre pas aucune université tant publique que privée. Outre l'enseignement spécial, les activités organisées dans le cadre de l'enseignement non formel sont de deux ordres à savoir l'alphabétisation et l'apprentissage professionnel.

III. 4. 1. 2. L'enseignement formel

III. 4 .1 .2. 1. L'éducation préscolaire

Les écoles maternelles publiques en commune NYARUSANGE reçoivent en général les enfants de 4 à 6 ans. On peut rencontrer même des enfants de 3 ans mais à très petit nombre. La durée de formation varie de 1 à 3 ans, de même que les écoles privées.

L'enseignement préscolaire et la petite enfance en commune NYARUSANGE connaît un problème lié au manque d'enseignants, de salles et de matériels. La 1ère maternelle n'existe pas dans toute la commune et les enfants commencent par la 2ème maternelle. La commune manque aussi des garderies communautaires et cercles préscolaires.

La commune NYARUSANGE compte 8 écoles à section maternelle dont BIKINGI, BUKORO, KIGARA, MUZIMA, NKONDO, NYAMAZI, NYARUSANGE et TYE. Néanmoins à BUKORO, la maternelle n'a fonctionné qu'au 1er trimestre cette année scolaire 2014-2015. On l'a supprimée par manque d'enseignants. Dans ces 7 écoles qui restent, la commune totalise 414 élèves (217 garçons et 197 filles) dont 42 élèves (23 garçons et 19 filles) de la 2ème maternelle et 372 élèves (194 garçons et 178 filles) de la 3ème maternelle avec un effectif total de 8 enseignantes (toutes de sexe féminin) dont 1 en 2ème maternelle et 7 en 3ème maternelle. Seule l'école de NYARUSANGE comprend la 2ème maternelle d'où ce petit nombre d'enseignants et des élèves dans la 2ème maternelle.

Les ratios qui caractérise ce système éducatif sont les suivants: Ecolier/salle de classe: 51,75; Ecolier/ maître: 51,75; Enseignant par salle de classe: 1; Parité: G=52,4%; F=47,6%.

L'enseignement maternel est un pilier qui nécessite un matériel et des enseignants spécialisés étant donné que la matière est centrée sur l'exploration du milieu par les sens. Or le Kit de jeu pour développer les organes de sens des enfants est insuffisant ou même quasi inexistant, les salles de classes propres à la maternelle, les enseignants formés à cet effet n'existent pas. On fait recours à ceux du primaire.

III. 4.1.2. 2. Education primaire

L'enseignement primaire accueille officiellement des enfants de 7 ans qu'ils aient ou pas suivi l'enseignement préscolaire. La formation dure 6 ans à l'issue desquelles les élèves sont soumis à un concours d'entrée dans le secondaire.

III. 4. 1. 2. 2. 1. Effectif des élèves

La commune Nyarusange dispose de 14 écoles primaires réparties dans les 3 zones dont l'E.P Bikingi, Bukoro, Gitaramuka, Jurwe, Kigara, Masare, Muyange, Muzima, Nkondo, Nyamazi, Nyarubenga, Nyarutanga, Nyarusange et Tye totalisant 7671 élèves dont 3499 garçons soit

45,61% et 4172 filles soit 54,34%. Le taux de réussite annuel par commune est de 73,5% tandis que le taux d'abandon est de 7,35%. Les motifs des abandons sont multiples: déménagement, pauvreté, grossesse non désirée, mariage précoce, maladie, recherche d'emploi, désintéressement, problème familial, indiscipline, le renvoi, décès. Le nombre de salles de classes opérationnelles de la 1ère à la 6ème année est de 129 avec 2662 bancs pupitres, la moyenne de 2,8 écoliers s'assoient sur un seul banc pupitre et la moyenne de 20,63 bancs pupitres se trouvent dans chaque salle de classe et le ratio écolier par salle de classe est de 59,46 et ce ratio reste le même par enseignant.

Tableau 22: Effectif des élèves: A/S 2014-2016

Ecole		**Total des élèves**					**Effectifs des abandons**						**Salle**
n°		G	% G	F	% F	G+F	G	% G	F	% F	TOT	%	**classe**
1	Bikingi	273	43,6	352	56,3	625	14	4,8	5	1,4	19	2,9	13
2	Bukoro	377	48,3	403	51,6	780	27	6,6	19	4,5	46	5,5	15
3	Gitaramuka	224	42,6	301	57,3	525	18	7,4	8	2,6	26	4,7	7
4	Jurwe	304	46,4	350	53,5	654	16	4,9	11	3,03	27	3,9	8
5	Kigaba	183	42	252	57,9	435	50	21	54	17,8	104	11,2	10
6	Masare	223	45,6	265	54,3	488	10	4,2	7	2,5	17	3,34	6
7	Muyange	212	44,4	265	55,5	477	44	17,5	17	6	61	11,4	5
8	Muzima	329	49,03	342	50,9	671	15	4,3	14	3,1	29	4,1	7
9	Nkondo	237	44,1	300	55,8	537	17	6,5	11	3,4	28	4,7	12
10	Nyamazi	256	46,3	296	53,6	552	34	11,6	31	9,5	65	10,5	8
11	Nyarubenga	221	46,4	255	53,5	476	27	10,8	11	4,1	38	7,3	8
12	Nyarusange	159	48,7	167	51,2	326	24	7,3	10	2,4	34	4,7	13
13	Nyarutanga	306	43,9	390	56	696	32	16,7	19	10,1	51	13,4	6
14	Tye	195	45,4	234	54,5	429	41	17,1	24	9,3	65	13,1	11
TOT		**3499**	**45,6**	**4172**	**54,34**	**7671**	**369**	**9,5**	**241**	**5,45**	**610**	**7,35**	**129**

Source: DCE NYARUSANGE, 2015

On remarque donc une croissance rapide des effectifs des élèves dans les classes car la commune compte en 2012-2013, 8322 élèves dont 3807 garçons et 4515 filles et 856 effectifs des abandons (9,3%) dont 484 garçons (11,5%) et 372 filles (7,6%). De la 1ère à la 6ème année, on dispose de 138 salles de classe opérationnelles en commune NYARUSANGE pour ces 8322 élèves: 23 salles pour la 1ère, 21 pour la 3ème, 20 pour la 4ème, 24 pour la 5ème et 29 pour la 6ème année. En 2013-2014, dans les 13 directions des E.P, la commune compte à l'entrée scolaire 8638 écoliers et on a clôturé l'année scolaire avec 7791 écoliers. On a débuté l'année avec 137 salles de classes fonctionnelles et on a clôturé l'A/S avec 135 seulement. Au lieu de l'augmentation, on remarque une diminution de deux salles de classe.

Pour l'année scolaire 2013-2014, la commune enregistre 3543 écoliers de sexe masculin soit 45,4% et 4248 écoliers de sexe féminin soit 54,5% et 7791 écoliers (G+F) avec 14 directions dont BIKINGI ,BUKORO, GITARAMUKA, JURWE, KIGARA, MASARE, MUYANGE, MUZIMA, NKONDO, NYAMAZI, NYARUBENGA, NYARUTANGA, NYARUSANGE et TYE de la 1ère à la 6ème année. Les abandons sont estimés à 461 garçons soit 11,2% et 326 filles soit 7,1% totalisant 787 élèves de la 1ère à la 6ème année.

La commune Nyarusange compte 195 enseignants de l'E.P dont 99 hommes et 96 femmes tous de nationalité burundaise et dont 178 enseignants qualifiés et 17 enseignants non qualifiés.

III. 4.1. 2. 2. 2. Le personnel administratif

Le personnel administratif de la commune de Nyarusange est presque tout composé par le sexe masculin comme le montre ce tableau.

Tableau 23: Le personnel administratif par qualification, fonction et sexe

DCE			ICE		
Fonction	Niveau de formation	sexe	fonction	Niveau de formation	sexe
Directeur	Licencié	M	Inspecteur	-	M
Cons. C.R.H	IPA III	M	Secrétaire	ENS 5	M
C.C.P.F	Licencié	M	Secrétaire	D_6	F
Cartographe	D_6	M	Planton	$6^{ème}$ année	M
Secrétaire	D_6	M			
Secrétaire	D_6	M			

Source: DCE NYARUSANGE, 2015.

A la fin de l'E.P, il est prévu un Concours National dont les élèves réussi passent à l'enseignement secondaire. Considérant ces 3 dernières années, on remarque que le taux de réussite au C.N va en croissant passant de 47,3% en 2012, de 57,3% en 2013 et à 64,2% en 2014. Pour l'année scolaire 2011-2012, le taux est inférieur à 50%. Cela sous-entend qu'il y a des recalés du système scolaire.

Le taux de transition est de 56,3% au niveau communal. Ce taux de transition est inférieur à celui fixé par le gouvernement (60%). Mais on remarque qu'il y a des écoles qui ont largement dépassé la moyenne nationale. Il s'agit de MUZIMA, BUKORO, NKONDO, BIKINGI, avec les taux de réussite respectifs de 84,3%, 81,29%, 75,2%,70,3%. Signalons que MASARE, JURWE, TYE, KIGARA, sont des E.P dont le taux de réussite au CN est inférieur à 50%. Leurs taux respectifs sont de 45,97%, 48,5%, 31,97%, 40%. Pour l'année scolaire précédente (2011-2012), le taux de réussite est de 47,3% pour 1677 candidats au CN mais l'année suivante (2013-2014), le taux de réussite au CN au niveau communal dépasse cette moyenne nationale de 60% car il est de 64,2%. Dans les 14 E.P dont dispose la commune 4 (BIKINGI, BUKORO, MASARE, et JURWE) se trouvent en zone BUKORO, 2 (GITARAMUKA et MUZIMA) en zone MURAMBI et 8 E.P (NYAMAZI, NKONDO, NYARUSANGE, KIGARA, MUYANGE, NYARUBENGA, TYE et NYARUTANGA en zone NYARUSANGE. BIHOMVORA et MUHORORO de la zone BUKORO, GATWARO et MURAMBI de la ZONE MURAMBI sont des collines sans E.P. A GATWARO, il y a trois salles de classes construites mais elles ne sont pas fonctionnelles.[62]

[62] Rapport annuel 2013-2014. Listes des écoles par zones: Localisation géographique.

III. 4.1. 2. 2. 3. La gratuité de l'enseignement de base

Le gouvernement du Burundi a initié à partir de 2005 une politique éducative axée sur la gratuité de l'enseignement de base comme c'était prévu dans la politique scolaire de l'UNESCO.

«Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.»[63]

Cette politique éducative axée sur la gratuité de l'enseignement de base a eu entre autres conséquences l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classe. Depuis 2004, les effectifs des écoliers n'ont cessé d'augmenter. A l'instar d'une période allant de 2004 à 2009, il y a eu une augmentation de 2272 écoliers soit un taux d'augmentation de 454 écoliers par an.

De 2012 à 2014, c'est le cas contraire car l'augmentation des effectifs des écoliers est dégressive passant de 8322 écoliers dont 3807 garçons et 4515 filles en A/S 2012-2013 à 779 écoliers dont 3543 garçons et 4248 filles en 2013-2014 et à 7671 écoliers soit 3499 garçons et 4172 filles en 2014-2015 comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 24: Evolution des effectifs des élèves

A/S	Garçon	Fille	Total	Salles
2012-2013	3807	4515	8322	138
2013-2014	3543	4248	7791	137
2014-2015	3499	4172	7671	129

Source: DCE NYARUSANGE, 2015

Il s'agit donc d'une diminution progressive non seulement du côté des effectifs des écoliers mais aussi du côté des salles de classe passant de 138 salles à 129 salles.

Suite à cette politique de gratuité de l'enseignement primaire, les 1ères années ou les 1ers degrés sont très surpeuplés et les effectifs diminuent au fur et à mesure qu'on avance de degré. Cette diminution progressive des effectifs des écoliers indique une déperdition scolaire due principalement au phénomène d'abandon scolaire. La répartition des effectifs des écoliers par classe et par degré au cours de l'année scolaire 2014-2015 est reprise dans le tableau suivant.

[63] ROGER-POLDROIT, *L'humanité toujours à construire- Regard sur l'histoire intellectuelle de l'UNESCO 1945-2005*, UNESCO, France, 2005, p. 62.

Tableau 25: Effectifs des écoliers par niveau, par sexe et par école

	1ème A			2ème A			3ème A			4ème A			5ème A			6ème A			TOTAL				
Ecoles	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	G%	F	F%	G+F
BIKINGI	73	60	133	47	54	101	59	80	139	36	33	69	40	80	120	18	45	63	273	43,6	352	56,3	625
BUKORO	106	96	202	90	80	170	42	67	109	54	57	111	57	58	115	28	45	73	377	48,3	403	51,6	780
GITARAMUKA	50	56	106	44	42	86	37	41	78	26	51	77	38	50	88	29	61	90	224	42,6	301	57,3	525
JURWE	76	70	146	54	67	121	47	61	108	41	61	102	41	49	90	35	42	77	304	46,4	350	53,5	654
KIGARA	64	55	119	31	30	61	23	39	62	17	42	59	27	43	70	21	43	64	183	42	252	57,9	435
MASARE	48	59	107	51	70	121	31	43	74	38	26	64	36	30	66	19	37	56	223	45,6	265	54,3	488
MUYANGE	61	65	126	26	43	69	40	60	100	34	35	69	21	29	50	30	33	63	212	44,4	265	55,5	477
MUZIMA	76	68	144	63	54	117	50	50	100	64	61	125	54	58	112	22	51	73	326	49,03	342	50,9	671
NKONDO	59	58	117	52	51	103	21	53	74	29	29	58	41	49	90	35	60	95	237	44,1	300	55,8	537
NYAMAZI	42	51	93	63	52	115	42	35	77	54	50	104	28	34	62	27	74	101	256	46,3	296	53,6	552
NYARUBENGA	41	48	89	46	41	87	31	38	69	33	40	73	31	45	76	39	43	82	221	46,4	255	53,5	476
NYARUSANGE	50	42	92	32	17	49	27	32	59	16	18	34	12	31	43	22	27	49	159	48,7	167	51,2	326
NYARUTANGA	74	107	181	60	51	111	45	49	94	41	55	96	53	68	121	33	60	93	306	43,9	390	56	696
TYE	43	39	82	44	56	100	33	39	72	13	29	42	32	23	55	30	48	78	195	45,4	234	54,5	429
TOT/COMMUNE	863	874	1737	703	708	1411	528	687	1215	496	587	1088	511	647	115	388	669	1057	3499	45,61	4172	54,34	7671

Source: IPG/IC.NYARUSANGE, Rapport annuel, 2014-2015.

Tenant compte des effectifs des élèves des 1ères années, on constate un surnombre de ces derniers 1737 en 1ère à 1057 en 6ème Année soit une différence de 680 écoliers, ce qui témoigné une adhésion de la population de la commune de NYARUSANGE à la politique nationale de scolarisation gratuite des enfants en âge de l'être. A ce propos, David nous dit:

« *Au début de l'année scolaire, nous ne pouvons pas accueillir des enfants de moins de 7 ans en 1ère année à cause du surnombre des écoliers que nous connaissons dans les salles de classes.* »[64]

Plus les effectifs sont élevés dans les classes, plus l'encadrement devient difficile et le taux d'abandon sera très élevé. L'exception de l'effectif des élevés se manifeste en 4ème année car 1088 écoliers sont inférieurs à 1158 écoliers de la 5ème année. A Ce propos David ajoute que:

« *Arrivés en 4ème A, les élèves en générale et les garçons en particulier abandonnent leurs études et se rendent en ville à la recherche de l'argent. Cette situation se manifeste également en 6ème Année car les élèves qui n'ont pas réussi au CN, au lieu de venir reprendre l'année, préfèrent abandonner catégoriquement et font l'exode rural.* »[65]

Si on considère un effectif total des écoliers en commune (7671) pour l'année scolaire 2014-2015, dont 3499 garçons et 4172 filles, on constate que les effectifs des filles qui représentent à peu près 54% de l'effectif total sont supérieurs à ceux des garçons représentant à peu près 46% de l'effectif total. Autrement dit, le problème de scolarisation des filles ne se pose plus dans cette commune.

III. 4.1. 2. 3. L'Ecole Fondamentale (ECOFO)

Afin de promouvoir la politique de scolarisation de tous les enfants en âge scolaire, le président de la république Pierre NKURUNZIZA a déclaré en 2010 dans son discours d'inauguration du 2ème mandant à la présidence que l'école primaire devait désormais durer 9 ans.

La mise en place de cette grande réforme qu'était l'école fondamentale devait répondre à un double objectif à savoir l'éducation pour tous mais aussi allait dans le droit chemin de l'objectif du « cadre stratégique de croissance économique et de lutte contre la pauvreté 2ème génération » (CSLP II). Désormais, les programmes en vigueur de 1989 qui étaient vétustes et vastes devraient être remplacés par de nouveaux, fondés sur les applications pratiques de la vie courante. Les nombreux intitulés d'antan sont désormais regroupés en domaine d'apprentissage en vue d'insister dorénavant sur ce dont l'apprenant a besoin dans sa vie quotidienne. Un nouvel intitulé voit le jour: l'Entrepreneuriat[66].

[64] David SIBOMANA, directeur de l'école primaire de BUKORO, entretien du 19/09/2016

[65] David SIBOMANA, déjà cité.

[66] République du Burundi, Ministère de l'enseignement de base et de secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation. Direction générale des bureaux pédagogiques. Bureau d'études des programmes de l'enseignement de base. Sciences Humaines Guide de l'enseignant. Classe 7ème année de l'enseignement fondamentale, Bujumbura, Juin 2013 p.5.

Ce système d'enseignement privilégie les pratiques que les théories en formant des apprenants créatifs car « *J'entends et j'oublie, je vois et je me souviens, je fais et je comprends* », adage chinois. Ce qui donne à l'enseignement une formation de qualité car l'éducation de bonne qualité est source de richesse et/ou du développement socio-économique comme le témoigne un autre adage chinois:

« *Si vous voulez investir pour une année, il faut cultiver le riz, si vous voulez investir pour dix ans, il faut planter les arbres et si vous voulez investir pour toute la vie, il faut éduquer la population » parce qu' « une nation qui produit de jour en jour des hommes stupides, achète à crédit sa propre mort spirituelle*», disait le Pape Jean Paul II[67].

En commune NYARUSANGE comme partout ailleurs au Burundi, l'année scolaire 2013-2014 commence avec cette instauration des écoles fondamentales. La commune a initié douze EcoFo dont sept attachées aux EP, quatre attachées aux collèges communaux et une attachée au Lycée Communal de NYARUSANGE. Il s'agit de l'ECOFO BUKORO, MUZIMA, MUYANGE, NKONDO, NYAMAZI, NYARUSANGE, TYE, Lycée Communal BUKORO (actuel), Lycée Communal NYARUSANGE, CO. CO MURAMBI, C. Espoir NKONDO et CO. Espoir NYAMAZI.

- Effectif des élèves, taux de réussite et taux d'abandon

Pour cette année scolaire 2014-2015, on compte 945 élèves en 7ème et 1019 élèves en 8ème c.à.d. 1964 élèves au niveau communal. L'ECOFO BUKORO en 7ème année et LY.CO BUKORO en 8ème année connaissent un surnombre des élèves avec des effectifs respectifs de 139 et 178 élèves. Le taux de réussite au niveau communal est de 87,84% en 7ème et de 87,82% en 8ème lorsque le taux d'abandon au niveau communal est 4,28%. Le tableau suivant montre plus de détails.

[67] République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Province de Gitega, commune de NYARUSANGE, *PCDC NYARUSANGE 2009* élaboré par l'équipe communale de planification avec l'appui du projet: Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de la réintégration, APRS sous tutelle du MSNRRRS p.16

Tableau 26: Effectif des élèves, taux de réussite et taux d'abandon dans les ECOFO de 7 à la 8ème A/S 2014-2015

Ecoles	Effectif des élèves		Taux de réussite		Effectif des abandons : 7e-8è			
	7ème	8ème	7ème	8ème	G	F	T	%
LY.CO BUKORO	62	179	88,7	96,5	1	0	1	3,9%
CO.CO MURAMBI	81	83	99,4	96,38	0	5	5	2,95%
CO.ESP NKONDO	102	139	93,13	88,48	1	5	6	2,42%
CO.ESP NYAMAZI	123	132	79,6	84,09	6	7	13	4,83%
LY.CO NYARUSANGE	69	109	83,07	93,67	6	11	17	8,9%
ECOFO BUKORO	139	62	95,62	72,58	4	2	6	2,8%
ECOFO MUYANGE	47	39	72,05	79,36	6	6	12	12,12%
ECOFO MUZIMA	66	-	79,36	78,94	1	4	5	3,8%
ECOFO NKONDO	64	52	71,87	75	1	4	5	6,7%
ECOFO NYAMAZI	67	60	98,4	82,4	7	0	7	4,58%
ECOFO NYARUSANGE	59	48	98,24	95,55	2	5	7	6,66%
ECOFO TYE	71	58	81,6	82,7	3	1	4	3%
TOT/COMMUNE	945	1019	87,84	87,82	38	50	87	4,28%

Source: IPG/IC. NYARUSANGE, rapport annuel 2014-2015.

La commune NYARUSANGE a initié l'ECOFO avec l'A/S 2013-2014. A la rentrée scolaire, on compte 1122 élèves de 7ème Fondamentale regroupés dans les 17 salles de classes au niveau de la commune scolaire. C'est-à-dire un ratio de 66 élèves par salle de classe. On a clôturé cette année scolaire avec 1063 élèves de la 7ème fondamentale soit 59 abandons dans toutes ces classes de 7ème fondamentale soit 5,88% du taux d'abandon. Ce taux d'abandon est supérieur à celui de 7ème et 8ème de l'année scolaire suivante comme le montre le tableau ci-haut.

- Le personnel enseignant

Sur l'effectif de 57 enseignants de l'ECOFO, seuls les 8 enseignants ont un niveau de Licence, 7 enseignants ont fréquenté l'ENS, 2 ont fait l'ISCO, 2 de niveau A_2, 31 de D_7 et 7 enseignants pour autres niveaux non identifiés. Sur l'effectif de 1964 élèves soit 945 de la 7ème et 1019 élèves de la 8ème année, le ratio élèves par enseignant est de 34,35.

Tableau 27: Situation des enseignants de l'ECOFO par genre et qualification

ECOLE	GENRE			QUALIFICATION						
	M	F	T	Lic	ENS	ISCO	A_2	D_7	AUTRE	TOT
1. LY.CO BUKORO	5	2	7	-	1		2	4	-	7
2. CO.CO MURAMBI	5	0	5	1	-			1	3	5
3. CO.ESP NKONDO	8	0	8	2	1	1		4		8
4. CO.ESP NYAMAZI	6	1	6	2	3			1		6
5. LY.CO NYARUSANGE	3	2	4	1				2	1	4
6. ECOFO BUKORO	3	2	5					3	2	5
7. ECOFO MUYANGE	2	1	4					3	1	4
8. ECOFO MUZIMA	3	0	4					4		4
9. ECOFO NKONDO	4	1	4	1	1			2		4
10. ECOFO NYAMAZI	1	1	2	1				1		2
11ECOFO NYARUSANGE	3	2	4		1			3		4
12. ECOFO TYE	2	1	4			1		3		4
TOT/COMMUNE	45	12	57	8	7	2	2	31	7	57

Source: IPG/IC NYARUSANGE, rapport annuel 2014-2015

L'école fondamentale va bientôt atteindre le niveau de la 9ème lors de la rentrée scolaire 2015-2016.

III. 4.1. 2. 4. Enseignement secondaire

En commune NYARUSANGE, l'enseignement secondaire est composé par deux établissements. Les collèges communaux et les Lycées communaux. Aucun établissent à régime d'internat ne se trouve dans cette commune. La création des collèges communaux ou municipaux qui sont des établissements gérés directement par les communes tout en étant subventionnées par l'administration centrale en ce qui concerne les salaires est récente. Entrent au collège, les élèves ayant réussi le CN et ayant leur certificat national au terme de leurs études primaires. Cette formation dure 4 ans à l'issue desquels ils passent un test national qui leur permet d'entrer au second cycle du secondaire.

Dans notre pays, sont admis dans les lycées les élèves ayant terminé avec succès au collège. En commune NYARUSANGE, les lycées communaux sont attachés aux établissements du cycle inférieur et disposent une formation de type littéraire et scientifique et durent 3 ans au terme desquels les élèves passent un examen d'Etat. Ceux qui réussissent obtiennent un diplôme d'Etat (certificat national) qui leur donne accès à l'enseignement supérieur.

Pour l'année scolaire 2014-2015, la commune ne dispose que 3 Co. Co dont le Co. Co MURAMBI, Co. Espoir NYAMAZI et Co. Co BUKORO et LYCEE CO.NYARUSANGE. Le Lycée CO BUKORO arrive en 3ème année et ne dispose qu'une seule section, scientifique. La 9ème compte un effectif de 240 élèves dont 106 garçons et 134 filles, en 10ème, il y a 61 garçons et 73 filles c. à d. 134 élèves tandis qu'en 3ème année Sc., il y a 57 élèves dont 32 garçons et 25

filles. Le collège espoir NKONDO ne comprend qu'un cycle inférieur avec 147 élèves dont 59 garçons et 88 filles en 9ème année et 126 élèves dont 53 garçons 73 filles en 10ème année.

Le collège espoir NYAMAZI arrive en 9ème année avec un effectif des élèves de 146 dont 62 garçons et 84 filles. Le Co. Co. MURAMBI ne comprend qu'un cycle inférieur comprenant 91 élèves dont 30 garçons et 61 filles. Le lycée communal NYARUSANGE comprend un cycle des humanités complètes avec une section L.M. En 9ème année, il y a 128 élèves (59 garçons et 69 filles); en 10ème, il y a 141 (63 garçons et 78 filles); en 3ème L.M., il y a 97 dont 50 garçons et 47 filles; en 2nde L.M., on compte 55 élèves (36 garçons et 19 filles) tandis qu'en 1ère L.M. il y a 9 élèves dont 8 garçons et 1 fille.

Tableau 28: Effectifs des élèves par établissement, sexe et effectif des abandons

Ecole	Effectif des élèves					Abandons			
	G	G%	F	F%	G+F	G	F	T	Taux d'abandon
1. LY.CO BUKORO	196	45 ,4	235	54,5	431	18	18	36	18,75%
2. CO.ESP NKONDO	112	41,02	161	58,97	273	11	10	21	12,42%
3. CO.ESP NYAMAZI	62	42 ,4	84	57,5	146	4	0	4	2,66%
4. CO.CO MURAMBI	75	43,3	98	56,6	175	1	5	6	3,35%
5. LY.CO NYARUSANGE	216	50,2	214	49,7	430	9	5	14	3,16%
TOT/COMMUNE	661	45,4	792	54,5	1453	43	38	81	8,07%

Source: Inspection communale NYARUSANGE A/S: 2014-2015

Sur un effectif de 1453 élèves au niveau communal, les garçons représentent 45,4% tandis que les filles représentent un pourcentage de 54,5. Le taux d'abandon est de 8,07% au niveau communal. Les surnombres observés dans toutes les classes en général et au LY.CO BUKORO et LY.CO NYARUSANGE en particulier entrainent de mauvaises conditions d'apprentissage, ce qui se solde à un faible taux de réussite comme le témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 29: Résultats au Test de 10ème par école

Ecole	Effectif des participants	Taux de réussite
LY.CO BUKORO	134	91%
LY.CO NYARUSANGE	141	35,46%
CO.CO MURAMBI	81	7,40%
CO.ESP NYAMAZI	-	-
CO.ESP NKONDO	126	54,76%
TOT/COMMUNE	482	32,98%

Source: DCE, 2015

Le taux de réussite au Test National de 10ème est très faible car il est de 32,98% au niveau communal. Le LY.CO BUKORO enregistre un taux de réussite très forte de 91% tandis que le CO.CO MURAMBI enregistre un très faible taux de réussite de 7,46%. Du taux de réussite de 91% à 7,4%, un écart considérable est constaté et nécessite une analyse attentive et approfondie. Le taux de réussite au LY.CO NYARUSANGE et au CO.CO MURAMBI n'atteint pas la moyenne du fait qu'il est inférieur à 50%.

Sur un effectif de 9 élèves dont 8 garçons et 1 fille se trouvant en LM au LY.CO NYARUSANGE l'A/S 2014-2015, 7élèves ont été diplômés dont 6 garçons et 1 fille d'où le taux de promotion de 75% pour les garçons et 100% pour les filles soit un taux de 77,7% au total.

Le besoin des enseignants qualifiés restent criant dans ces établissements. « *Les professeurs du niveau supérieur à savoir les Licenciés et les Licenciés agrégés hésitent à venir prester dans cette commune à cause du manque d'électricité et de homes pour les enseignants. Aucune des 14 directions scolaires se trouvant en commune NYARUSANGE ne dispose de home pour l'hébergement des enseignants œuvrant loin de leur famille*»,[68]dit Eric NDAYIKUNDA.

Tableau 30: Personnel enseignant par sexe, qualification et par école

Etablissement	M	F	T	Qualifiés	Non qualifié	vacataire		
						M	F	T
LY.CO NYARUSANGE	15	3	18	14	4	0	0	0
CO.CO MURAMBI	3	0	3	0	3	3	2	5
CO.ESP NYAMAZI	8	1	9	7	2	3	0	3
CO.ESP NKONDO	11	0	11	8	3	5	0	5
LY.CO BUKORO	10	2	12	6	6	5	0	5
TOT/COMMUNE	47	6	53	35	18	16	2	18

Source: DCE, 2015

Malgré la supériorité des effectifs des élèves de sexe féminin par rapport à ceux des garçons dans les salles de classe, les effectifs des enseignants de sexe féminin représentent une petite portion. Sur un effectif de 71 enseignants permanents et vacataires, ceux de sexe féminin est de 8 enseignantes.

III. 4.1. 2. 5. Enseignement supérieur

Assuré d'une part par l'U.B. et d'autre part par les écoles supérieures et universités privées, l'enseignement supérieur accueille les élèves titulaires d'un diplôme des Humanités complètes (Lycées) ou d'un diplôme A_2 (Enseignement technique).

[68] Eric NDAYIKUNDA, Directeur de l'ECOFO NYARUSANGE, entretien du 7/9/2016 à NYARUSANGE

Néanmoins, aucune infrastructure de l'université tant publique que privée ou école supérieure ne se trouve sur le sol de la commune NYARUSANGE. Les élèves terminant les humanités complètes se rendent dans les universités se trouvant dans les villes de Gitega, Bujumbura, Ngozi et ailleurs.

III. 4. 1. 3. L'enseignement non formel

A part l'enseignement formel, on rencontre dans notre pays l'enseignement non formel constitué essentiellement des métiers et l'alphabétisation des adultes. Il est constitué aussi par les foyers sociaux et les écoles YAGAMUKAMA.

1°.L'enseignement des métiers

L'enseignement des métiers accueille les recalés de l'enseignement formel qui bénéficient d'une formation professionnelle pouvant donner ultérieurement accès à des activités génératrices de revenus. Ce type d'enseignement joue un rôle important dans l'encadrement des jeunes déscolarisés qui sont moins nombreux dans la commune NYARUSANGE depuis 2005 avec l'initiation par le gouvernement du Burundi d'une politique éducative axée sur la gratuité de l'enseignement de base.

Au niveau professionnel, la commune NYARUSANGE ne compte actuellement aucune école ni centre d'enseignement professionnel et des métiers depuis qu'un centre d'enseignement des métiers (CEM) qui comprenait 3 sections à savoir le bâtiment, la boulangerie et la couture ferme ses portes. Les apprenants des métiers suivent une formation sur le tas auprès des pratiquants professionnels en gagnant ou non en même temps qu'ils apprennent, un petit revenu convenu avec ces « formateurs» au cours de l'apprentissage. Ceux qui pratiquent les différents métiers manquent de technicité et de professionnalisme.

2°.L'alphabétisation des adultes

Type d'enseignement non formel qui s'adresse surtout aux personnes adultes non scolarisées pour leur apprendre à lire et à écrire, l'alphabétisation des adultes est très importante pour une bonne organisation du monde rural bien que la plupart des intervenants en développement ne lui accordent pas l'importance qui devrait lui revenir. Les activités d'alphabétisation visent en priorité les enfants non scolarisés ou déscolarisés mais, elles sont également orientées vers les adultes.

En commune de NYARUSANGE, le programme d'alphabétisation des adultes a été appuyé à partir de 2002 par le FIDA-PRDMR via le CDF. Au cours de l'année 2005, deux cases d'alphabétisation des adultes ont été construites dans cette commune. Au cours de la période allant de 2002 à 2007, un effectif de 884 personnes s'est fait inscrire pour être alphabétisées mais 676 personnes ont été réellement alphabétisées. Parmi ces personnes alphabétisées, 478 lauréats ont obtenu les certificats d'alphabétisation.

En ce qui concerne la post alphabétisation, il y avait les programmes qui prévoient des mécanismes adéquats comprenant les livres et journaux pour consolider et pérenniser la lecture, source d'inspiration des actions de développement. C'est dans ce cadre que 21 centres

d'alphabétisation encadrés ont été mis en place et que 12 centres de lecture ont été crées de 2005 à 2007 pour pérenniser les actions déjà menées dans ce domaine.

Les mécanismes de suivi sont assurés à travers des séances d'Information, Education et Communication (IEC) en faveur des néo alphabètes. Au cours de ce programme, 2982 personnes ont suivi des séances d'IEC dont 62 se sont organisées en groupements associatifs. Actuellement, la commune de NYARUSANGE n'enregistre aucun centre d'alphabétisation des adultes depuis que le Centre de Développement Familial (CDF) qui appuyait ce secteur s'est retiré.

3°. Les écoles Yagamukama

La part des écoles YAGAMUKAMA dans l'enseignement non formel est considérable. Elles fonctionnent sous le patronage de l'Archidiocèse de Gitega qui se charge de leur création, de l'élaboration et de la dispense des programmes. Les jeunes non scolarisés sont menés dans ces écoles. On leur inculque, à part l'enseignement religieux, à écrire, à lire, à compter, à calculer, les matières élémentaires de la Géographie du Burundi, l'hygiène, l'agriculture et l'élevage. Pour ce qui relève de ce système d'enseignement, « *Non seulement les jeunes non scolarisés sont menés dans les écoles YAGAMUKAMA, mais ces écoles accueillent aussi les élèves qui quittent l'enseignement formel et voulant accéder rapidement au sacrement de confirmation car, dans ces écoles, le taux d'échec est nul ou insignifiant* »[69].

En commune de NYARUSANGE, on rencontre ces écoles en face des églises catholiques à savoir la Paroisse NYARUSANGE et en face de la petite paroisse de BIKINGI. Néanmoins, les infrastructures de ces écoles YAGAMUKAMA sont toutes dans un état vétuste. Le pire c'est le cas des enceintes de l'école Yagamukama de BIKINGI.

III. 4. 1. 4. L'Eglise et la promotion de l'enseignement

Au moment où l'Etat a voulu se mettre à coopérer avec l'Eglise catholique au Burundi en matière d'éducation, l'Eglise a voulu montrer les lignes directrices de son action éducative et ainsi à préciser sa manière d'éduquer. Elle a intitulé son projet « Projet d'éducation humaine et chrétienne par l'école au Burundi ». Ce cadre légal de collaboration a été concrétisé par la signature de la convention scolaire entre Eglise catholique et l'Etat du Burundi le 28/2/1990.

Étant une communauté de personnes, une union des esprits et des cœurs, fondée sur des forces d'amour qui viennent de Dieu, l'Eglise catholique est appelée à servir toute la communauté humaine et d'accorder une attention spéciale aux personnes et aux groupes qui sont davantage dans le besoin.

La prise en charge des écoles doit être fidèle à cette identité fondamentale, à la vision chrétienne de l'homme, du monde, de l'Eglise et de la société. La finalité générale du projet d'éducation humaine est de « préparer les jeunes à la vie d'adulte, pour le mieux-être de toute la société » et cette préparation doit se faire dans une atmosphère éducative chrétienne.

[69] Nicolas HABONIMANA, Enseignant du cours de religion au LY.CO BUKORO, entretien du 15/6/2016 à BUKORO

Les écoles sous convention scolaire catholique sont donc des écoles œuvrant en harmonie avec les normes du système éducatif national. Le plan des études est donné par le ministère ayant l'éducation dans ses attributions. Ce plan peut évoluer en fonction des besoins de l'Etat. Mais l'Eglise organise au plan intérieur et aménage ce programme de telle manière que l'éducation religieuse et l'éducation à la responsabilité soient possibles.

1°. Les intervenants dans les écoles sous convention scolaire catholique

Les élèves doivent être des agents actifs de leur éducation. Ils sont au centre de son éducation. En plus des élèves, il y a 5 catégories d'intervenants: les parents, les formateurs (éducateurs scolaires), société environnante (personnel de l'environnement et du voisinage), les cadres de l'Eglise (Evêques, supérieurs des congrégations, les superviseurs et les directeurs qui les organisent, les gèrent, les animent et les supervisent) et les cadres de l'Etat (qui sont des garants du bien commun par des règlements, par les financements, par les inspections et la concertation.

2°. Exemple d'une école sous convention catholique à NYARUSANGE

L'E.P NYARUSANGE a été créé en 1945 et a été implantée sur la colline KABIMBA sous colline NYARUSANGE d'où le nom de l'E.P NYARUSANGE. La parcelle a été donnée par la paroisse NYARUSANGE. A cette époque l'école était divisée en deux blocs: l'un pour les filles dirigé par les sœurs de congrégation des Missionnaires; l'autre pour les garçons dirigé par les Frères de congrégation des Bene Joseph.

Elle a été mise sous la convention catholique par l'ordonnance ministérielle n° 610/470 de la 16/05/2007 portante rétrocession de certaines écoles primaires et secondaires à l'Eglise catholique. La devise de cette école est « Prière, travail et respect de la loi divine.» Bien se convaincre que la prière est une élévation à Dieu, il sera facile d'en convaincre ensuite les élèves; Si on respecte la loi divine, on devra travailler convenablement car « le travail anoblit l'homme.»

3°. Situation actuelle de l'école

L'E.P NYARUSANGE est battue sur le terrain de l'Eglise et a été conjointement construite par l'Eglise catholique et l'administration locale. Actuellement, l'école dispose de deux blocs composés de quinze salles y compris trois empruntées à la paroisse et au CDF et un Bureau de Direction. L'E.P NYARUSANGE a une salle de l'école maternelle. Pour l'année scolaire 2009-2010, l'école compte 889 élèves dont 397 garçons et 492 filles à 97% chrétiens catholiques et à 3% protestants. Son personnel comprend un directeur, 16 enseignants et 2 veilleurs[70].

A côté des écoles sous convention scolaire catholique, la commune NYARUSANGE dispose aussi des écoles sous convention protestante. On peut citer à titre d'exemple le collège Espoir de NKONDO, le collège Espoir NYAMAZI.

[70] Les archives de la direction de l'ECOFO Nyarusange

III. 4. 2. L'école face à la pression démographique

La scolarisation est un facteur important de la diminution du rythme de la pression démographique. La scolarisation est un facteur du recul de l'âge du mariage.

Selon GAHAMANYI P. « *L'instruction apparaît comme un des facteurs qui contribuent à retarder l'âge au mariage*»[71]. Plus un enfant prolonge ses études, plus il retarde l'âge au mariage que celui qui n'a pas fréquenté l'école.

Au Burundi, les femmes qui ont été à l'école secondaire se marient plus tard (22,3 ans) que leurs sœurs qui n'ont pas été à l'école (19,4 ans), font moins d'enfants que les autres (5,5 contre 5,8), connaissent les méthodes de contraception plus que les autres (98% contre 60,9%), les utilisent plus que les autres (16,9 contre o,6%), font vacciner leurs enfants plus que les autres (68,6% contre 62,7%), accouchent le plus dans les maternités (75,7% contre 15,6%)[72]. Néanmoins certains adeptes des églises protestantes protestent les méthodes contraceptives disant qu'elles sont contre la loi divine.

La plupart de la population burundaise, illettrée en général et celle de la commune NYARUSANGE en particulier ont gardé dans leurs esprits la mentalité traditionnelle disant que beaucoup d'enfants est une source de richesse et de prestige, ce qui est à la base de la démographique galopante que connaît notre zone d'étude. Généralement, quand la femme a un niveau d'instruction élevé, elle a moins d'enfants. En effet, la fécondité est très élevée chez les femmes qui n'ont pas atteint le niveau d'étude secondaire. Elle est plus faible et décroît régulièrement avec l'élévation du niveau d'études.

Par contre, avoir un enfant dans une famille est un atout tenant compte des travaux faits par ce demier: « *Les enfants constituent à la fois une source potentielle de main d'œuvre pour les activités culturales ou pastorales et une assurance vieillesse.*»[73]

Mais tout excès est mauvais car la famine attaque le plus souvent des familles pauvres ayant un excès d'enfants. La scolarisation influence le niveau de la fécondité et de la mortalité et bien d'autres aspects de la vie des individus et des communautés.

III. 4. 3. Niveau d'instruction et le profil de pauvreté

L'école joue un rôle important dans l'épanouissement intellectuel, moral et physique des enfants et elle est un facteur du développement socio-économique car «*les connaissances qu'on*

[71]GAHAMANYI Parfait, *Evolution démographique d'une zone péri urbaine d'après les registres de la paroisse MUSHASHA, cas de la commune Gitega: 1940-1990,* Bujumbura, U.B, mémoire, Février 1993, p.79.

[72]Burundi 16 Août 1989, « Journée Nationale de la population et du 20ème Anniversaire du fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)». Ministère de l'intérieur. Département de la population B.P174 Gitega–Burundi Fonds des notions Unies pour la population B.P 1490, Bujumbura, Burundi, pp. 42-43.

[73]République du Burundi Ministère de l'Intérieur.BCR. RGPH du Burundi 2008 vol.3. ANALYSE, Tom.2. Natalité et fécondité, UNFPA, Bujumbura, Avril, 2015, p. 5

acquiert à l'école permettent en effet aux élèves d'être compétents pour servir au développement du pays en général et de collectivités locales en particulier.»[74]

L'éducation est devenue une priorité nationale dans le processus d'un développement endogène de la population. Elle est donc la porte ouverte sur le monde moderne, le monde des centres de santé, des hôpitaux, des livres et des médicaments, etc.

Selon Philibert NKUNZIMANA, « *Tout développement harmonieux et rapide doit passer par l'éducation et surtout bien planifiée.*»[75] Il faut que l'Etat mette en place des réformes au sein de l'enseignement pour que ce dernier soit de bonne qualité et réponde aux besoins actuels. La définition du mot « éducation » est donc formulée en se basant du domaine dans lequel on voulait travailler.

« *Pour les économistes, l'éducation est un investissement du capital humain indispensable au progrès économique; pour les sociologues, elle est un facteur important des changements familiaux et sociétaux; pour les démographes, elle est une variable essentielle des normes et comportements quel que soit le phénomène étudié (nuptialité, fécondité, migration, mortalité et morbidité.*»[76]

Toutes ces définitions sont également formulées tenant compte de l'importance que joue l'éducation dans le développement tant intellectuel que moral, économique que social. La pauvreté ne touche pas de la même manière les personnes instruites que les illettrées.

« *La relation entre la pauvreté et le niveau d'instruction est décroissante. Quel que soit la dimension, le niveau de pauvreté baisse lorsqu'augmente le niveau d'instruction: les ménages dont le chef a le niveau secondaire ou supérieur sont moins pauvres que ceux dont le chef n'a jamais fréquenté ou a le niveau du primaire. Ceci suggère le rôle important que joue l'éducation comme stratégie de réduction de la pauvreté.*»[77] Pour atteindre un développement durable, il faut tout d'abord investir en éducation.

[74] L. NIYONGABIRE, *Evolution politique, économique et sociale de la commune Burambi de 1960 à nos jours*, Bujumbura, UB, FLSH, HIST, 2009, p. 56

[75] NKURUNZIZA Philibert, *Evolution politico administrative et socio-économique de la commune de RYANSORO de (1960-2000)*. UB, FLSH, HIST, mémoire, Bujumbura, Février 2006 p.72

[76] République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, B.C.R. RGPH du Burundi 2008. Vol 3, Analyse, Tom8. Alphabétisation, instruction et scolarisation, Unicef, Bujumbura, Avril 2011, p. 1.

[77] République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. BCR, R.G.P.H du Burundi 2008, vol 3, Analyse. Tome 5. Pauvreté multidimensionnelle au Burundi, analyse fondée sur les données du R.G.P de 2008 et de l'enquête quibb de 2006, Bujumbura, Avril 2011, p. 2.

III. 4. 4. Analyse de la problématique de l'éducation

III. 4. 4. 1.Contraintes de l'éducation

Les problèmes majeurs qui rendent le système éducatif peu performant en commune de NYARUSANGE sont multiples: l'insuffisance ou manque d'infrastructures scolaires tant à l'enseignement préscolaire (8 salles de classe toutes prêtées avec 51,75 écoliers par salle de classe en moyenne 51,75 écoliers par maître et 1 enseignant par salle de classe), primaire (2,8 écoliers par banc pupitre, 59,46 écoliers par salle de classe et 59,46 écoliers par enseignant), ECOFO (34,45 élèves par enseignant), secondaire général (seul le Lycée NYARUSANGE a un cycle d'humanités générales complètes et le LY .CO BUKORO n'arrive qu'en 3^{e} sc. d' humanités générales).

On remarque aussi l'insuffisance ou manque de laboratoires et bibliothèques, l'insuffisance du matériel scolaire (manuel scolaire, les bacs pupitres etc.), un surnombre des élèves dans les salles de classe, ce qui constitue une épine sous le pied du système éducatif à NYARUSANGE et en conséquence des taux de réussite faibles (73,5% en classe, 56,3% au CN édition 2013 à l'EP, 87,83% à l'ECOFO, 32,98% au Test de 10^{e} au niveau communal) et des taux de redoublement et d'abandon très élevés (7,35% d'abandons à l'EP, 4,28 à l'ECOFO et 8,07% au secondaire).

Le manque criant d'enseignants qualifiés se fait sentir tant au préscolaire, primaire, ECOFO qu'au secondaire ainsi que des logements pour ces derniers. Le manque d'école pédagogique dans la commune peut également expliquer l'insuffisance d'enseignants à l'EP. Le manque des séances de renforcement des capacités des enseignants par des formations et de recyclage enferme ces derniers dans les vieilles connaissances qui risquent de succomber, à la longue, à l'oubli. Pour ce qui est de la vétusté des E.P., certaines E.P comme NYARUBENGA, JURWE, menacent de s'effondrer tandis que l'E.P de TYE a été construite avec des moyens de bord. Tous ces défis ci haut cités bien que cette liste ne soit pas exhaustive conduit à l'élévation de l'échec scolaire puisque une formation de qualité dépend en grande partie de la suffisance des infrastructures scolaires, des enseignants, leur formation requise, leur motivation ainsi que la disponibilité du matériel didactique pour les élèves et enseignants.

Concernant l'enseignement informel, la commune ne compte actuellement aucun CEM pouvant servir pour les écoliers éjectés du circuit du système éducatif formel. Ces élèves sont laissés à eux-mêmes sans encadrement. Comme l' « oisiveté est mère de tous les vices», ces jeunes risquent de s'adonner au vagabondage juvénile ou sont obligés de faire recours à l'emploi domestique, ce qui les entraîne à vivre dans un état de pauvreté continuelle. Les écoliers qui ne parviennent pas à continuer l'enseignant formel sont récupérés dans l'économie informelle légale ou illégale sans formation requise (paysans avec ou sans terres, ouvriers, domestiques, aide-chauffeurs, bandits, agents de gardiennage etc.). D'autres jeunes qui ont le goût ou l'ambition d'apprendre l'un ou l'autre métier préfèrent l'apprentissage sur le tas qui dure peu de temps et au cours duquel ils apprennent « en faisant » et d'autres jeunes encore proches de la zone NYABIRABA, commune de GISHUBI se rendent fréquenter les métiers au CEM de NYABIRA comprenant la couture, l'informatique, menuiserie.

Pourtant, il existe dans la commune NYARUSANGE pas mal de métiers notamment la menuiserie, tuilerie, briqueterie, charpenterie et poterie qui peuvent faire avancer la commune en particulier et le pays en général s'ils étaient mieux organisés et procurer ainsi à la population des services de qualité dont elle a besoin.

Par le fait qu'une meilleure organisation de l'enseignement des métiers et /ou technique constitue un outil incontournable de développement durable à travers la valorisation des ressources locales par une expertise locale, la commune ne compte aucune école technique.

Une formation mieux organisée permet donc de répondre par exemple aux besoins de l'équipement des ménages et des institutions en meubles, ustensiles ménagers, matériaux de construction, service de maintenance électrique, mécanique, couture et bien d'autres approvisionnements de qualité aptes à concourir sur le marché local et régional. Et compte tenu de son importance et son efficacité, cette formation technique devrait logiquement revêtir la même importance si non plus que la formation formelle dans les écoles.

III. 4. 4. 2. Crise sociopolitique

Les crises socio politiques qu'a connues le Burundi ont laissé des traces visibles dans tous les secteurs de la vie du pays. A part le volet agropastoral, l'éducation est l'un des secteurs sociaux qui a le plus subi les effets néfastes de la crise qui ont frappé le Burundi. La crise sociopolitique de 1993 a eu sans doute des conséquences très néfastes sur le secteur éducatif: baisse du niveau de scolarisation, destruction et pillage de nombreuses écoles, pertes importants d'enseignants qualifiés.

Concernant la destruction et pillage des écoles, nous citons à titre d'exemple, l'E.P BUKORO qui a été incendiée en 2001. Les vitres de l'E.P NYARUSANGE ont été cassées pour toutes les salles de classe à cause de cette crise. Les salles de classe de l'E.P JURWE ont risqué de devenir des homes et des latrines des rebelles.

« *Lorsque les rebelles brûlaient les enceintes de l'E.P BUKORO, j'étais en 2ème année car je me souviens que j'ai fait le C.N édition 2005. Tous les livres et cahiers des élèves et autres manuels scolaires ont été incendiés. Je n'ai pas réussi le C.N et après le sacrement de confirmation que j'ai reçu en juillet de cette année, le 27/08, j'ai passé la 1ère nuit à Bururi pour la recherche de l'emploi domestique* »[78], nous raconte NZOYISABA.

De plus, la crise a laissé dans son sillage une génération entière de jeunes qui a eu un accès limité à l'éducation et qui reste en marge du tissu social. C'est ainsi que l'on trouvait de nombreux déplacés, orphelins, enfants de la rue sans adresse exacte et anciens enfants soldats ainsi que des rapatriés dont certains sont sans instruction.

[78] Georges NZOYISABA, entretien du 03/08/2016 à Bujumbura

III. 4.5. Impact de la croissance démographique sur la vie religieuse

La commune NYARUSANGE est l'une des communes du Burundi les plus densément peuplée. Sa superficie totale est estimée à 96,36km² et sa population à 40904 habitants dont 19532 hommes et 21372 femmes en 2008 et de 49279 habitants dont 23452 hommes et 25832 femmes en 2014 d'après les annuaires statistiques du Burundi de 2008 et 2014 mise en lumière par l'ISTEEBU soit une densité moyenne respective de 424,5 habitants par km^2 et 511,41 habitants par km^2. Ce qui implique une augmentation de 87 habitants en 6 ans, c'est-à-dire 14,5 habitants par km^2 qui s'ajoute chaque année de 2008 à 2014. Cette explosion démographique résulte de la persistance de la fécondité élevée et elle touche fortement le secteur religieux dans cette commune.

On y rencontre une prolifération des sectes et non seulement dans le but du rapprochement (décentralisation) des églises à la population mais cela résulte aussi de cette population nombreuse caractérisant cette commune. D'après le rapport mensuel du mois de Juillet 2015, la commune NYARUSANGE compte 9 églises dont l'église catholique romane, Eglise méthodiste libre (EML), Eglise adventiste du Septième jour, Eglise Pentecôtiste libre, Eglise Pleine Evangile, Eglise HOSIANA Amie de la lumière (EHALU), FECABU, Eglise Evangélique des Amis et l'Eglise Anglicane. Parmi ces églises, il y a des paroisses qui se subdivisent en de petites paroisses et succursales réparties dans presque toutes les collines.

Néanmoins, les confessions religieuses jouent depuis longtemps un rôle important dans la vie de la population en préparant l'âme de cette dernière, en l'aidant de mieux cohabiter dans la société et jouent un rôle important dans le développement du pays en général et de la commune en particulier en appuyant l'Etat principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation (CDS et école sous convention).

La religion musulmane est presque inexistante en commune NYARUSANGE puis qu'aucune mosquée n'est construite dans cette commune.

III. 4.6. La croissance démographique et le secteur agricole

III. 4.6. 1. Atomisation des terres

Le secteur agricole en commune NYARUSANGE comme d'ailleurs dans d'autres communes du pays en général et celles de Gitega en particulier constitue le moteur de l'économie et devrait garantir la sécurité alimentaire des populations. Toutefois, cette agriculture est pratiquée de façon rudimentaire sur de petites exploitations dont la taille moyenne est estimée à moins de 0,5 ha par ménage. La pression démographique sur les terres accentue les problèmes fonciers qui, à leur tour aggravent le niveau de productivité et la détérioration de l'environnement, ce qui, en conséquence, provoque une insécurité alimentaire.

La mentalité traditionnelle disant que beaucoup d'enfants constitue une source de richesse et de prestige est à la base de la croissance excessive de la population de NYARUSANGE, ce qui a comme conséquence majeure l'atomisation des terres cultivables. Cette dernière aboutit à la faible production agricole et le manque de surplus commercialisables.

Les conséquences de ce morcellement des terres entre les frères d'une famille sont multiples dans notre pays en général et en commune NYARUSANGE en particulier.

« *L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités du pays. Malheureusement, les terres cultivables deviennent de plus en plus rares par le morcellement des terroirs d'une génération à une autre. En plus de cela, les périmètres cultivables deviennent de plus en plus stériles et dégradées suite à une surexploitation, la mise en jachère des terres étant devenue de plus en plus impossible à respecter. Cette situation a comme conséquence le fait que la production agricole n'est à la hauteur de l'importance démographique de la population qui travaille dans ce secteur. En outre, l'agriculture qui occupe une place prépondérante ne parvient pas, en termes de productivité, à suivre le rythme rapide de croissance de la population.* »[79]

Suite à cette atomisation des terres cultivables, la population ne tarde pas à mettre en exploitation des terres marginales comme l'affirme KINEZERO Mathias.

« *Dans une région à majorité paysanne, la croissance démographique, la rareté des espaces vierges et le système de transmission patrilinéaire de la propriété foncière aboutissent à l'atomisation progressive des exploitations (...) Sous la pression démographique, les paysans ne tardent pas à exploiter des terres à faible valeur agronomique faute de trouver des meilleures. Les rendements sur des terres sont médiocres de sorte que l'alimentation est négativement affectée par la pression démographique.* »[80]

Cette médiocrité des rendements ne parvient pas à satisfaire les besoins alimentaires de cette population qui ne s'accroit pas au même rythme que ces ressources alimentaires. L'accroissement démographique, s'il s'accompagne d'une augmentation au moins proportionnelle de ces dernières aura tendance à limiter la consommation par habitant.

III. 4.6. 2. Conflits fonciers

L'une des conséquences de l'atomisation des terres cultivables est les faibles rendements. L'autre conséquence majeure est un conflit entre les frères et entre 2 personnes ayant des parcelles ou jardins proches ou limitrophes car le 1er cherche à grignoter quelques centimètres pour agrandir la tienne, ce qui suscite des conflits entre les 2 personnes.

« *La plupart des litiges que nous tranchons dans notre Tribunal de Résidence sont relatifs aux propriétés foncières* »[81] , nous dit ERIC NKURUNZIZA.

[79] République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, BCR, RGPH du Burundi, 2008, Vol 3 Analyse, Tome 2. Natalité et fécondité, UNFPA, Bujumbura, Avril 2011, p.5

[80] KINEZERO Mathias, ***Pression démographique et élevage dans la région naturelle du KIRIMIRO***, UB, FSEA, Mémoire, Juin 1989, p. 28

[81] Eric NKURUNZIZA, juge président du T.R. de NYARUSANGE, entretien du 25/11/2016 à NYARUSANGE

III. 5. L'ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION DE NYARUSANGE

La santé est le moteur de tout développement socio-économique. Tout développement harmonieux et durable trouve ses racines dans la santé de la population. Elle est un élément essentiel du niveau de vie de cette dernière.

Selon Longin, « *L'amélioration des conditions économiques et sociales d'un pays va de paire avec l'amélioration de la santé.*»[82]

Pour atteindre ce développement socio-économique durable, il faut investir dans la santé. A ce propos Tracey S. et Anne B. disent:

« *De même, sur le long terme, le succès et la stabilité d'une société dépendent de la santé et de la productivité de sa population. Une société confrontée à des troubles, à la pauvreté et aux maladies ne se développera sur le long terme: le bien-être social et le bien-être économique se nourrissent l'un l'autre, et l'ensemble du système a besoin d'une biosphère saine pour exister.*»[83]

En milieu rural, plus de 90% de la population vit de l'agriculture. Cette activité exige beaucoup de force et la population qui s'adonne à cette activité agricole devrait être en bonne santé.

III. 5.1. L'habitat

Les conditions d'habitat de la population peuvent conditionner sa santé. La crise de 1993 a entraîné des destructions massives de l'habitat et a occasionné des catégories de populations vulnérables. La pauvreté de la population et la faible maîtrise de la technologie du bâtiment sont aussi des facteurs aggravant la situation. La plupart des maisons de la commune NYARUSANGE sont en mauvais état et d'autres ont des dimensions défiant les normes d'hygiène de salubrité. L'une des manifestations de ce problème est la promiscuité et la cohabitation des personnes et des animaux domestiques sous le même toit. Les conséquences qui s'en suivent sont multiples notamment les maladies de la peau, des voies respiratoires, les dépravations des mœurs, les sans-abris, les enfants de la rue, le manque de propriété, etc.

L'habitat en commune NYARUSANGE est caractérisé par des maisons sporadiquement perchées sur les collines. Avec le développement de l'artisanat basé sur la fabrication des tuiles, la commune a connu une amélioration du point de vue de l'habitat de la population. En termes de caractéristiques de maisons, la commune NYARUSANGE compte en 2009, 3604 maisons couvertes de pailles et 3281 couvertes de tuiles. Mais ces dernières ne sont pas non plus durables faute de maîtrise des techniques de fabrication et de pose des tuiles. Certaines maisons détruites pendant la guerre ne sont pas toutes reconstruites faute de moyens matériels et

[82] Longin NIYONGABIRE, *Evolution politique, économique et sociale de la commune BURAMBI de 1960 à nos jours*, U.B., FLSH, HST, Bujumbura, 2009, p.56

[83] Tracey Strange et Anne Bayley, *Le développement durable. A la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*, OCDE, 2008, p. 30

financiers par la population. Il subsiste également des ménages qui n'ont pas de toilettes hygiéniques.

En 2013, la grande partie des maisons de la commune est constituée par des maisons couvertes de tuiles à concurrence de 58% et d'autres couvertes de pailles et de tôles sont respectivement estimées à 14% et 38% soit 1461 maisons couvertes de pailles , 4777 maisons de tuiles et 3860 maisons couvertes de tôles.

Cependant, dire qu'actuellement les maisons couvertes de tôles ou de tuiles en commue NYARUSANGE font la synonymie de l'habitat décent serait trop dire sans parler des vulnérables qui sont sans abri.

A ce propos, Ferdinand NKURIKIYE dit: « *Le gouvernement aide les vulnérables en leur donnant les tôles ainsi que d'autres personnes voulant construire des maisons modernes dans les villages mais jusqu'à maintenant, des indigents existent et sont dans une situation déplorable qui nécessite un secours surtout en matériaux de construction de leurs maisons (tôles).* »[84]

En octobre 2012, la commune dispose d'un effectif de 73 personnes en situation d'extrême vulnérabilité mais cette liste n'est pas exhaustive.[85]

III. 5. 2. Equipement en infrastructures de santé

La commune NYARUSANGE dispose de quatre centres de santé fonctionnels répartis dans les trois zones à savoir: CDS NYARUSANGE se trouvant sur la colline KABIMBA et CDS BIZIYA sur la colline BIZIYA, tous les deux en zone NYARUSANGE, CDS BUKORO sur la colline et ZONE BUKORO et CDS MURAMBI sur la colline et Zone MURAMBI.

Le CDS NYARUSANGE dispose d'un bloc pour les soins ambulatoires, d'un home pour le personnel, d'une maison pour le responsable du CDS, d'une morgue, d'un incinérateur, d'une maternité et d'une salle de vaccination. Il a une capacité d'accueil de 12 lits pour les malades hospitalisés. Ce CDS est alimenté en eau potable et utilise l'énergie solaire comme éclairage. Le CDS BUKORO dispose d'un bloc pour les soins ambulatoires, d'un bloc de maternité, d'un home pour le personnel, un incinérateur mais n'a pas de morgue. Il a une capacité d'accueil de 3 lits se trouvant dans une même chambre pour les hommes, femmes et enfants hospitalisés. Il est alimenté en eau potable et utilise l'énergie solaire.

Le CSD MURAMBI lui aussi est alimenté en eau potable et en énergie solaire. Il dispose d'un logement pour le personnel, d'un incinérateur et de 2 lits pour tous les malades hospitalisés. Le CDS BIZIYA quant à lui, a une capacité d'accueil de 2lits.

Les faibles cas d'hospitalisation observés dans ces CDS dénotent du faible effectif de lits dans ces CDS. Ces centres de santé doivent servir une population estimée à 49279 personnes en

[84] NKURIKIYE Ferdinand, administrateur communal, entretien du 25/11/2016 à NYARUSANGE

[85] Administration communale de NYARUSANGE, rapport mensuel du mois d'octobre 2012

2014. En effectuant la moyenne, on réalise que chaque CDS doit servir 12320 habitants au moment où les normes sanitaires recommandent le ratio centre de santé par habitant oscillant entre 7500 et 10000 habitants. Aucune infrastructure pharmaceutique ne se trouve dans la commune de NYARUSANGE. Le ratio CDS par population en 2008 (nombre d'habitant par infirmier égale à 17555 et nombre de structures de santé égal à 3) est très élevé en raison de la forte pression démographique qui classe la commune parmi les plus fortes densités du pays ainsi que l'insuffisance des infrastructures sanitaires. Certaines populations sont obligées de parcourir plus de 6 km à pied pour arriver au CDS et/ou font de longues distances pour le transport des malades. Le seul moyen de transport des maladies est le portage sur le palanquin (Inderuzo) car la commune ne dispose d'aucun autre moyen de transport. La voiture « ambulance » qui doit servir à cet effet est affectée à tout le district sanitaire de RYANSORO composé par les CDS de RYANSORO, de GISHUBI et ceux de NYARUSANGE.

Tenant aussi compte de l'accès difficile aux soins médicaux, une autre catégorie de la population de NYARUSANGE est obligée de traverser plusieurs collines pour aller se faire soigner dans les centres de santé des communes limitrophes à savoir NYABIRABA, KIGUFI et GISHUBI en commune GISHUBI, GIHIZA en commune Gitega, MUNAGO et MUYEBE en commune NYABIHANGA. Il n'y a aucun hôpital proche pour les habitants de la commune NYARUSANGE. Les cas graves de maladies sont alors transférés à l'hôpital de KIBUMBU (Mwaro), de Gitega ou de Bujumbura.

III. 5. 3. Le personnel soignant en commune NYARUSANGE

Tous ces quatre CDS emploient au total quatre licenciés dont deux à BUKORO et deux autres à BIZIYA, treize infirmiers (7 A_2 et 6 d'A_3) dont 3 à BUKORO, 3 à MURAMBI, 4 à NYARUSANGE et 3 à BIZIYA, deux administratifs dont 1 à BUKORO et un autre à BIZIYA et 1 TPS à NYARUSANGE. Aucun médecin, un infirmier d'A_1 et aucun laborantin ne se rencontrent dans cette commune.

La commune NYARUSANGE est confrontée à l'insuffisance du personnel soignant qualifié. Cette insuffisance du personnel médical surtout qualifié ne permet pas de réduire les cas de transfert qui ruinent davantage la population de la commune en général démunie.

III. 5.4. Les maladies fréquentes

Les maladies les plus fréquentes dans ces CDS sont notamment le paludisme, la diarrhée avec déshydratation, les infections respiratoires aigües, la pneumonie, conjonctivites, infection de l'oreille, les verminoses, IST (autres que VIH/SIDA) et la malnutrition.

Si certaines maladies ne sont pas signalées sur l'un ou l'autre CDS, ce n'est pas qu'elles ne se rencontrent pas chez les habitants desservis par cette structure, mais c'est que ces habitants préfèrent éventuellement se faire soigner, comme nous l'avons déjà signalé là-haut, dans une autre structure de santé où ils ont des fiches de maladies et où ils ont même acquis une certaine confiance à l'endroit du personnel soignant sans oublier un certain niveau d'équipement matériel pour les anciens CDS.

Comme nous le dit NSABIMANA, « *Le paludisme vient en première position dans toutes ces structures de santé suivis des verminoses et tue beaucoup de personnes.*»[86]Ce qui est confirmé par Strange et Bayley:

« *Le paludisme emporte un enfant toutes les trente secondes et tue plus d'un million de personnes chaque année. Hormis les enfants, ses principales victimes sont les femmes enceintes. La plupart des décès touchent l'Afrique. Les personnes et les communautés démunies ayant un accès limité aux soins de santé sont les plus affectées.*»[87]

Il n'entrave non seulement la santé humaine mais il handicape également tout le secteur socio-économique du pays en général et de la commune NYARUSANGE en particulier.

« *Le paludisme cause un « déficit de croissance » chiffré à 1,3% dans certains pays et explique en partie les disparités de PIB importantes entre les pays qui en souffrent et ceux où il est absent. Quant aux agriculteurs, ils ne peuvent pas prendre le risque de cultiver des plantes exigeant une forte intensité de main d'œuvre, car le paludisme affecte le travail durant la saison des récoltes*», [88]ajoutent Strange et Bayley.

III. 5. 5. Les techniques de lutte contre les maladies

Suite à cette gravité du paludisme, le gouvernement a mis en place des mesures pouvant améliorer l'accès aux soins notamment la mesure de 2009 portant sur le traitement gratuit du paludisme sans complication pour tous les âges ainsi que la décentralisation des services à savoir la mise en place de districts sanitaires et la gratuité de certains médicaments contre la malaria.

D'autres mesures en matière d'accès aux soins de santé ont été mise en place à partir de 2005. Ici, nous mettons un accent particulier sur le domaine de la santé maternelle et infantile où le gouvernement a mis en place la mesure relative à la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et pour les femmes enceintes qui accouchement dans les hôpitaux et centres de santé publics. Les quatre centres de santé que compte la commune NYARUSANGE fournissent des soins de santé aux enfants de moins de 5 ans, les mères enceintes, les affiliés de la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP), les usagers de la Carte d'Assurance Maladie (CAM)[89], des femmes enceintes reçoivent des soins prénatales et des accouchements gratuits se déroulent dans ces établissements de santé.

Pour augmenter les équipements en infrastructures sanitaires et permettre à la population à accéder facilement aux soins de santé, des efforts sont déployés dans leur construction, en utilisant aussi les travaux communautaires. Plusieurs hôpitaux et CDS ont été construites depuis 2005 et d'autres réhabilités dans tout le pays en général et c'est dans cette perspective

[86] NSABIMANA Amon, entretien du 10 /8/2016 au CDS BUKORO

[87] Tracey Strange et Anne Bayley, *op. cit.* p. 33

[88] *Ibid., p. 33*

[89] Rapport mensuel du mois de février 2014 de l'administration communale

que le CDS BUKORO a connu son extension en 2013 ainsi que la mobilisation de la population à se faire soigner dans ces CDS.

III. 5. 5. 1. La vaccination et consultations curatives

Les principaux services rendus au niveau des CDS en commune de NYARUSANGE sont notamment les soins curatifs, les consultations prénatales, la vaccination, le planning familial, les services de maternité ou d'accouchement, les services de laboratoires et les petites chirurgies.

III. 5. 5. 1. 1. Vaccination

En ce qui concerne les soins préventifs tels que les vaccinations, on constate que les effectifs relevés sont faibles, ce qui laisse comprendre la prévalence des maladies dans cette commune car « il vaut mieux prévenir que guérir ». La vaccination concerne en grande partie des nouveaux nés et des femmes enceintes suivant les calendriers médicaux et est assurée dans les 4 CDS de la commune NYARUSANGE. Les données disponibles pour ces CDS sont celles de 2014 et 2015. Ces vaccins sont bacille de Calmet et Guérin (BCG), vaccin anti poliomyélite (vapolio3), Pentavalent, vaccin anti pneumonie (VApneumo3), vaccin anti rougeoleux (VAR1), vaccin contre les virus de la diarrhée (VAR tota2), MIILIDA.

Le taux de vaccination pour tous ces types de vaccin varie entre 72,4% et 79,7%, ce qui témoigne que les vaccins se font normalement car ce taux est supérieur à la moyenne de 50%. Pourtant, sur un effectif de 2216 nouveau-nés attendus, 1253 enfants sont complètement vaccinés soit un taux de 73,8%.

III. 5. 5. 1. 2. Consultations curatives

Pour les nouveaux et anciens cas, toutes les personnes consultées sont de 123626 soit 71004 femmes et 5182 hommes au niveau communal et dans une période allant de janvier 2014 à décembre 2014. L'effectif total des NC et AC sont très élevés respectivement dans les CDS BIZIYA et BUKORO et faibles dans les CDS les plus préférés par la population que les autres. L'effectif des personnes hors Burundi consultés sont partout nuls dans cette période considérée.

III. 5. 6. Les intervenants dans le domaine sanitaire[90]

Le secteur sanitaire, moteur du développement durable connaît plusieurs intervenants en commune NYARUSANGE notamment PSI/Burundi avec domaine d'intervention les MIILDA; FH/(360): dans les activités de PTME; Word vision / projet RAMBA: pour la distribution des ordres contraceptives à base communautaire; FUS: Carte d'Assurance Médicale (CAM); Healthnet TPO: suivi des agents de santé communautaire et payement des financements basés sur les performances; Programme national intégré d'alimentation nutritionnelle (PNIANUT): dans le domaine de la nutrition; CPLS: dans le domaine de lutte contre le VIH/SIDA; PNILP: dans le domaine des médicaments contre le Paludisme.

[90] SIBOMANA Dominique, District sanitaire de RYANSORO, entretien du 26/10/2016

III. 5. 7. Analyse de la problématique de la santé

Le secteur sanitaire en commune NYARUSANGE est confronté à plusieurs difficultés à savoir l'insuffisance ou manque d'infrastructures sanitaires (CDS, Pharmacie, Hôpitaux, etc.) qui oblige les patients et femmes enceintes à parcourir plus de 6 km pour accéder au CDS le plus proche. Les faibles cas d'accouchements dans ces CDS laissent croire que certaines femmes enceintes font encore des accouchements à domicile.

L'insuffisance du personnel médical surtout qualifié, les mauvaises conditions de travail dans les centres de soins consécutives au manque du matériel de base (électricité, le matériel médical, incinérateurs non fonctionnels: le seul incinérateur dont possédait ce CDS est complètement hors usage), la faible capacité d'accueil des CDS de la commune NYARUSANGE particulièrement quand il s'agit de l'hospitalisation obligent les patients à recourir aux structures de soins en dehors de la commune, ce qui coûte cher à cette population en général démunie et cette situation entraîne des cas importants de mortalité inopinés. L'habitat indécent fait que la population vit en promiscuité, ce qui est l'un des facteurs de certaines maladies. La faible production agricole, elle aussi, est à l'origine de la sous-alimentation et/ou de la malnutrition qui sont responsables des maladies carentielles.

« *Dans les pays en voie de développement, un grand nombre de personnes meurent quotidiennement des maladies qui peuvent être prévenues ou qui sont curables, à cause du manque de soins de santé de base. Dans ces pays, les maladies sont souvent associées à la malnutrition; aussi, ceux qui survivent ne se remettent jamais complètement.* »[91]

Certaines collines ne sont pas desservies en eau potable et la population consomme de l'eau impropre et est ainsi exposée aux maladies des mains sales comme la diarrhée et les verminoses. A côté de ces contraintes ci hautes évoquées s'ajoute le recours à la médecine traditionnelle.

III. 6. Approvisionnement en eau potable

La commune NYARUSANGE éprouve des problèmes d'approvisionnement en eau potable malgré l'existence de nombreuses sources aménagées et aménageables. Elle enregistre actuellement (en 2015) 202 sources aménagées fonctionnelles, 58 sources aménagées non fonctionnelles, 6023 ménages utilisant l'eau potable contre 3977 ménages desservis en eau potable, 30 branchements privés (qui ont des robinets d'eau chez eux) tandis que le nombre de gros consommateurs est de 17. Elle dispose de 6 points d'eau au total, 84 bornes fontaines et 43 réservoirs d'eau.

Néanmoins, la plupart des sources aménagées tarissent pendant la saison sèche et d'autres ne sont pas bien protégées ou dont la protection est inexistante. Ceci est dû à l'insuffisance d'aménagement des bassins versants surplombant ces sources aménagées. Pour faire face à ce problème lié à l'approvisionnement en eau potable que connaît la commune NYARUSANGE, la part de l'ODAG est sans égale.

[91] Abayomi SOFOWARA, *Plantes médicales et médecine traditionnelle d'Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p. 147

A ce propos Diomède NTAHONDIHIYE dit: « *Suite aux moyens financiers par la commune pour aménager toutes les sources aménageables et réhabiliter celles non fonctionnelles ou pour construire d'autres AEP, seule l'ODAG intervient dans ce secteur. De 2013 à nos jours (en 2015), l'ODAG aménage 148 sources et 1 adduction (de BIKINGI à KIGARA) et fait le système de collecte d'eau pluviale (SCEP), 4 SCEP ont été construits à MASARE (E.P), à GITARAMUKA, à l'ECOFO MUZIMA (MURENGE) et l'autre à l'ECOFO MUYANGE et 4 lampes ont été construites.*»[92]

En 2013, la commune NYARUSANGE enregistre 7 réseaux d'AEP couvrant 84.3 Km linéaires mais qui, malheureusement, sont inégalement répartis sur l'étendue de la commune, certaines collines étant plus desservies que les autres. En 2015, la commune dispose de 6 points d'eau au total, 84 bornes fontaines et 43 réservoirs d'eau, le nombre de ménages moyen par points d'eau et par commune est de 5,528.

Elle dispose de 157 sources non aménagées, de 146 sources aménagées fonctionnelles, 380 sources aménagées non fonctionnelles, 335 sources aménageables, le nombre de bornes fontaines (BF) fonctionnelles de 80, le nombre de ménages ayant des branchements privés de 26, le nombre de bornes fontaines non fonctionnelles de 86, de 7251 ménages desservis et 2749 ménages dépourvus d'eau potable.

De 2013 à 2015, on constate qu'il y a une amélioration car les ménages desservis en eau potable passent de 7251 en 2013 à 3977 ménages en 2015, de 146 sources aménagées fonctionnelles en 2013 à 202 en 2015, de 26 ménages ayant des branchements privés en 2013 à 30 branchements privés en 2015 etc.

Comme ces données de 2013 et de 2015 le montre, la commune NYARUSANGE éprouve beaucoup de problèmes liés à l'insuffisance d'eau potable malgré l'existence de nombreuses sources aménagées et aménageables et de sa population nombreuses. Les causes de cette insuffisance ou manque d'eau potable sur certaines collines sont principalement des sources aménagées d'eau qui tarissent et des points d'eau qui restent longtemps en panne, des perturbations climatiques qui occasionnent des déséquilibres dans la recharge et décharge des réservoirs hydrauliques, la destruction de l'environnement par la déforestation qui induit sur les mécanismes de formation des pluies, le manque d'entretien des ouvrages hydrauliques et leur mauvaise gestion due aux faibles capacités techniques et organisationnelles des comités des usagers des points d'eau, l'insuffisance de technicité dans la réalisation des travaux d'aménagement des sources d'eau et des AEP qui influe sur leur durabilité.

A part ces causes ci-haut citées, « *Les principales contraintes du secteur de l'eau potable sont l'insuffisance de protection et d'entretien des infrastructures hydrauliques existantes dues au manque de moyens financiers pour aménager toutes les sources aménageables et réhabiliter celles non fonctionnelles ou pour construire d'autres AEP*»[93] , nous raconte MUNYENTORE Léonidas.

[92] Diomède NTAHONDIHIYE, Président de la RCE de NYARUSANGE, entretien du 13/11/2015

[93] MUNYENTORE Léonidas, trésorier à la RCE NYARUSANGE, Interview du 13/11/2015 à NYARUSANGE.

Pourtant, trois partenaires ou intervenants sont à signaler qui appuient la régie communale de l'eau en approvisionnement de l'eau potable comme le montre le tableau suivant:

Tableau 31: Coordination de la Régie communale de l'eau

Construction des réservoirs ou sources d'eau	Partenaires ou intervenants	Etat d'avancement d'activité
6 réservoirs	LVEMP II	Achevés à 100%
14 sources aménagées	13 par ODAG et 1 par Croix Rouge	Achevés à 100%
AEP KIGARA	ODAG	Achevés à 100%

Source: Administration communale, rapport mensuel du mois de juillet 2015.

En 2015, à part la contribution de la commune et de la population, LVEMP II , ODAG et Croix Rouge sont des principaux intervenants dans le secteur de l'eau potable et la RCE, la seule dont dispose la commune NYARUSANGE a été construite par l'ODAG.

Conclusion du 3ème chapitre

Avec une densité moyenne de 511,4 hab. /Km² en 2014, la commune NYARUSANGE se place parmi les plus grandes densités du pays. La pression démographique est un véritable défi qui doit être mis au centre des préoccupations de la commune en ce sens qu'elle embrigade toute la vie socio-économique de la commune en vertu de son caractère transversal par excellence.

En effet, l'économie de la commune repose à plus de 90% sur l'exploitation de la terre. Or, ce galop démographique occasionne des émiettements des exploitations accentués par la non maîtrise des techniques culturales modernes et par voie de conséquence une insécurité alimentaire et la pauvreté des ménages. La production agricole est inférieure au taux d'augmentation de la population.

A ce niveau, même les secteurs sociaux ne sont pas épargnés. Les écoles font face à une demande inversement proportionnelle à leur capacité d'accueil, les formations sanitaires sont souvent débordées au moment où les capacités financières de la commune sont très limitées pour répondre à cette demande.

Malgré la sensibilisation des CDS au planning familial, il est difficile de réduire le taux de croissance démographique en commune NYARUSANGE et de rendre proportionnelle les capacités financières de la commune et des populations et les services dont elle a besoin. Le taux de desserte en eau potable et l'assainissement de base est faible.

CONCLUSION GENERALE

La commune NYARUSANGE est l'une des onze communes que compte la province de Gitega et elle est la dernière commune récemment créée de la province et qui souffle énormément en ce qui concerne le développement socio-économique. Au paravent, NYARUSANGE était attachée à la commune GISHUBI. L'économie de la commune NYARUSANGE comme celle des communes rurales du pays est essentiellement basée sur l'agriculture. Cette dernière reste de subsistance, caractérisée par une très forte population agricole, un émiettement des exploitations où la population cultive sur des petites terres, très étroites avec une moyenne inférieure à 0,5 ha suite à la forte pression démographique caractéristique de la commune et une très faible productivité aggravée par une production diversifiée, faible niveau de technicité des producteurs et des encadreurs, faible niveau de protection, de fertilisation du sol et de sécurisation des récoltes et des cultures, dégradation des terres suite aux équipements et d'intrants agricoles, attaques parasitaires, etc.

Une meilleure production agricole nécessite donc un entretien du sol et une protection suffisante des cultures car « *l'on sait que produire, c'est aussi protéger les plantes et les récoltes contre leurs ennemis.*»[94]

L'élevage pratiqué en commune NYARUSANGE reste de type traditionnel ou la divagation du bétail fait la caractéristique même d'élevage de la localité. Ce secteur a été fortement affecté par la guerre car beaucoup de bêtes ont été systématiquement abattus et d'autres volés durant cette période. En plus de la crise, il se heurte aujourd'hui à des multiples contraintes dont les plus importants sont l'insuffisance de la qualité d'alimentation du bétail (s'aggravant surtout pendant la saison sèche) suite au morcellement de la propriété et à la concurrence agriculture/élevage, le délabrement des infrastructures zoo sanitaires, la prédominance des animaux de race locale non améliorée, rustique et peu productifs, la recrudescence des maladies zootechniques suite au manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, l'insuffisance des capacités techniques et matérielles des éleveurs et des encadreurs zootechniques, l'insuffisance de développement du secteur apicole et piscicole.

L'agriculture et l'élevage sont des activités étroitement liées. Plus de 90% de la population de la commune NYARUSANGE vit de cette activité agro-pastorale. Pourtant, les pratiques culturales traditionnelles, l'atomisation des superficies embrevées et l'absence des jachères poussent les habitants de la commune à pratiquer leurs cultures sur les terres marginales et par conséquent le bétail manque de pâturages.

Les autres secteurs de production comme le commerce et l'artisanat ne sont pas développés surtout que la commune accuse un manque criant d'infrastructures pouvant servir de tremplin du développement telles que les pistes et ponts, les ressources énergétiques, les marchés modernes, etc.

[94]HATUNGIMANA A., *op.cit.*, 1999, p. 44.

L'activité commerciale est essentiellement dominée par le commerce de détail dans de petites boutiques du chef-lieu de la commune et dans d'autres centres secondaires. Elle est aussi exercée dans le marché de BUHOMBA, le seul sur lequel compte la commune et se tient une fois la semaine. Ce secteur commercial se heurte à d'autres contraintes à savoir le manque des produits agricoles commercialisables du fait que la production agricole reste destinée uniquement à l'autoconsommation de la population (manque de surplus), le manque de la culture de travailler en association chez les commerçants, l'insuffisance d'accès aux crédits pour augmenter les investissements due au manque d'institutions de micro- finance du moment que même la COOPEC n'exerce plus ces activités dans la commune depuis la crise sociopolitique qui a secoué le pays jusqu'à nos jours.

Les Institutions de Micro Finance (IMF) jouent un rôle important dans le développement économique.

Les voies de communication favorisant les échanges commerciaux ne sont pas très praticables suite à l'état de ces dernières. Cette situation présente des conséquences négatives sur les échanges commerciaux et à la circulation des biens et des personnes. Cela est dû essentiellement au manque d'entretien et à la mauvaise conception de départ. La commune ne dispose pas des cabinets téléphoniques publics (Payphone). La seule possibilité est d'utiliser le téléphone portable. La facilité dans la communication est l'un des moteurs du développement socio-économique durable. Le traçage, la réhabilitation des routes et pistes et la promotion des télécommunications ont pour objet de désenclaver la commune.

Quant au secteur artisanal, lui aussi n'est pas développé car la commune n'a aucun Centre d'Enseignement des Métiers. Ceux qui pratiquent les différents métiers sont des apprentis formés sur le tas et manquent de technicité et de professionnalisme. Ils se heurtent souvent au manque de matériel et d'équipements leur permettant de produire beaucoup et en bonne qualité, les produits fabriqués ne sont pas écoulés facilement, d'une part à cause de leur mauvaise qualité et d'autre part à cause du faible pouvoir d'achat de la population qui doit d'abord assurer les besoins de subsistance avant de satisfaire les besoins d'équipement, les problèmes d'accès aux crédits pour les artisans pour augmenter les investissements, l'insuffisance d'encadrement des groupements de production et des mouvements associatifs.

Concernant les autres secteurs sociaux, la commune NYARUSANGE compte 14 écoles primaires réparties dans toutes les collines à l'exception des collines MUHORORO, BIHOMVORA, GATWARO et MURAMBI, 12 ECOFO dont 2 attachés aux Lycées communaux et 5 écoles secondaires dont 2 Lycées communaux et 3 CO. CO ainsi que 8 écoles préscolaires. Pour ce qui est de l'enseignement informel, la commune ne compte actuellement aucune école ni CEM ni un centre d'alphabétisation des adultes. Elle compte également 4 Centres de Santé répartis dans les 3 zones. Quant à l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de base, la commune éprouve de problèmes de l'insuffisance d'eau potable; certaines collines ne sont pas desservies en eau potable. Ce qui est à la base du mauvais assainissement de base.

Avec une densité moyenne de 528 hab. /Km², la commune de NYARUSANGE est l'une des communes du pays densément peuplées. Ces secteurs socio-économiques ci hauts évoqués sont

très touchés par ce galop démographique. La croissance de la production est inférieure au taux d'augmentation de la population.

Les écoles font face à une demande inversement proportionnelle à leur capacité d'accueil tout comme les formations sanitaires qui sont souvent débordées au moment où les capacités financières de la commune sont très limitées pour répondre à cette demande. Malgré la sensibilisation du gouvernement en général et des CDS de NYARUSANGE en particulier au planning familial, la réduction du taux de croissance démographique en commune NYARUSANGE qui est de 2,4% en 2013 est très difficile. Il est également difficile de rendre proportionnelle les capacités financières de la commune et de sa population et les services dont la population a besoin.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux

1. Atlas du Burundi imprimé à Florence, Italie, par ABC, Juillet 2012.

2. BARAGONDOZA (C.) « La culture du café au RWANDA-URUNDI », *Servir*, 1949

3. FENACOBU, *Politique d'épargne et de crédit de la FENACOBU*, Gitega, décembre, 2014.

4. GAHAMA (J.), Le *Burundi sous l'administration belge, la période du mandat (1919-1939)*, Paris, Karthala, 2e édition, 2001.

5. HATUNGIMANA (A.), *Le café au Burundi au XXème*, Paris-1, Edition Karthala, 2005.

6. LEURQUIN (P.), *Economie de subsistance et alimentation au Ruanda-Urundi. Quelques cas concrets. extrait de Zaïre-no1*, 1958.

7. MARYSSE S. et REYNTJENS F., *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1996-1997. Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique*, Anvers, L'Harmattan, 1997.

8. MERLIN (Pierre) (s.dir), *Espoir pour l'Afrique*, présence africaine/ACCT, Paris, 1991.

9. MICHELLE (Jean Guyot), et alii, *Terre de café*, CIRAD-MAGELLAN et Cie, S. d.

10. ROGER-POLDROIT, *L'humanité toujours à construire- Regard sur l'histoire intellectuelle de l'UNESCO 1945-2005*, UNESCO, France, 2005.

11. SOFOWARA (Abayomi), *Plantes médicales et médecine traditionnelle d'Afrique*, Paris, Karthala, 1996.

12. STRANGE Tracey et Bayley Anne, *Le développement durable, A la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*, OCDE, 2008.

2. Thèses

1. HATUNGIMANA (Alexandre), *La caféiculture au Burundi: économie et société, des débuts à l'indépendance (1920-1962)*, Université1 Panthéon-Sorbonne, UFR d'histoire, centre de Recherches africaines, Thèse pour le Doctorat en Histoire, Paris, Janvier 1999.

2. NSAVYIMANA (Déogratias), *La mobilisation de la force de travail au BURUNDI sous le mandat belge (1920-1940)*. Université catholique de Louvain, thèse de doctorat, Louvain, 1989, vol.2.

3. Mémoires

1. GAHAMANYI (Parfait), *Evolution démographique d'une zone péri urbaine d'après les registres de la paroisse MUSHASHA, cas de la commune Gitega: 1940-1990*, Bujumbura, U.B, mémoire, Février 1993.

2. HATUNGIMANA (A.), *LA caféiculture et son impact socioéconomique en territoire de NGOZI (1930-1960)*, UB. FLSH, mémoire, 1990.

3. KAYANGE (Jacques), *La commune GISHUBI dans ses mutations administratives, économiques et sociales: 1960-1993*, Bujumbura, U.B., Mémoire, mars 2007.

4. KINEZERO (Mathias), *Pression démographique et élevage dans la région naturelle du KIRIMIRO*, UB, FSEA, mémoire, Bujumbura, Juin 1989.

5. MANDA (J.P.), *La chefferie de KARABONA fin du XIX^e S-1945*, UB, FISH, mémoire, Bujumbura, Septembre 1983.

6. MANIRAKIZA (Juvénal), *Monographie historique de la commune MPANDA de 1960 à 1993*, UB, FLSH, HST/ SC. Po., mémoire, Bujumbura, juillet 2000.

7. NGAYIMPENDA (Evariste). *La transition démographique en situation coloniale (environ 1930-1960)*, mémoire, UB, Bujumbura, 1984.

8. NGENDAKUMANA (Déogratias), *La commune et le développement socio-économique du Burundi*, U.B., FSEA, mémoire, Bujumbura, octobre 1978.

9. NGENDAKURIYO (Richard), *Les archives nationales et l'écriture de l'histoire du BURUNDI: évolution agricole en territoire de Kitega (1920-1960)*, Bujumbura, U.B., Mémoire, FLSH, 2004.

10. NIYONGABIRE (Longin), *Evolution politique, économique et sociale de la commune BURAMBI de 1960 à nos jours*, U.B., FLSH, HST, Bujumbura, 2009.

11. NKESHIMANA (Gaspard), *Evolution socio-économique d'une entité administrative décentralisée: cas de la commune Nyarusange de 1960 à nos jours*, U.B., mémoire, Bujumbura, 2011.

12. NKURUNZIZA (Philibert), *Evolution politico-administrative et socio-économique de la commune de RYANSORO de 1960 à 2000*, UB, mémoire. Bujumbura, février, 2006.

13. RUSAGANYA (Sylvain), *Contribution à l'étude du marché des produits vivriers au Burundi*, UB, FSEA, mémoire, Bujumbura, Décembre 1985.

4. Cours

GAHAMA (Joseph), *L'organisation territoriale du Burundi.* Cours de 1^ère Licence au Département d'Histoire. U.B., FLSH, Bujumbura, 1991.

5. Dictionnaires

1. BLOCH Oscar et Walther Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presses universitaires de France 2^ème édition, 1996.

2. Dictionnaire HACHETTE. Encyclopédique de poche. 50000 mots, 10000 noms propres, Hachette Education.

3. ROBERT (Paul), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Le petit robert*, Paris, 1975.

6. Annuaires et autres publications

1. Burundi 16 Aout 1989, « Journée Nationale de la population et du 20ème Anniversaire du fonds des nations Unies pour la population (FNUAP)». Ministère de l'intérieur. Département de la population, Burundi, Fonds des Nations Unies pour la population.

2. Département de la coopération technique pour le développement politique, démographique et planification du développement: Aspects de la coopération technique. N.U, New York, 1981.

3. Loi n°1/33 du 28 novembre 2014 portant révision de la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant organisation de l'administration communale. Chap.1er, section1, art.14

4. Ministère de la planification du développement et de la reconstruction nationale. Programme d'appui à la gouvernance. *Monographie de la commune Gishubi*, Gitega, Septembre 2006.

5. Recueil des textes sur la décentralisation au Burundi, Nations-Unies, Bujumbura, Août 2008, chapitre I, Article 1er.

6. République du Burundi. Ministère de l'intérieur, Département de la population, *RGP du 16 Août 1979, Tome II, vol v, Résultats définitifs de la province de Gitega*, Bujumbura, Mai 1983.

7. République du Burundi Ministère de l'Intérieur. B.C.R. RGPH du Burundi 2008. vol3, Analyse, Tom8. Alphabétisation, instruction et scolarisation, Unicef, Bujumbura, Avril 2011.

8. République du Burundi, *constitution 18 mars 2005*, Titre v, Article 129.

9. République du Burundi, Ministère de l'enseignement de base et secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation. Direction générale des bureaux pédagogiques. Bureau d'études des programmes de l'enseignement de base. SC. Humaines Guide de l'enseignant. Classe 7e année de l'enseignement fondamentale, Bujumbura, Juin 2013.

10. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Département de la Population, Bureau National d'Etat-Civil, *Séminaire de Recyclage des Agents d'Etat-Civil*, Juillet 85.

11. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Province de Gitega, commune de NYARUSANGE, Rapport annuel 2013-2014. Listes des écoles par zones: Localisation géographique.

12. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur. B.C.R, *R.G.P.H du Burundi 2008.Vol 3: Analyse Tome 8. Alphabétisation, instruction et scolarisation*, Unicef, Bujumbura, Avril 2011.

13. République du Burundi, Ministère des finances et de la planification du développement économique, « ISTEEBU », Direction générale, Annuaire Statistique du Burundi de 2010, Bujumbura, Juillet 2012.

14. République du Burundi, Ministère des finances et de la planification du développement économique, « ISTEEBU », Direction générale, Annuaire Statistique du Burundi de 2014, Bujumbura. 2015.

15. République du Burundi, Ministère du développement Communal, *Tutelle de l'Etat sur la commune. Manuel du participant.*

16. République du Burundi, Ministre de l'intérieur, Province de Gitega, Commune NYARUSANGE, *PCDC*, Avril 2009.

17. République du Burundi. Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Direction provinciale de Gitega: *Plan provincial d'Investissement agricole de Gitega (2013-2017)*, Gitega, avril, 2013.

18. République du Burundi. Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Direction provinciale de l'Agriculture et de l'élève de Gitega. *Rapport annuel 2013*, Gitega, janvier 2014.

19. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales B.C.R. *R.G.PH du 16-30 Août 1990 Résultats définitifs de la province de Gitega*, Tome II, Vol VI, Avril, 1992.

20. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. B.C.R. *RGPH du Burundi 2008, Vol 1, Tableaux statistiques du Burundi*, Unicef, Bujumbura, Décembre 2011.

21. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. BCR, R.G.P.H du Burundi 2008, vol3 Analyse. Tome 5. Pauvreté multidimensionnelle au Burundi, analyse fondée sur les données du R.G.P de 2008 et de l'enquête QUIBB de 2006, Bujumbura, Avril 2011.

22. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. BCR. RGPH *du Burundi 2008 vol3. ANALYSE Tom2. Natalité et fécondité*, UNFPA, Bujumbura, Avril 2015.

23. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. BCR. *RGPH 2008. Résultats préliminaires commentés*, Bujumbura, Octobre 2009.

24. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. Bureau central de recensement. *RGPH du Burundi 2008, vol3: Analyse, tome 2, natalité et fécondité*, UNFPA, avril, 2001

25. République du Burundi. Ministère de l'Intérieur. Province de Gitega, commune Nyarusange, rapport mensuel du mois de juillet 2015.

26. République du Burundi. Ministère de l'intérieur. Province de Gitega. Commune NYARUSANGE. *Plan communal de développement communautaire*, novembre 2013.

27. République du Burundi. Ministère de l'intérieur. Province Gitega. commune NYARUSANGE, rapport annuel 2012

28. République du Burundi. Ministère de l'intérieur. Province Gitega. commune NYARUSANGE, rapport annuel 2013

29. THEFUTURES GROUP. *Les effets des factures démographiques sur le développement social et économique au Burundi*, Washington, 1982.

LISTE DES INFORMATEURS

1. BARIVUMA Pierre, enquête menée à BUKORO, le 20/10/2015.

2. HABONIMANA Nicolas, Enseignant du cours de religion au LY.CO BUKORO, entretien du 15/6/2016 à BUKORO.

3. MBESHIMINWE Fabien, planton à la commune NYARUSANGE, entretien du 27/11/2015 à NYARUSANGE.

4. MUNYENTORE Léonidas : Trésorier de la RCE NYARUSANGE, Interview du 13/11/2015.

5. NDAYIKUNDA Eric, Directeur de l'ECOFO NYARUSANGE, entretien du 7/9/2016 à NYARUSANGE.

6. NDOREREKUMANA Juvénal, conseiller technique de la commune NYARUSANGE, entretien du 26/08/2015 à NYARUSANGE.

7. NIBIGIRA Philippe, Entretien du 15/08/2016 à BUKORO.

8. NIBITANGA Samuel, chef de service de production dans la SOGESTAL-KIRIMIRO, entretien du 29/03/2016 à Gitega.

9. NKURIKIYE Ferdinand, administrateur communal, entretien de 25/11/2016 à NYARUSANGE.

10. NKURUNZIZA Eric, juge président au T.R. de NYARUSANGE, entretien du 25/11/2016 à NYARUSANGE.

12. NSABIMANA Amon, entretien du 10 /8/2016 au CDS BUKORO.

13. NTAHONDIHIYE Diomède, Président de la RCE NYARUSANGE, entretien du 13/11/2015.

14. NTAKARUTIMANA Salvator, entretien du 26/08/2015 à NYARUSANGE.

15. NTAKIRUTIMANA Bonaventure, Vétérinaire communal, entretien du 15/12/2015 à NYARUSANGE.

16. NZOYISABA Georges, entretien du 03/08/2016 à Bujumbura.

17. SIBOMANA David, Directeur de l'Ecole primaire de BUKORO, entretien du 19/09/2016 à BUKORO.

18. SIBOMANA Dominique, enquête menée au district sanitaire de RYANSORO, le 26/10/2016.